

Rapport d'activités 2025



CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
— Saint-Barthélemy —

L'édito du Président.....	3
Organisation de la CEM	4
L'économie des entreprises de Saint-Barthélemy	11
Mouvement de personnel en 2025 à la CEM.....	10
Avant Propos Saint-Barthélemy, l'économie rare : transformer l'attractivité en puissance durable.....	12
Chapitre 1 Portrait économique des entreprises de Saint-Barthélemy	15
Chapitre 2 Portrait des créations d'entreprises et d'établissements.....	34
Chapitre 3 Portrait des entreprises et établissements radiés.....	42
Chapitre 4 Radiations d'office en cours à Saint-Barthélemy	50
Chapitre 5 Cessations d'office en cours à Saint-Barthélemy	52
Chapitre 6 Mise en sommeil en 2025 à Saint-Barthélemy	53
Chapitre 7 Analyse financière, fiscale et stratégique de la gestion de la CFAE	55
Conclusion.....	60
Activité du centre des entreprises de la CEM	62
Centre de formation de la CEM	68
Synthèse 2019 - 2025.....	69
Bilan pédagogique	70
Focus sur l'offre de formation	73
Les finances du centre de formation.....	76
L'année 2026	83
Agriculture Pêche Transition énergétique.....	84
Agriculture : Structuration et gouvernance renforcées	86
Pêche : Repositionnement stratégique et accompagnement ciblé	88
Transition énergétique : Partenariat et nouveaux leviers.....	89
La CEM ART	90
Communication.....	92
Action menée en 2025	94
Communication externe et partenariale	98
Conventions institutionnelles signées en 2025.....	99
Communication interne.....	99
Statistique 2025	100
Bilan financier 2025.....	104
Évolution des charges de la CEM	106
Analyse détaillée du chiffre d'affaires des recettes 2025	107



L'édito du Président

Chers entrepreneurs, chères entrepreneuses,

Il y a un an, avec les neuf élus qui m'accompagnent, nous prenons nos fonctions avec une idée simple : être utiles, concrets et efficaces pour les entreprises et les acteurs économiques de Saint-Barthélemy.

Un an plus tard, le bilan est encourageant. Nous avons pris le temps de structurer un plan de mandature clair, ambitieux, mais surtout actionnable. Un cap qui nous motive au quotidien et qui donne du sens à nos fonctions d'élus de la CEM.

Dans le domaine de la création d'entreprise, nous avons renforcé notre accompagnement des porteurs de projets. Simplification des parcours, conseils personnalisés, mise en réseau : autant d'actions concrètes qui ont permis de soutenir l'émergence de nouvelles activités et de consolider le tissu économique local. Entreprendre à Saint-Barthélemy doit rester une opportunité accessible et encouragée.

La formation constitue également un pilier central de notre action. Nous avons développé de nouvelles offres adaptées aux besoins du territoire. Former aujourd'hui, c'est préparer l'avenir : celui de nos jeunes, de nos salariés et de nos entreprises. Pour la CEM, former, n'est pas cocher une case, mais répondre aux attentes concrètes des entreprises, et préparer les compétences de demain.

Sur l'agriculture et la pêche, nous avons choisi d'agir avec bon sens : soutenir ce qui fonctionne, structurer ce qui peut l'être et encourager les initiatives locales. L'enjeu est clair : accompagner les acteurs, valoriser la production et inscrire ces secteurs dans une logique durable.

Nous avons également fait avancer des études pour des projets structurants pour l'île. Ce sont des projets de fond, parfois complexes, mais indispensables pour accompagner le développement de Saint-Barthélemy. Là encore, nous avançons avec méthode et détermination.

Si le chemin parcouru est encourageant, il ne constitue qu'une première étape. Les quatre années à venir devront amplifier cette dynamique, concrétiser nos souhaits et rester à l'écoute des chefs d'entreprise. Innovation, transition, attractivité, transmission sont autant de chantiers que nous aborderons avec la même énergie et la même exigence.

Notre ambition est claire : une CEM efficace, proche des entreprises, capable d'anticiper et d'innover. Une CEM qui fonctionne comme une entreprise au service de l'île et de ses dirigeants et dirigeantes d'entreprise.

Jérémy Laplace,
Président de la CEM

Organisation de la CEM

La liste *Entreprendre & Réussir SBH* a été élue le 12 avril 2025. Voici l'organisation des nouveaux élus de la CEM de Saint-Barthélemy ainsi que l'organisation des différentes commissions.

Le Président :

M. LAPLACE Jérémie, né le 9/11/1994 à Saint-Claude, exerçant en tant que chef d'entreprise inscrits dont la catégorie d'activité 3821Z appartenant au collège Industrie immatriculée sous le numéro 839023116 00016.

Les élus titulaires :

M. GUIBOUT Pierre-Antoine, né le 07/11/1983 à LAVAL, exerçant en tant que chef d'entreprise inscrits dont la catégorie d'activité 74.90B appartenant au collège commerce et agriculture immatriculée sous le numéro 877536441 00018.

M. MALESPINE David Paul, né le 07/11/1986 à Abymes, Guadeloupe, exerçant en tant que Capitaine, Armateur, Marin pêcheur professionnel inscrits dont la catégorie d'activité 0311Z appartenant au collège commerce et agriculture immatriculée sous le numéro 877873968 00011.

Mme PEREIRA FONSECA Benvinda de Jesus, née le 01/01/1987 à Braga-Portugal, exerçant en tant que secrétaire inscrits dont la catégorie d'activité 8211Z appartenant au collège métiers-artisanat immatriculée sous le numéro 877622787 00019.

M. RODRIGUES DE OLIVEIRA José Gilberto, né le 20/03/1981 à Guimarães-Portugal, exerçant en tant que gérant inscrits dont la catégorie d'activité 4312A appartenant au collège métiers-artisanat immatriculée sous le numéro 913907580 00017.

M. MAGRAS Bertrand Mickael, né le 21/03/1983 à Saint-Barthélemy, exerçant en tant que gérant inscrits dont la catégorie d'activité 5110Z appartenant au collège Services Commerciaux immatriculée sous le numéro 397436338 00016.

M. TRICOT Jean-François Georges Alexandre, né le 30/01/1974 à TOULON, exerçant en tant qu'agent immobilier inscrits dont la catégorie d'activité 6831Z appartenant au collège Services Commerciaux immatriculée sous le numéro 803232255 00023.

M. DORVILMA David Alexis, né le 17/02/1976 à Les Abymes, exerçant en tant que gérant auto-école inscrits dont la catégorie d'activité 8553Z appartenant au collège Services Commerciaux immatriculée sous le numéro 837649169 00013.

Mme DESAILLOUD Emmanuelle Gabrielle, né le 09/01/1973 à Niort 79, exerçant en tant qu'avocat inscrits dont la catégorie d'activité 6910Z appartenant au collège Professions Libérales Réglementées immatriculée sous le numéro 843212093 00010.

M. CROCHEPIERRE Jean-Pierre, né le 24/03/1961 à Lyon, exerçant en tant que formateur-enseignant inscrits dont la catégorie d'activité 8559A appartenant au collège Professions Libérales Assimilées immatriculée sous le numéro 803593516 00021.

Les élus suppléants :

M. LA COUR Edouard Boris Pierre, né le 12/05/1981 à CAEN, exerçant en tant que commerçant inscrits dont la catégorie d'activité 4719B appartenant au collège commerce et agriculture immatriculée sous le numéro 789350162 00036.

Mme LAPLACE Marianne Jeanine, née le 23/06/1973 à Saint-Barthélemy, exerçant en tant qu'agricultrice inscrits dont la catégorie d'activité 0113Z appartenant au collège commerce et agriculture immatriculée sous le numéro 897400784 00012.

M. MAXOR Mehdy Guy Fabrice, né le 14/08/1997 à Schœlcher, exerçant en tant que photographe-vidéographe-musicien inscrits dont la catégorie d'activité 7420Z appartenant au

collège métiers-artisanat immatriculée sous le numéro 912100633 00011.

M. BOUCHER Mathieu Jean-Philippe, né le 01/11/1991 à Saint-Barthélemy, exerçant en tant que travaux-terrassement inscrits dont la catégorie d'activité 4312A appartenant au collège métiers-artisanat immatriculée sous le numéro 844000976 00010.

M. SABLIER Jean-Mathieu Roger Norbert, né le 30/12/1981 à Marseille 12^{ème}, exerçant en tant que gérant inscrits dont la catégorie d'activité 6810Z appartenant au collège Services Commerciaux immatriculée sous le numéro 841675861 00014.

M. GOUINEAU Julien Oscar, né le 17/12/1980 à La Rochelle, exerçant en tant que gérant inscrits dont la catégorie d'activité 7711A appartenant au collège Services Commerciaux immatriculée sous le numéro 503602450 00010.

M. TOVO Vivien, né le 28/10/1979 à Paris 13^{ème}, exerçant en tant qu'architecte inscrits dont la catégorie d'activité 7111Z appartenant au collège Professions Libérales Réglementées immatriculée sous le numéro 839457322 00023.

Mme CARVALHO COELHO Vera Alexandra, née le 17/05/1984 à Barcelos-Portugal, exerçant en tant que Négociatrice Immo. et gestion location inscrits dont la catégorie d'activité 7311Z appartenant au collège Professions Libérales Assimilées immatriculée sous le numéro 848145041 00010.

M. PEREIRA MOREIRA Antonio, né le 04//06/1979 à Porto-Portugal, exerçant en tant qu'entrepreneur inscrits dont la catégorie d'activité 4399C appartenant au collège Industrie immatriculée sous le numéro 519569537 00011.

Membres du bureau de la CEM

M. LAPLACE Jérémy - représente le Collège Industrie

M. GUIBOUT Pierre Antoine - représente le Collège Commerce et Agriculture

Mme PEREIRA Benvinda - représente le Collège Métiers-Artisanat

M. MAGRAS Bertrand - représente le Collège Services Commerciaux

M. CROCHEPIERRE Jean-Pierre - représente le Collège Professions Libérales Assimilées

Mme DESAILLOUD Emmanuelle - représente le Collège Professions Libérales Réglementées

Collèges

> Collège COMMERCE :

MEMBRES TITULAIRES :

- **M. GUIBOUT Pierre-Antoine**, né le 07/11/1983 à LAVAL, exerçant en tant que chef d'entreprise inscrits dont la catégorie d'activité 74.90B appartenant au collège commerce et agriculture immatriculée sous le numéro 877536441 00018.
- **M. MALESPINE David Paul**, né le 07/11/1986 à Abymes, Guadeloupe, exerçant en tant que Capitaine, Armateur, Marin pêcheur professionnel inscrits dont la catégorie d'activité 0311Z appartenant au collège commerce et agriculture immatriculée sous le numéro 877873968 00011.

MEMBRES SUPPLÉANTS :

- **M. LA COUR Edouard Boris Pierre**, né le 12/05/1981 à CAEN, exerçant en tant que commerçant inscrits dont la catégorie d'activité 4719B appartenant au collège commerce et agriculture immatriculée sous le numéro 789350162 00036.
- **Mme LAPLACE Marianne Jeanine**, née le 23/06/1973 à Saint-Barthélemy, exerçant en tant qu'agricultrice inscrits dont la catégorie d'activité 0113Z appartenant au collège commerce et agriculture immatriculée sous le numéro 897400784 00012.

> Collège MÉTIERS-ARTISANAT :

MEMBRES TITULAIRES :

- **Mme PEREIRA FONSECA Benvinda de Jesus**, né le 01/01/1987 à Braga-Portugal, exerçant en tant que secrétaire inscrits dont la catégorie d'activité 8211Z appartenant au collège métiers-artisanat immatriculée sous le numéro 877622787 00019.
- **M. RODRIGUES DE OLIVEIRA José Gilberto**, né le 20/03/1981 à Guimarães-Portugal, exerçant en tant que gérant inscrits dont la catégorie d'activité 4312A appartenant au collège métiers-artisanat immatriculée sous le numéro 913907580 00017.

MEMBRES SUPPLÉANTS :

- **M. MAXOR Mehdy Guy Fabrice**, né le 14/08/1997 à Schœlcher, exerçant en tant que photographe-vidéographe-musicien inscrits dont la catégorie d'activité 7420Z appartenant au collège métiers-artisanat immatriculée sous le numéro 912100633 00011.
- **M. BOUCHER Mathieu Jean-Philippe**, né le

01/11/1991 à Saint-Barthélemy, exerçant en tant que travaux-terrassement inscrits dont la catégorie d'activité 4312A appartenant au collège métiers-artisanat immatriculée sous le numéro 844000976 00010.

> Collège SERVICES COMMERCIAUX :

MEMBRES TITULAIRES :

- **M. MAGRAS Bertrand Mickael**, né le 21/03/1983 à Saint-Barthélemy, exerçant en tant que gérant inscrits dont la catégorie d'activité 5110Z appartenant au collège Services Commerciaux immatriculée sous le numéro 397436338 00016.
- **M. TRICOT Jean-François Georges Alexandre**, né le 30/01/1974 à TOULON, exerçant en tant qu'agent immobilier inscrits dont la catégorie d'activité 6831Z appartenant au collège Services Commerciaux immatriculée sous le numéro 803232255 00023.
- **M. DORVILMA David Alexis**, né le 17/02/1976 à Les Abymes, exerçant en tant que gérant auto-école inscrits dont la catégorie d'activité 8553Z appartenant au collège Services Commerciaux immatriculée sous le numéro 837649169 00013.

MEMBRES SUPPLÉANTS :

- **M. SABLIER Jean-Mathieu Roger Norbert**, né le 30/12/1981 à Marseille 12eme, exerçant en tant que gérant inscrits dont la catégorie d'activité 6810Z appartenant au collège Services Commerciaux immatriculée sous le numéro 841675861 00014.
- **M. GOUINEAU Julien Oscar**, né le 17/12/1980 à La Rochelle, exerçant en tant que gérant inscrits dont la catégorie d'activité 7711A appartenant au collège Services Commerciaux immatriculée sous le numéro 503602450 00010.

> Collège PROFESSIONS LIBÉRALES RÉGLEMENTÉES :

MEMBRES TITULAIRES :

- Mme DESAILLOUD Emmanuelle Gabrielle, né le 09/01/1973 à Niort 79, exerçant en tant qu'avocat inscrits dont la catégorie d'activité 6910Z appartenant au collège Professions Libérales Réglementées immatriculée sous le numéro 843212093 00010.

MEMBRES SUPPLÉANTS :

- **M. TOVO Vivien**, né le 28/10/1979 à Paris 13eme, exerçant en tant qu'architecte inscrits dont la catégorie d'activité 7111Z appartenant au collège Professions Libérales

Réglementées immatriculée sous le numéro 839457322 00023.

> Collège **PROFESSIONS LIBÉRALES ASSIMILÉES** :

MEMBRES TITULAIRES :

- **M. CROCHEPIERRE Jean-Pierre**, né le 24/03/1961 à Lyon, exerçant en tant que formateur-enseignant inscrits dont la catégorie d'activité 8559A appartenant au collège Professions Libérales Assimilées immatriculée sous le numéro 803593516 00021.

MEMBRES SUPPLÉANTS :

- **Mme CARVALHO COELHO Vera Alexandra**, né le 17/05/1984 à Barcelos-Portugal, exerçant en tant que Négociatrice Immo. et gestion location inscrits dont la catégorie d'activité 7311Z appartenant au collège Professions Libérales Assimilées immatriculée sous le numéro 848145041 00010.

> Collège **INDUSTRIE** :

MEMBRES TITULAIRES :

- **M. LAPLACE Jérémy**, né le 9/11/1994 à Saint-Claude, exerçant en tant que chef d'entreprise inscrits dont la catégorie d'activité 3821Z appartenant au collège Industrie immatriculée sous le numéro 839023116 00016.

MEMBRES SUPPLÉANTS :

- **M. PEREIRA MOREIRA Antonio**, né le 04//06/1979 à Porto-Portugal, exerçant en tant qu'entrepreneur inscrits dont la catégorie d'activité 4399C appartenant au collège Industrie immatriculée sous le numéro 519569537 00011.

Les commissions

LA COMMISSION DES FINANCES qui examine le budget, le compte administratif et les annexes, préalablement à leur adoption par l'Assemblée générale. Elle lui présente un compte-rendu de cet examen.

- M. MAGRAS Bertrand : **Président**
- Mme DESAILLOUD Emmanuelle
- M. GUIBOUT Pierre Antoine
- M. TRICOT Jean-François
- M. DORVILMA David
- M. SABLIER Jean Mathieu

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES qui examine et classe les offres lors de la mise en concurrence de candidats à un appel d'offres de la

CEM. Les offres sont examinées conformément au code de la commande publique et aux procédures internes d'achat.

- M. GUIBOUT Pierre Antoine : **Président**
- Mme DESAILLOUD Emmanuelle
- M. MAGRAS Bertrand
- M. SABLIER Jean Mathieu
- M. RODRIGUES Gilberto
- M. GOUINEAU Julien
- M. DORVILMA David

LA COMMISSION DE PREVENTION DES CONFLITS D'INTERETS chargée notamment d'examiner et de donner un avis sur toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêts entre la Chambre et l'un de ses membres.

- DORVILMA David : **Président**
- TRICOT Jean-François
- SABLIER Jean Mathieu

LA COMMISSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE chargée de l'étude de toutes les questions d'apprentissage et de perfectionnement professionnel.

- PEREIRA Benvinda : **Président**
- DESAILLOUD Emmanuelle
- SABLIER Jean Mathieu
- DORVILMA David
- RODRIGUES Gilberto
- GUIBOUT Pierre Antoine
- TRICOT Jean-François
- CROCHEPIERRE Jean-Pierre
- MAXOR Mehdy

LA COMMISSION DU REPERTOIRE DES METIERS créée par arrêté préfectoral ; elle se réunit sur la demande de son Président ou du Président de la Chambre pour avis, avant tout refus d'immatriculation et peut déclencher un contrôle de la qualification professionnelle.

Vu les dispositions de l'article 46 de Loi du 23 juillet 2010 qui confère à la CEM les compétences des Chambres des Métiers et de l'Artisanat, et de l'article 2 alinéa 2 de la convention signée du 18 octobre 2012 qui dispose que la CEM devra :

« Tenir le répertoire des Métiers »

L'article 16 du Décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers dispose que :

« Une commission du répertoire des métiers est instituée dans chaque département par arrêté

préfectoral ; elle est présidée par le préfet ou son représentant, qui a voix prépondérante, et comprend en outre un représentant des greffes des tribunaux de commerce ou des tribunaux de grande instance statuant en matière commerciale, un représentant des chambres de commerce et d'industrie, un représentant des chambres des métiers et de l'artisanat et un agent de l'Etat désigné par le préfet.

Elle se réunit sur l'initiative de son président ou à la demande du président de la chambre des métiers et de l'artisanat et rend son avis sur les demandes qui lui sont présentées dans le délai de quinze jours à compter de sa saisine. »

- RODRIGUES Gilberto (titulaire CMA) : **Président**
- SABLIER Jean Mathieu (titulaire CCI)
- TRICOT Jean-François (suppléant CCI)
- MAXOR Mehdy (suppléant CMA)

LA COMMISSION DE PRÉVENTION DES INÉGALITÉS DE GENRE ET DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT MORAL OU PHYSIQUE. Elle se réunit sur la demande de son président ou du président de la chambre ou du représentant de la Collectivité. Elle est chargée notamment de recueillir si besoin les témoignages et/ou d'organiser un temps ou une cellule d'écoute.

- CROCHEPIERRE Jean-Pierre : **Président**
- SABLIER Jean Mathieu
- DORVILMA David

LA COMMISSION ÉCONOMIQUE ET VIE DES ENTREPRISES qui a pour objectif d'identifier les enjeux et les problématiques du moment des différents secteurs d'entreprises, de formuler des propositions de solutions pour répondre aux problématiques identifiées, de valider les propositions d'actions liées aux entreprises (formules de la CEM, tarifications, développement de l'accompagnement aux entreprises...) et de prendre le pouls des tendances économiques des entreprises de Saint-Barth.

- DESAILLOUD Emmanuelle : **Présidente**
- GUIBOUT Pierre Antoine
- MALESPINE David
- PEREIRA Benvinda
- RODRIGUES Gilberto
- MAGRAS Bertrand
- TRICOT Jean-François
- DORVILMA David
- LAPLACE Jérémie
- CROCHEPIERRE Jean-Pierre
- SABLIER Jean Mathieu

LA COMMISSION PROJETS-ÉVÈNEMENTS ET COMMUNICATION qui a pour objectif de définir et suivre les projets structurants pour les entreprises et pour l'île (exemples de la GPECT et du Plan de l'agriculture), de suivre les étapes définies pour l'aboutissement du projet et de valider celles-ci, de définir et valider les évènements annuels de la CEM et de valider le plan de communication et les actions de communication annuelle.

- MALESPINE David : **Président**
- DESAILLOUD Emmanuelle
- GUIBOUT Pierre Antoine
- PEREIRA Benvinda
- RODRIGUES Gilberto
- MAGRAS Bertrand
- TRICOT Jean-François
- DORVILMA David
- LAPLACE Jérémie
- CROCHEPIERRE Jean-Pierre
- SABLIER Jean Mathieu

LA COMMISSION TERRITORIALE DE VIDÉO PROTECTION DE SAINT-BARTHÉLEMY

- DESAILLOUD Emmanuelle : **Présidente**
- CROCHEPIERRE Jean-Pierre : Suppléant

LES CONSEILLERS TECHNIQUES sont des experts désignés par l'Assemblée Générale pour mettre leurs compétences au service de la CEM. À titre consultatif, ils contribuent aux réflexions, aux travaux des commissions et aux missions qui leur sont confiées par le Bureau. Leur engagement bénévole permet d'enrichir l'expertise et l'action de la CEM au bénéfice de ses missions et de ses ressortissants. 5 conseillers techniques accompagnent la CEM :

- Yohann Adam
- Jean-Claude Dufour
- Alina Hamard
- Pierre Marie Majorel
- François-Xavier MARTIN

CONSEILLÈRE TERRITORIALE de la collectivité d'outre mer de Saint-Barthélemy représentant la tutelle à la CEM :

- Melissa Lake

Organigramme de la CEM



THIERRY GREAUX - Directeur Général

Formation



GREGORY GUEROT
Responsable Pôle
Formation



FILIPA SOARES
Chargée de mission au centre de formation



ALEXIA LOUIS
Chargée de mission au centre de formation



MAËLLE GREAUX
Chargée de mission au centre de formation

Support



AUDREY PETER
Chargée des missions des finances et Appui aux entreprises



MANON PHILIPS
Chargée de communication et événementiel



JENNIFER TURBE
Chargée d'accueil

Entreprises



MAÏTÉ COHEN
Responsable Pôle entreprise et monitoring projet



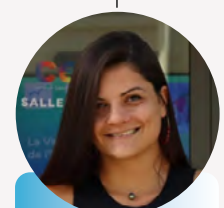
MAGALIE HODGE
Chargée aux formalités d'entreprises



PHILIPPE LESCOS
Chargé d'accompagnement et développement réseaux des entreprises



SIXTINE RAGOT
Chargée de missions pêche/agriculture et transition énergétique



ZOÉ CIRAUD
Juriste - Rédactrice d'actes juridiques

Mouvement de personnel en 2025 à la CEM



Arrivées Permanententes

Jennifer Turbé (mars)
chargée d'accueil

Sixtine Ragot (juin)
Chargée de mission
pêche, agriculture et
transition énergétique

Zoé Ciraud (novembre)
Juriste - Rédactrice
d'actes juridiques



Évolutions Contractuelles

Filipa Soares
Chargée de mission au
centre de formation

→ Passage en CDI en
août, congé maternité
prévu février 2026



Emplois Saisonniers

3 jobs d'été (juin-août) :

- **Daresha Ramboo,**
- **Sohane Greaux,**
- **Maëlys Ledee**

→ Renfort pour l'observatoire de la Jeunesse et aide à tous les services

Maëlle GREAUX (CDD)
Chargée de mission au
centre de formation
→ En renfort suite congé
maternité de Filipa SOARES

Départs et Fins de Contrat

Alina Hamard
Chargée de missions réglementaires et textes juridiques
(fin CDD juin)

Ophélie Gumbs
Chargée de mission au centre de formation (octobre)

Lise PERRIN
Chargée de mission agriculture, pêche (Fin Février)



L'équipe permanente compte 13 employés en fin d'année, dont 3 cadres.
Organisation resserrée avec recrutements ciblés sur des fonctions stratégiques.



L'économie des entreprises de Saint- Barthélemy

Avant Propos

Saint-Barthélemy, l'économie rare : transformer l'attractivité en puissance durable

À Saint-Barthélemy, la rareté n'est pas seulement une contrainte : elle est devenue une architecture économique. Rareté du foncier, rareté de la main-d'œuvre, rareté de l'espace disponible, rareté des ressources productives classiques. Mais c'est précisément de cette tension que l'île a construit l'un des modèles économiques les plus singuliers de la Caraïbe : une micro-économie dense, internationale, patrimoniale, entrepreneuriale, capable de convertir l'exiguïté territoriale en valeur, la contrainte insulaire en spécialisation, et l'image en actifs économiques tangibles.

Le portrait économique établi au 31 décembre 2025 révèle un territoire dont la taille ne dit rien de la profondeur réelle. Avec **9 168 établissements actifs**, **8 999 entités SIREN**, **936 créations en 2025** et un solde administratif positif de **652 établissements**, Saint-Barthélemy affiche une densité entrepreneuriale exceptionnelle au regard de son échelle insulaire. Cette vitalité ne relève pas d'un simple effet statistique : elle traduit une économie organisée autour de chaînes de valeur précises, exigeantes et fortement intégrées principalement dans les secteurs suivants : immobilier, tourisme haut de gamme, services aux entreprises, construction, commerce, hôtellerie-restauration, entretien du patrimoine bâti, conciergerie, transport, logistique et services personnels.

L'île ne fonctionne pas comme une économie caribéenne ordinaire. Elle ne recherche ni les volumes du tourisme de masse, ni l'industrialisation extensive, ni la compétition par les coûts. Son modèle repose sur une autre équation : une clientèle internationale solvable, un patrimoine immobilier fortement valorisé, une offre touristique premium, une fiscalité locale

spécifique, une culture entrepreneuriale diffuse et une économie de services très spécialisée. Cette combinaison donne à Saint-Barthélemy une place particulière dans l'espace régional : celle d'un territoire à très forte valeur unitaire, où chaque mètre carré, chaque compétence, chaque flux logistique et chaque service rendu participent à une économie de précision.

Les données sectorielles confirment cette singularité. La location de terrains et d'autres biens immobiliers constitue le premier code APE du stock actif, avec **1 199 établissements**, devant le nettoyage courant des bâtiments, la location de logements, le conseil, les services personnels, le paysagisme, les agences immobilières, les travaux de finition et la maçonnerie. Derrière ces chiffres se dessine une réalité stratégique : Saint-Barthélemy n'est pas seulement une destination touristique ; c'est un écosystème patrimonial complet, où le bâti de prestige génère des marchés continus de gestion, d'entretien, de rénovation, de services, d'intermédiation et de montée en gamme.

Cette économie est également portée par un tissu employeur très structuré, malgré sa fragmentation apparente. Les données recensent **1 224 entreprises employeuses** et un effectif salarié moyen annuel de **7 009,3 salariés**. Près de **89,3 %** des entreprises employeuses comptent moins de 11 salariés, mais l'emploi est fortement tiré par quelques secteurs stratégiques, en particulier l'hébergement-restauration, qui concentre **2 471,8 salariés moyens, soit 35,3 % de l'emploi salarié recensé**. La construction et le commerce complètent ce triptyque central. Cette configuration révèle une économie à deux niveaux : un socle très dense de TPE spécialisées et un noyau

d'établissements structurants, notamment hôteliers, qui portent une part déterminante de l'emploi.

La saisonnalité constitue l'un des marqueurs les plus puissants du modèle. En 2025, les effectifs déclarés atteignent un point haut en décembre avec **7 717 salariés**, contre **5 451** en septembre, soit un **écart de 2 266 salariés**. Ce différentiel illustre la capacité de l'île à absorber des pics d'activité très élevés, mais aussi la pression exercée sur le logement, le recrutement, les compétences et l'organisation sociale des entreprises. La performance économique de Saint-Barthélemy dépend donc autant de son attractivité externe que de sa capacité interne à stabiliser les conditions de production du service.

Un modèle en mouvement

L'année 2025 marque aussi une phase décisive de recomposition entrepreneuriale. Les **936 créations** enregistrées, en **hausse de 19,8 %** par rapport à 2024, confirment une dynamique de densification. Les services aux entreprises et le conseil représentent **320 créations**, l'immobilier et le patrimoine **171**, les services personnels, santé, culture et professions libérales **138**, tandis que le transport, la logistique et le maritime progressent fortement. Ce mouvement indique que l'économie locale ne se contente pas de reproduire son modèle : elle l'épaissit, le spécialise, l'outille et l'adapte à une demande plus sophistiquée.

Mais la force du modèle tient aussi à la lucidité de ses vulnérabilités. Les radiations atteignent **284 établissements en 2025**, après un pic de **348 en 2024**. Le triptyque 2023-2025 concentre **916 radiations, soit 62,1 % du total daté**, révélant un régime de rotation élevé. Cette rotation n'est pas nécessairement un signe de faiblesse ; elle peut traduire une économie agile, sélective, capable d'éliminer les structures insuffisamment capitalisées ou mal adaptées. Mais elle signale aussi des tensions profondes : coût du logement, rareté de la main-d'œuvre, dépendance aux importations, saisonnalité, pression foncière et concurrence sur les services de proximité.

Le véritable enjeu stratégique se situe là : préserver l'agilité sans laisser la rotation fragiliser les fonctions essentielles. Lorsque les radiations touchent le nettoyage, les traiteurs, les taxis, les services personnels, le paysagisme, le second œuvre ou l'immobilier, ce ne sont pas des

activités périphériques qui vacillent ; ce sont les infrastructures invisibles de l'économie résidentielle et touristique haut de gamme. Le luxe, à Saint-Barthélemy, ne repose pas seulement sur l'image : il repose sur une chaîne quotidienne de services, de compétences et de disponibilités humaines.

Le rapport met également en lumière un levier institutionnel majeur : la gestion de la CFAE. Depuis l'installation opérationnelle de la régie auprès de la CEM, les recettes perçues progressent de **2,377 M€ en 2021 à 3,173 M€ en 2025, soit une hausse de 33,5 %**. Dans le même temps, la dématérialisation avance nettement, avec le paiement en ligne et les virements représentant 77,6 % des recettes en 2025. Ces résultats montrent qu'une gouvernance de proximité, adossée à une meilleure connaissance du tissu entrepreneurial, peut renforcer à la fois le rendement, la conformité et la capacité de pilotage économique.

Saint-Barthélemy dispose ainsi d'une fenêtre stratégique rare. Son attractivité internationale est établie ; sa densité entrepreneuriale est démontrée ; ses chaînes de valeur sont identifiées ; ses fragilités sont mesurables ; ses leviers de transformation sont lisibles. La prochaine étape ne consiste pas seulement à croître, mais à choisir la qualité de cette croissance : mieux loger les actifs, professionnaliser les services, structurer les compétences, moderniser les outils administratifs, renforcer la donnée économique, accompagner les franchisements de seuils, développer le numérique appliqué au tourisme, accélérer la rénovation durable, organiser les métiers du maritime et consolider les fonctions support du modèle haut de gamme.

Les années à venir seront déterminantes. Saint-Barthélemy peut demeurer une économie attractive, mais sous tension ; ou devenir une référence caribéenne de développement territorial maîtrisé, capable d'articuler excellence touristique, intelligence patrimoniale, soutenabilité sociale, performance administrative et diversification ciblée. Ce document doit être lu comme un instrument de vision : il donne aux décideurs publics, aux investisseurs, aux institutions économiques et aux partenaires stratégiques les clés d'un territoire qui ne se contente plus d'être désirable, mais qui peut devenir incontournable.

Trois variantes d'accroche

I Institutionnelle



Saint-Barthélemy entre dans une phase où la connaissance fine de son tissu économique devient un outil de souveraineté territoriale. Derrière la puissance de son image internationale se dessine une réalité plus stratégique encore : celle d'une économie dense, sélective, spécialisée, dont le pilotage conditionnera la soutenabilité du modèle insulaire.

I Géostratégique



Dans la Caraïbe, certains territoires pèsent par leur démographie, d'autres par leurs ressources naturelles. Saint-Barthélemy appartient à une troisième catégorie : celle des économies rares, capables de transformer leur positionnement, leur patrimoine et leur attractivité internationale en influence économique disproportionnée.

I Investisseur / international business



Saint-Barthélemy n'offre pas un marché de volume ; elle offre un marché de valeur. Pour les investisseurs, les opérateurs spécialisés et les partenaires économiques capables de comprendre ses contraintes, l'île représente un écosystème premium où l'immobilier, les services, le tourisme, la maintenance, le numérique et l'expérience client composent une chaîne de valeur à haute intensité.



10 idées structurantes du rapport

1. Une densité entrepreneuriale exceptionnelle pour une petite économie insulaire.
2. Un modèle économique fondé sur l'immobilier, le tourisme premium et les services.
3. Une économie de valeur plutôt qu'une économie de volume.
4. Une forte domination des TPE.
5. Un emploi salarié concentré dans l'hébergement-restauration, la construction et le commerce.
6. Une saisonnalité très marquée, avec un impact direct sur l'emploi et les besoins RH.
7. Une dynamique de créations élevée, signe d'attractivité et de recomposition.
8. Une rotation entrepreneuriale forte, révélatrice d'agilité mais aussi de vulnérabilités.
9. Des fragilités structurelles : logement, main-d'œuvre, foncier, importations, climat, saisonnalité.
10. Une gouvernance économique modernisable par la donnée, la fiscalité locale, la dématérialisation et l'accompagnement des entreprises.

10 chiffres les plus puissants utilisés

1. 9 168 établissements actifs au 31 décembre 2025.
2. 8 999 SIREN distincts actifs.
3. 936 créations d'établissements en 2025.
4. +19,8 % de créations en 2025 par rapport à 2024.
5. 652 établissements de solde administratif positif en 2025.
6. 1 224 entreprises employeuses recensées via les DSN.
7. 7 009,3 salariés moyens annuels déclarés.
8. 35,3 % de l'emploi salarié porté par l'hébergement-restauration.
9. 2 266 salariés d'écart entre septembre et décembre 2025.
10. +33,5 % de recettes CFAE perçues entre 2021 et 2025.

Chapitre 1

Portrait économique des entreprises de Saint-Barthélemy au 31 décembre 2025

Le tissu économique de Saint-Barthélemy est très dense au regard de la taille de l'île : 9 168 établissements actifs au 31 décembre 2025, rattachés à 8 999 SIREN distincts. L'année 2025 enregistre 936 créations d'établissements, contre 284 radiations, soit un solde apparent de 652 établissements.

La structure observée est cohérente avec les spécificités de Saint-Barthélemy : économie insulaire, foncier rare et coûteux, poids de l'immobilier, du tourisme haut de gamme, des services aux résidents et aux visiteurs, forte présence de petites unités et de structures patrimoniales. Les résultats doivent donc être lus avec une double grille : d'un côté une économie de services diversifiée ; de l'autre une économie contrainte par l'espace, la saisonnalité, le coût du travail et la dépendance aux flux touristiques, aux importations et aux marchés extérieurs.

Indicateur	Valeur
Établissements actifs	9 168
Entités SIREN actives	8 999
Créations 2025	936
Radiations 2025	284
Solde administratif 2025	652
Établissements actifs déclarant au moins 1 salarié	940

↑ Tableau 1 – Chiffres clés issus des fichiers transmis

L'unité statistique principale des fichiers est l'établissement, identifié par un SIRET. Une même entreprise, identifiée par son SIREN, peut porter plusieurs établissements ou activités. Le rapport distingue donc, lorsque l'information le permet, le stock d'établissements et les entités SIREN.

La distinction juridique est opérée en trois familles : sociétés/personnes morales (SAS, SASU, SARL, SCI, sociétés civiles, etc.), entreprises individuelles et assimilées (entreprise individuelle, micro-entrepreneur, artisan, commerçant, profession libérale, agent commercial, exploitant agricole), et autres entités (associations, collectivités, formes non renseignées). Cette typologie est analytique : elle vise à mettre en évidence les comportements économiques et administratifs, sans se substituer à la qualification juridique exacte de chaque dossier.

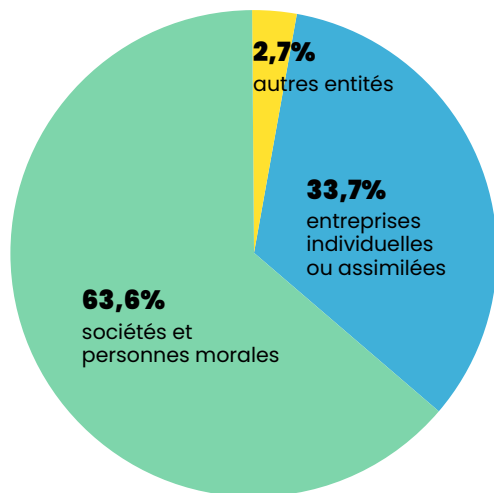
Pour le contexte externe, le rapport mobilise à titre de cadrage les sources publiques récentes de l'INSEE et de l'IEDOM : l'INSEE diffuse les statistiques territoriales de Saint-Barthélemy et l'IEDOM souligne, dans son rapport annuel économique 2024 publié en 2025, le dynamisme et l'attractivité touristique de l'île.

1.1. Un stock très important d'établissements pour une petite économie insulaire

Au 31 décembre 2025, le fichier des établissements ouverts recense 9 168 établissements actifs. Rapporté à la taille de Saint-Barthélemy, ce volume traduit une intensité entrepreneuriale élevée. Il reflète à la fois l'importance des activités de services, l'existence de nombreuses entités patrimoniales et immobilières, ainsi qu'une pratique fréquente de la multi-activité ou de la structuration par sociétés distinctes.

La présence de 8 999 SIREN distincts montre que le stock d'établissements n'est pas équivalent au nombre d'entreprises. 151 entités disposent de plusieurs établissements dans le fichier, ce

qui invite à raisonner avec prudence : un même acteur économique peut apparaître plusieurs fois lorsqu'il exploite plusieurs lieux, enseignes ou activités.



↑ Figure 1 – Répartition des établissements actifs par grande catégorie juridique

1.2. Sociétés et entreprises individuelles : deux logiques économiques complémentaires

Le diagramme met en évidence une forte domination des sociétés et personnes morales dans le tissu économique de Saint-Barthélemy. Cette situation reflète directement le poids considérable de l'immobilier, du tourisme haut de gamme et des activités patrimoniales dans l'économie locale.

Les sociétés et personnes morales regroupent principalement les SAS, SARL, SCI et autres structures sociétaires. Leur importance s'explique par plusieurs facteurs.

Tout d'abord, l'économie de Saint-Barthélemy repose fortement sur l'immobilier de luxe et les résidences secondaires. Les SCI sont largement utilisées pour organiser la détention des biens immobiliers, optimiser la gestion patrimoniale et faciliter les transmissions familiales. Le niveau très élevé des prix du foncier pousse naturellement les investisseurs et les familles à structurer leurs actifs sous forme sociétaire.

Ensuite, les SAS et SARL sont particulièrement adaptées aux activités touristiques, commerciales et de services. Elles offrent une souplesse de fonctionnement adaptée aux besoins des activités haut de gamme présentes sur l'île : restauration, conciergerie, location saisonnière, commerce de luxe, bâtiment et services

personnalisés.

Les entreprises individuelles et assimilées restent néanmoins très présentes. Elles reflètent une forte culture entrepreneuriale locale et un tissu économique largement composé de petites structures, d'artisans, de prestataires techniques et de travailleurs indépendants. Le modèle économique de Saint-Barthélemy fonctionne beaucoup sur la sous-traitance, les prestations spécialisées et les activités de proximité.

La catégorie des autres entités reste plus marginale. Elle comprend notamment certaines associations, structures civiles particulières ou organismes spécifiques qui jouent un rôle plus limité dans l'économie marchande locale.

Globalement, cette répartition confirme plusieurs caractéristiques fondamentales du modèle économique de Saint-Barthélemy :

- ✓ une économie patrimoniale fortement liée à l'immobilier ;
- ✓ un poids majeur du tourisme haut de gamme ;
- ✓ une domination des TPE ;
- ✓ une économie de services très spécialisée ;
- ✓ une faible industrialisation ;
- ✓ un tissu entrepreneurial flexible et réactif.

La petite taille du territoire, la rareté du foncier, la forte saisonnalité touristique et le positionnement luxe de l'île favorisent naturellement des structures juridiques souples et adaptées aux activités de niche.

Nombre	count
ENTREPRISE INDIVIDUELLE	3 089
SAS	2 392
SARL	1 390
SCI	895
SASU	655
SARLU (EX EURL)	323

↑ Tableau 2 – Principales formes juridiques des établissements actifs

1.2.1. Une domination des structures individuelles et patrimoniales

L'analyse des formes juridiques des établissements actifs à Saint-Barthélemy met généralement en évidence une forte représentation :

- des sociétés civiles immobilières (SCI),
- des SARL,
- des SAS,
- des entreprises individuelles,
- ainsi que des structures patrimoniales et de gestion.

Cette répartition reflète directement la structure économique particulière de Saint-Barth :
une économie fondée sur l'immobilier, le tourisme de luxe et les services.

1.2.2. Le poids majeur des SCI : une économie patrimoniale avant tout

À Saint-Barth, l'immobilier constitue le principal actif économique.

La SCI est particulièrement adaptée :

- à la détention de villas,
- à la transmission familiale,
- à la gestion patrimoniale,
- à l'investissement immobilier,
- et à la location saisonnière.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation :

- très haut niveau de valorisation foncière ;
- rareté du foncier ;
- importance des résidences secondaires ;
- attractivité internationale des investissements immobiliers.

1.2.3. Les SARL et SAS : des structures adaptées aux TPE locales

Les SARL et SAS sont très présentes dans :

- le commerce,
- la restauration,
- les services,
- le bâtiment,
- les activités touristiques.

Pourquoi la SARL reste très utilisée ?

- adaptée aux entreprises familiales ;
- fonctionnement rassurant ;
- adaptée aux petites structures locales.

Pourquoi la SAS progresse fortement ?

- ✓ souplesse juridique ;
- ✓ meilleure adaptation aux investisseurs ;
- ✓ développement des activités premium et internationales.

1.2.4. Le poids important des entreprises individuelles

Les entreprises individuelles sont nombreuses dans :

- le bâtiment,
- les services,
- les métiers techniques,
- les activités artisanales.

Cela reflète :

- ✓ une forte culture entrepreneuriale ;
- ✓ un tissu de microstructures ;
- ✓ une économie de prestations de services ;
- ✓ un fonctionnement basé sur la sous-traitance.

1.2.5. Une faible présence des grandes sociétés

On observe relativement peu :

- de grandes entreprises ;
- de groupes industriels ;
- de sociétés fortement capitalisées localement.

Pourquoi ?

- ✓ petite taille du territoire ;
- ✓ coût élevé du foncier ;
- ✓ marché limité ;
- ✓ contraintes logistiques et de main-d'œuvre.

1.2.6. Une économie très spécifique

Le tissu juridique montre :

- énormément de petites entités ;
- une grande fragmentation des activités.

Cela traduit :

- ✓ une économie de niche ;
- ✓ une forte flexibilité ;
- ✓ une adaptation à la saisonnalité touristique.

1.2.7. L'impact du tourisme de luxe sur les formes juridiques

Le tourisme haut de gamme influence fortement l'organisation juridique locale.

Les activités liées au luxe nécessitent :

- des structures souples ;
- une gestion patrimoniale optimisée ;
- des montages immobiliers spécialisés.

Exemples :

SCI patrimoniales ; SAS de conciergerie ; agences immobilières premium ; sociétés de location saisonnière.

1.2.8. Une forte dimension patrimoniale et familiale

Le tissu économique conserve une logique :

- familiale ;
- patrimoniale ;
- intergénérationnelle.

Beaucoup d'entreprises sont :

- ✓ détenues par des familles locales ;
- ✓ transmises entre générations ;
- ✓ organisées autour du patrimoine immobilier.

1.2.9. Les fragilités du modèle économique

La structure juridique locale révèle certaines vulnérabilités :

- forte dépendance à l'immobilier ;
- dépendance au tourisme international ;
- sensibilité aux crises économiques mondiales ;
- vulnérabilité aux catastrophes naturelles.

Le poids des très petites structures peut aussi limiter :

- les capacités d'investissement ;
- les économies d'échelle ;
- la diversification économique.

Conclusion générale

L'analyse des formes juridiques confirme que Saint-Barthélemy possède une économie :

- patrimoniale ;
- immobilière ;
- touristique ;
- tertiaire ;
- dominée par les TPE.

Les formes juridiques reflètent directement :

- le poids de l'immobilier ;
- l'importance des structures familiales ;
- le développement du tourisme premium ;
- la forte culture entrepreneuriale locale.

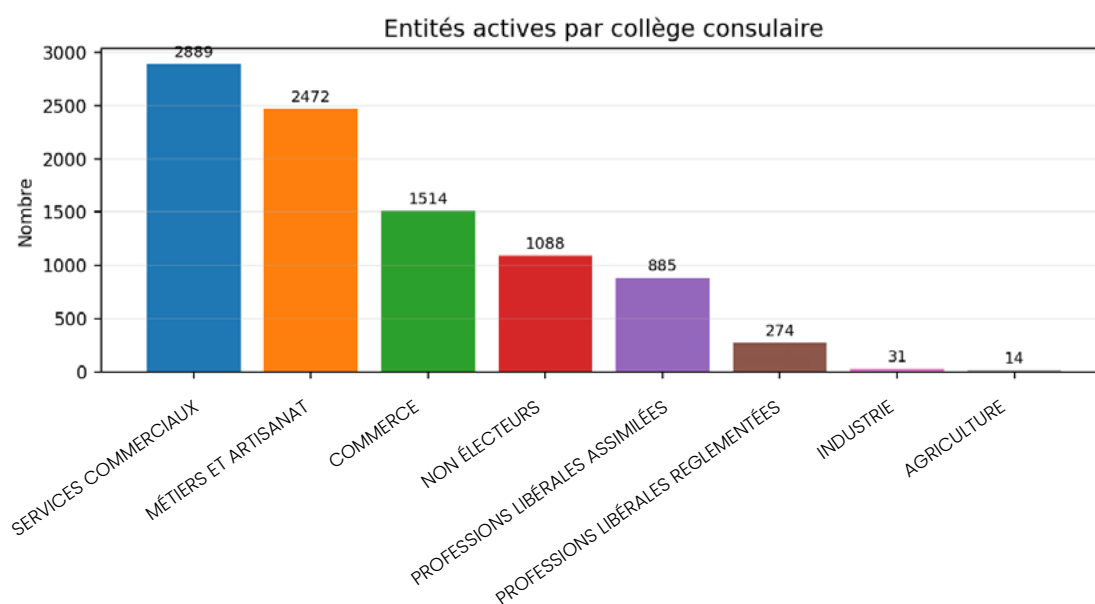
Saint-Barthélemy présente ainsi une micro-économie insulaire hautement patrimoniale, tournée vers le luxe, l'immobilier et les services personnalisés.

1.3. Lecture sectorielle : une économie de services, d'immobilier et de proximité

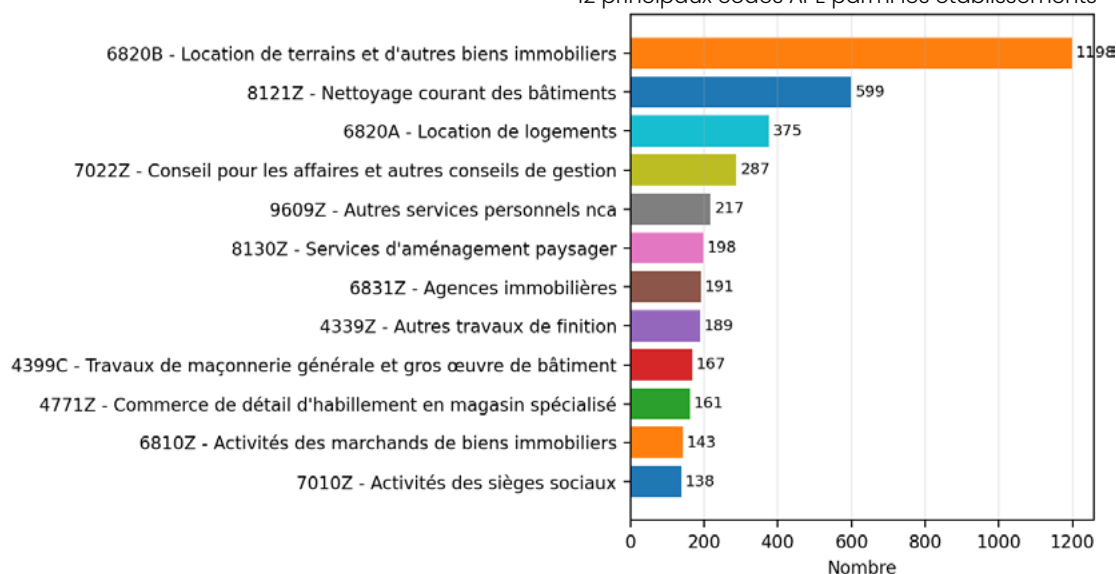
La répartition par collège consulaire confirme la centralité des services commerciaux et du commerce, complétée par les métiers et l'artisanat. Cette configuration est caractéristique d'une économie insulaire où la demande touristique et résidentielle stimule l'hébergement, la restauration, l'immobilier, les travaux, la maintenance, les services personnels et les fonctions supports.

Les principaux codes APE actifs révèlent plusieurs piliers. Les activités immobilières et de location traduisent la valeur stratégique du foncier et du patrimoine. Les travaux spécialisés et services de bâtiment renvoient à l'entretien permanent d'un parc immobilier haut de gamme et contraint. Les activités de restauration, services aux entreprises, holdings ou sièges sociaux signalent une économie à la fois opérationnelle et patrimoniale.

↓ Figure 2 – Établissements actifs par collège



↑ 12 principaux codes APE parmi les établissements



↑ Figure 3 – Principaux codes APE des établissements actifs

1.3.1. Structure générale du tissu économique de Saint-Barthélemy

L'analyse des codes APE actifs met en évidence une économie extrêmement spécialisée autour :

- de l'immobilier,
- du tourisme haut de gamme,
- des services à la personne et aux entreprises,
- du bâtiment,
- et des activités liées à l'entretien des villas et résidences secondaires.

Le tissu économique de Saint-Barthélemy présente les caractéristiques typiques d'une économie insulaire touristique à forte valeur patrimoniale, mais avec des spécificités propres au positionnement « luxe » de l'île.

1.3.2. Le poids écrasant de l'immobilier

Les activités de location immobilière représentent une part majeure des établissements actifs.

Saint-Barth est avant tout :

- une île à très forte pression foncière,
- un territoire à faible superficie,
- un marché immobilier extrêmement valorisé,
- une destination internationale de luxe.

L'économie locale repose largement sur :

- la détention patrimoniale,
- la location saisonnière haut de gamme,
- les SCI familiales,
- les structures de gestion immobilière.

Conséquences économiques :

- ✓ économie de rente immobilière très forte ;
- ✓ forte capitalisation du foncier ;
- ✓ attractivité internationale des investissements immobiliers.

1.3.3. Une économie tirée par le tourisme haut de gamme

Les activités liées à :

- la restauration,
- au commerce,
- aux services,
- aux agences immobilières,
- aux traiteurs,
- aux activités événementielles

sont très représentées.

Saint-Barth n'a pas un tourisme de masse.

Le modèle économique repose sur :

- une clientèle aisée,
- des séjours courts mais très dépensiers,
- une forte exigence de services,
- une consommation premium.

L'économie locale s'oriente donc vers :

- le service personnalisé,
- le luxe,
- l'expérience client,
- la conciergerie,
- les prestations sur mesure.

1.3.4. L'importance du bâtiment et des travaux

Les métiers du BTP sont fortement représentés :

- maçonnerie,
- finition,
- installation électrique,
- peinture,
- paysagisme.

Pourquoi ?

Entretien permanent du parc immobilier

Le parc immobilier est exposé :

- aux conditions tropicales,
- à l'air salin,
- aux cyclones.

Cela nécessite :

- entretien constant,
- rénovations fréquentes,
- modernisation continue.

Montée en gamme permanente

Les propriétaires investissent régulièrement pour :

- valoriser leurs biens,
- améliorer les prestations locatives,
- répondre aux standards internationaux du luxe.

Rotation immobilière importante

Le marché immobilier de prestige entraîne :

- acquisitions,
- reventes,
- transformations,
- agrandissements.

1.3.5. Une économie très orientée services

Le poids des activités de conseil et de services montre une forte tertiarisation.

Saint-Barth fonctionne avec :

- beaucoup de petites structures,
- des indépendants,
- des prestataires spécialisés,
- des activités externalisées.

Le modèle économique favorise :

- ✓ la flexibilité,
- ✓ les micro-entreprises,
- ✓ les sociétés de services,
- ✓ les activités de conseil.

1.3.6. Une faible présence industrielle et agricole

L'analyse montre une très faible représentation :

- de l'industrie,
- de la production,
- de l'agriculture.

Pourquoi ?

- territoire très petit ;
- absence d'espace industriel ;
- coût du foncier extrêmement élevé ;
- dépendance aux importations ;
- contraintes environnementales.

Conséquence :

Saint-Barth est davantage une économie de services et d'importation qu'une économie de production.

1.3.7. Une économie de microstructures

Le tissu économique est composé majoritairement :

- de TPE,
- d'indépendants,
- de sociétés patrimoniales.

Cela reflète :

- une économie entrepreneuriale,
- très atomisée,
- peu industrialisée,
- dépendante des prestations de proximité.

1.3.8. Les spécificités économiques propres à Saint-Barth

1.3.8.1. Le luxe structure l'ensemble de l'économie

Même les secteurs classiques sont influencés par :

- les standards du luxe,
- les attentes internationales,
- la qualité de service.

1.3.8.2. Une économie fortement saisonnière

Une grande partie des activités dépend :

- ✓ de la haute saison touristique,
- ✓ des fêtes de fin d'année,
- ✓ des flux nord-américains.

1.3.8.3. Une forte dépendance immobilière

Le poids de l'immobilier peut rendre l'économie vulnérable :

- aux crises internationales,
- aux variations du marché du luxe,
- aux catastrophes naturelles.

1.3.9. Conclusion générale

Saint-Barthélemy possède une économie :

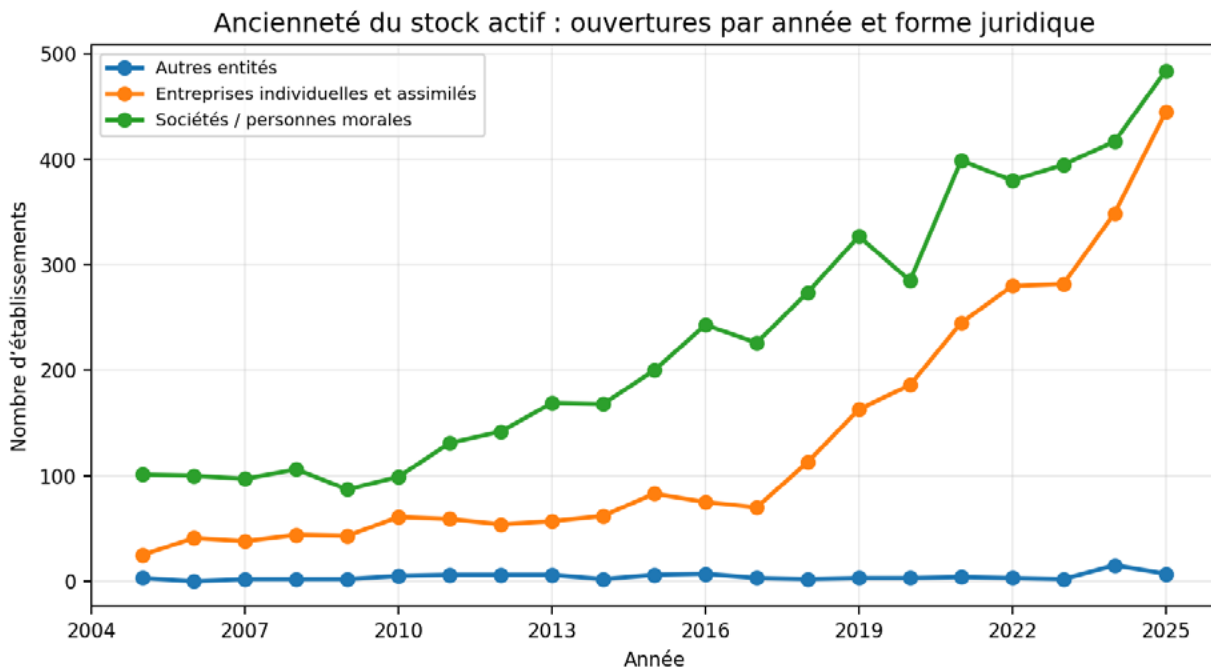
- ✓ tertiaire,
- ✓ touristique,
- ✓ patrimoniale,
- ✓ immobilière,
- ✓ fortement orientée luxe.

Les moteurs principaux sont :

1. l'immobilier,
2. le tourisme premium,
3. le bâtiment,
4. les services personnalisés.

Saint-Barth présente ainsi une micro-économie insulaire mondialisée, portée par le tourisme international de luxe et la valorisation immobilière.

1.4. Ancienneté du stock actif et trajectoire de développement



↑ Figure 4 — Années d'ouverture des établissements encore actifs au 31 décembre 2025

L'analyse des dates d'ouverture du stock actif des entreprises ne mesure pas toutes les créations historiques : elle mesure les ouvertures encore présentes au 31 décembre 2025. Elle donne donc une lecture de la survivance économique. Une cohorte ancienne encore

active suggère des modèles économiques robustes ou patrimoniaux ; une cohorte récente importante signale un renouvellement rapide, mais aussi une possible fragilité si les activités sont très dépendantes de la conjoncture touristique ou immobilière.

1.5. Analyse des entreprises employeuses à Saint-Barthélemy à partir des DSN 2025 transmises par la CPS et ajustées avec les données du fichier de la CFAE selon le cas

Périmètre : entreprises employeuses d'au moins un salarié en 2025 à Saint-Barthélemy, avec détail mensuel des DSN et moyenne annuelle des effectifs salariés.

Indicateur	Valeur
Entreprises employeuses recensées	1 224
Effectif salarié moyen annuel DSN	7 009,3
Part des entreprises de moins de 11 salariés	89,3 %
Part des salariés portés par les entreprises de 50 salariés et plus	26,0 %
Secteur le plus employeur	Hébergement et restauration (2 471,8 salariés moyens)
Mois haut / mois bas	Décembre (7 717) / septembre (5 451)

1.5.1. Rôle, intérêt et limites de la DSN

La déclaration sociale nominative (DSN) est une déclaration mensuelle dématérialisée, produite à partir du logiciel de paie, qui transmet de manière unique et automatisée les informations relatives à chaque salarié. Elle sert notamment au calcul et au paiement des cotisations sociales et à la transmission sécurisée des événements affectant la vie du contrat de travail (arrêt maladie, maternité, paternité, fin de contrat, etc.). La DSN est déclarée par SIRET, c'est-à-dire au niveau de l'établissement, et non strictement au niveau du SIREN de l'entreprise.

Son intérêt administratif est important : elle remplace ou agrège de nombreuses déclarations sociales, réduit les ressaisies, rapproche les données sociales du cycle réel de la paie et améliore la traçabilité des droits sociaux. Elle constitue donc une source robuste pour mesurer l'emploi salarié déclaré mois par mois.

Comme source statistique, elle présente toutefois des limites : elle reflète l'emploi déclaré en paie et dépend de la qualité des déclarations ; les effectifs peuvent différer des notions juridiques d'effectif applicables à certains seuils sociaux ; les établissements multi-SIRET ou groupes peuvent fragmenter l'observation ; la saisonnalité, les temps partiels, les contrats

courts ou les corrections déclaratives peuvent modifier l'interprétation. Les données doivent donc être utilisées comme un excellent indicateur de l'emploi salarié déclaré, mais non comme un audit juridique exhaustif de chaque entreprise.

Il peut néanmoins subsister certaines anomalies dans la transmission des flux DSN susceptibles d'altérer partiellement la fiabilité des données communiquées par la CPS. Par ailleurs, il convient de rappeler qu'une partie des entreprises relève de régimes extérieurs au périmètre de la CPS, notamment l'ENIM ou l'URSSAF ; les données correspondantes ne sont donc pas intégrées dans le champ analysé.

Afin d'améliorer la représentativité des résultats, les données issues des déclarations réalisées par les entreprises dans le cadre de la Contribution Forfaitaire Annuelle des Entreprises (CFAE) ont également été mobilisées. Cette approche permet d'obtenir une vision plus complète du tissu économique local.

Il convient toutefois de préciser que la CFAE ne couvre ni les établissements publics ni certaines associations. En conséquence, les analyses présentées ci-après comportent nécessairement une marge résiduelle d'imprécision, tout en demeurant globalement représentatives des dynamiques économiques observées à Saint-Barthélemy.

1.5.2. Analyse des effectifs salariés

La structure employeuse est massivement dominée par les très petites unités : 1 093 entreprises, soit 89,3 % du total, emploient moins de 11 salariés en moyenne annuelle. Elles représentent toutefois 42,6 % de l'emploi salarié moyen, ce qui montre un tissu très diffus mais pas exclusif dans le portage de l'emploi.

À l'inverse, les entreprises de 50 salariés et plus sont peu nombreuses, mais concentrent une part significative de l'emploi. Les deux plus grands employeurs dépassent chacun 250 salariés moyens et appartiennent à l'hôtellerie. Ce profil illustre une économie locale composée d'une majorité de TPE/PME de proximité et d'un petit nombre d'établissements structurants, notamment dans les activités touristiques haut de gamme.

Tranche d'effectifs	Entreprises	% entreprises	Salariés moyens	% salariés
Moins de 11 salariés	1 093	89,3 %	2 985,4	42,6 %
11 à 19 salariés	77	6,3 %	1 092,5	15,6 %
20 à 49 salariés	39	3,2 %	1 112,0	15,9 %
50 à 149 salariés	11	0,9 %	810,1	11,6 %
150 à 249 salariés	2	0,2 %	388,0	5,5 %
250 à 299 salariés	1	0,1 %	299,4	4,3 %
300 salariés et plus	1	0,1 %	321,9	4,6 %

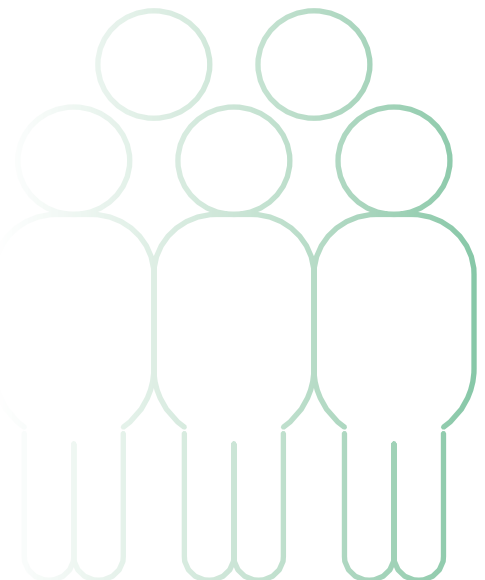
1.5.3. Analyse en droit social : seuils d'effectifs et obligations

Seuil indicatif : Principales obligations ou points d'attention

Seuil indicatif	Principales obligations ou points d'attention
1 salarié et plus	Socle employeur : contrat de travail, paie, DSN, cotisations, registre unique du personnel, affichages/informations obligatoires, document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), prévention santé-sécurité.
11 salariés et plus	Mise en place du comité social et économique (CSE) lorsque l'effectif d'au moins 11 salariés est atteint pendant 12 mois consécutifs ; renforcement du dialogue social et de la formalisation RH.
11 à moins de 50 salariés	Point de vigilance depuis 2025 pour certaines entreprises bénéficiaires : expérimentation/obligation de mise en place d'un dispositif de partage de la valeur sous conditions de bénéfice net fiscal.
20 salariés et plus	Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) à hauteur de 6 % de l'effectif moyen annuel ; vigilance sur les déclarations et contributions éventuelles.
50 salariés et plus	CSE doté d'attributions élargies, BDESE, règlement intérieur, participation sous condition de franchissement durable du seuil, index égalité professionnelle femmes-hommes, consultations récurrentes, obligations de négociation et formalisme accru.
300 salariés et plus	Obligations renforcées de dialogue social et d'information économique et sociale, notamment dans la structuration de la BDESE, de la formation et des politiques RH.

Au regard du fichier, les obligations les plus structurantes concernent un nombre restreint d'employeurs : 116 entités atteignent au moins 11 salariés moyens, 39 atteignent 20 à 49 salariés, et 15 dépassent 50 salariés. Cette lecture doit rester indicative : les seuils légaux reposent sur des règles de décompte propres, parfois appréciées sur 12 mois consécutifs ou plusieurs années, et non automatiquement sur la seule moyenne annuelle DSN.

Pour Saint-Barthélemy, l'enjeu n'est donc pas seulement la conformité des grands employeurs ; il réside aussi dans l'accompagnement des petites structures lors des franchissements de seuils. La rareté de la main-d'œuvre, la saisonnalité, le coût du logement et la tension sur les recrutements peuvent conduire une TPE à franchir ponctuellement un seuil sans disposer immédiatement d'une fonction RH structurée.



1.5.4. Analyse sectorielle

Le commerce est le premier secteur en nombre d'employeurs (265 entités), devant la construction (227) et les services administratifs et de soutien (141). En volume d'emplois, le classement change nettement : l'hébergement-restauration domine avec 2 471,8 salariés moyens, soit 35.3 % de l'emploi salarié recensé.

Cette dissociation entre nombre d'entreprises et volume d'emploi est typique d'une économie touristique insulaire : beaucoup de commerces et d'entreprises de construction existent, mais les hôtels, restaurants et services associés portent une part très importante des emplois salariés, notamment lors de la haute saison.



Secteur	Entreprises	% entreprises	Salariés moyens	% salariés
Hébergement et restauration	116	9,5 %	2 471,8	35,3 %
Construction	227	18,5 %	1 302,2	18,6 %
Commerce	265	21,7 %	1 052,3	15,0 %
Services administratifs et de soutien	141	11,5 %	551,6	7,9 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	134	10,9 %	305,2	4,4 %
Activités immobilières	87	7,1 %	278,1	4,0 %
Transport et entreposage	37	3,0 %	229,4	3,3 %
Industrie manufacturière	45	3,7 %	228,6	3,3 %
Eau, assainissement, déchets	13	1,1 %	125,3	1,8 %
Activités financières et assurance	37	3,0 %	100,1	1,4 %
Information et communication	20	1,6 %	91,2	1,3 %
Autres activités de services	38	3,1 %	76,6	1,1 %
Non renseigné	19	1,6 %	68,8	1,0 %
Santé humaine et action sociale	10	0,8 %	48,3	0,7 %
Arts, spectacles et loisirs	18	1,5 %	35,7	0,5 %

Codes APE les plus employeurs.

Code APE	Entreprises	Salariés moyens	% salariés	% salariés
5510Z – Hôtels et hébergement similaire	24	1 493,9	21,3 %	35,3 %
5610A – Restauration traditionnelle	44	764,6	10,9 %	18,6 %
4399C – Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	46	487,8	7,0 %	15,0 %
4771Z – Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	60	171,5	2,4 %	7,9 %
6820B – Location de terrains et d'autres biens immobiliers	31	142,8	2,0 %	4,4 %
4321A – Travaux d'installation électrique dans tous locaux	30	136,2	1,9 %	4,0 %
4711D – Supermarchés	2	120,0	1,7 %	3,3 %
4120A – Construction de maisons individuelles	6	114,4	1,6 %	3,3 %
7711A – Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers	20	105,3	1,5 %	1,8 %
8130Z – Services d'aménagement paysager	35	105,2	1,5 %	1,4 %
6831Z – Agences immobilières	37	98,4	1,4 %	1,3 %
5610C – Restauration de type rapide	21	95,8	1,4 %	1,1 %
4391A – Travaux de charpente	22	80,2	1,1 %	1,0 %
4332A – Travaux de menuiserie bois et PVC	15	77,2	1,1 %	0,7 %
4312A – Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	13	77,0	1,1 %	0,5 %

Le code APE 5510Z (hôtels et hébergement similaire) ressort comme le principal contributeur à l'emploi, avec un effectif moyen très supérieur au nombre d'établissements concernés. Les codes de restauration traditionnelle, travaux spécialisés, commerce de détail et activités immobilières complètent le tableau. La lecture fine par APE confirme le poids combiné du tourisme, de l'entretien du parc immobilier, des services aux visiteurs et de la construction.



1.5.5. Analyse par forme juridique

Forme juridique	Entreprises	% entreprises	Salariés moyens	% salariés
SAS	633	51,7 %	3 153,4	45,0 %
SARL	216	17,6 %	1 345,4	19,2 %
SASU	210	17,2 %	1 566,2	22,3 %
ENTREPRISE INDIVIDUELLE	52	4,2 %	129,7	1,8 %
SARLU (ex EURL)	43	3,5 %	306,0	4,4 %
SEL	13	1,1 %	68,3	1,0 %
SCI	9	0,7 %	12,9	0,2 %
SNC	7	0,6 %	125,7	1,8 %

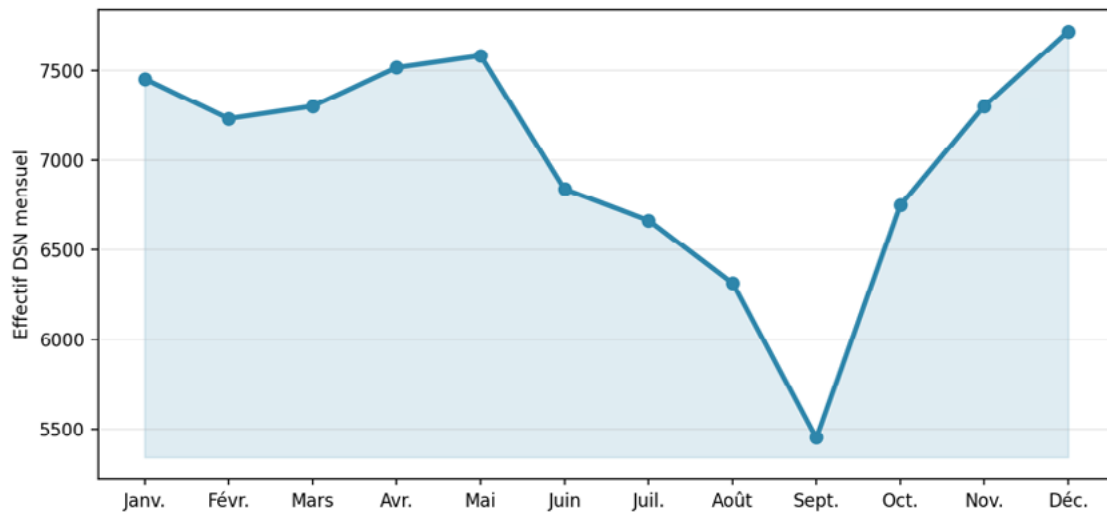
Les SAS sont de loin la forme la plus représentée (633 entités), suivies des SARL (216) et des SASU (210). Les SAS et SASU concentrent à elles seules 67,3 % de l'emploi salarié moyen.

Cette structure révèle un tissu entrepreneurial largement organisé sous des formes sociétaires souples et adaptées à l'investissement, aux activités de services et à la gestion d'établissements. Les entreprises individuelles restent nombreuses mais pèsent peu en emploi, ce qui correspond à des activités artisanales, commerciales ou de services de petite taille.



1.5.6. Évolution mensuelle, saisonnalité et concentration de l'emploi

↓ Figure 7 – Évolution mensuelle des effectifs DSN 2025.



La série mensuelle met en évidence une saisonnalité très marquée. Le point haut est observé en Déc. avec 7 717 salariés déclarés, tandis que le point bas intervient en Sept. avec 5 451 salariés. L'écart entre ces deux mois atteint 2 266 salariés, soit environ 41.6 % du niveau du mois bas.

Cette courbe correspond à la saisonnalité de l'économie locale : montée progressive sur la haute saison, ralentissement à la fin de l'été et reprise à l'approche de la saison touristique hivernale. Elle souligne l'importance des dispositifs RH adaptés aux pics d'activité, aux contrats saisonniers et à l'hébergement des salariés.

1.5.7. Analyse économique pour Saint-Barthélemy

Le profil observé s'explique par les caractéristiques structurelles de Saint-Barthélemy : un territoire insulaire de petite taille, une économie très orientée vers le tourisme haut de gamme, un foncier rare et coûteux, des besoins permanents en maintenance, construction, commerce et services, et une main-d'oeuvre difficile à recruter et à loger. Ces contraintes favorisent un tissu de TPE/PME nombreuses, souvent spécialisées, tout en laissant une place centrale à quelques établissements hôteliers et groupes de services qui structurent l'emploi salarié.

Les forces du tissu employeur sont sa densité entrepreneuriale, sa capacité d'adaptation, la diversité des activités de proximité et l'effet d'entraînement du tourisme sur le commerce, la construction, les services immobiliers et les services administratifs. Ses fragilités résident

dans la saisonnalité, la dépendance à la conjoncture touristique internationale, la tension sur les qualifications, le coût du logement des salariés, la vulnérabilité face aux aléas climatiques et la faible profondeur du marché du travail local.

Un enjeu public important consiste donc à sécuriser le parcours des employeurs lors des changements d'échelle : information sociale, appui RH, anticipation des seuils, conditions de logement des salariés, formation locale, attractivité des métiers et prévention des risques professionnels dans les secteurs à forte intensité de main-d'oeuvre.

1.5.8. Conclusion synthétique

L'analyse met en évidence un tissu employeur très majoritairement composé de TPE, mais dont l'emploi salarié est fortement tiré par l'hébergement-restauration, la construction et le commerce. Saint-Barthélemy présente ainsi un modèle économique dynamique, entrepreneurial et fortement lié à l'attractivité touristique, mais soumis à des contraintes sociales et territoriales fortes : saisonnalité, recrutement, logement, conformité sociale et dépendance à quelques secteurs clés.

Pour une collectivité ou une institution économique locale, l'enjeu principal est d'utiliser ces données comme un outil d'aide à la décision : anticiper les besoins RH, accompagner les franchissements de seuils sociaux, cibler les secteurs les plus exposés et consolider les conditions d'un développement économique durable et socialement sécurisé.

1.5.9. Analyse de l'évolution de la masse salariale

Ce rapport présente une analyse détaillée de l'évolution de la masse salariale à Saint-Barthélemy entre 2019 et 2025 à partir des données transmises par la CPS uniquement.

1.5.9.1. Contexte et méthodologie

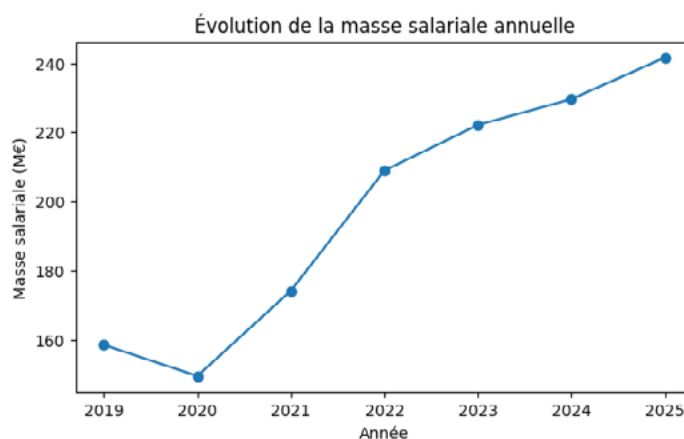
Les données exploitées portent sur le nombre d'entreprises employeuses, les effectifs salariés déclarés en décembre de chaque année et la masse salariale annuelle déclarée. Les analyses ont été enrichies par les précédents rapports réalisés sur l'emploi et les rémunérations.

1.5.9.2. Synthèse générale

En 2025 la masse salariale annuelle atteint 241.6 M€ contre 229.6 M€ en 2024 soit une progression de 5.2 %. Cette hausse s'accompagne d'une augmentation marquée du nombre de salariés.

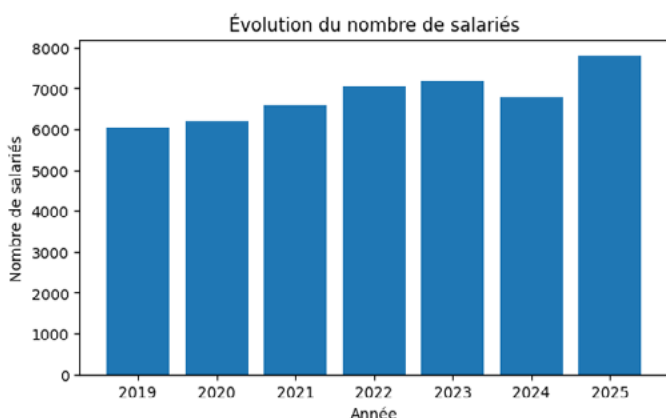
1.5.9.3. Données consolidées 2019–2025

Année	Entreprises	Salariés	Masse salariale (€)	Salaire annuel moyen (€)	Salaire mensuel moyen (€)
2019	968	6 059	158 500 407	26 159	2 180
2020	986	6 211	149 478 521	24 067	2 006
2021	975	6 588	174 172 102	26 438	2 203
2022	1 102	7 054	208 892 305	29 613	2 468
2023	1 138	7 189	222 111 400	30 896	2 575
2024	1 174	6 796	229 567 243	33 780	2 815
2025	1 174	7 799	241 599 297	30 978	2 582



1.5.9.4. Évolution de la masse salariale

La progression de la masse salariale depuis 2021 est particulièrement soutenue. Après le ralentissement observé en 2020 dans le contexte de crise sanitaire, l'économie locale a retrouvé une dynamique forte portée par le tourisme, la construction et les services.

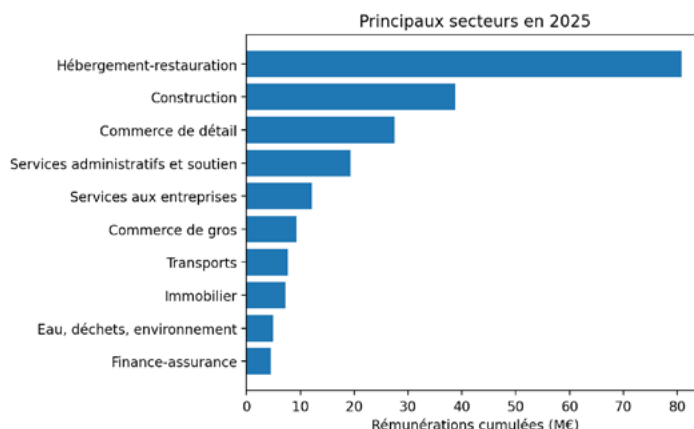
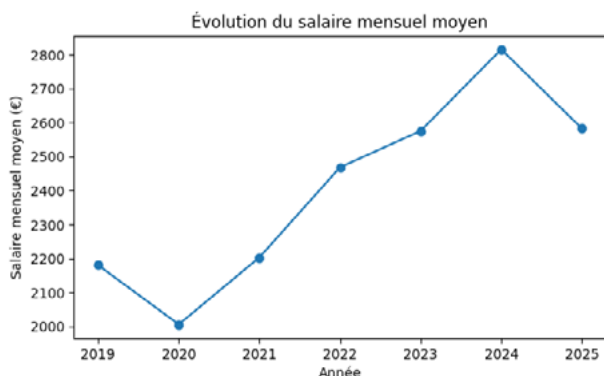


1.5.9.5. Évolution des effectifs salariés

Le nombre de salariés progresse fortement en 2025 pour atteindre près de 7 800 salariés déclarés. Cette hausse traduit une reprise de l'activité économique et une demande accrue de main-d'œuvre.

1.5.9.6. Évolution du salaire moyen

Le salaire mensuel brut moyen progresse continuellement depuis 2020. Cette évolution reflète à la fois la tension sur le marché du travail local, la hausse du coût de la vie et la montée en gamme des emplois.



1.5.9.7. Analyse sectorielle

- L'hébergement-restauration constitue le premier bloc de rémunérations en 2025, avec environ 80,9 M€, soit un peu plus du tiers du total annuel.
- La construction reste le deuxième moteur sectoriel, proche de 38,8 M€ en 2025, avec une hausse mesurée par rapport à 2024.
- Le commerce de détail atteint environ 27,5 M€ en 2025 et complète le trio de tête des secteurs employeurs/rémunérateurs.
- Les services administratifs et de soutien ainsi que les services aux entreprises forment un socle important d'activités support, autour de 31,4 M€ cumulés en 2025.

Secteur	2024	2025	Évolution 2025/2024	Poids 2025
Hébergement-restauration	79,9 M€	80,9 M€	+1,2 %	34,3 %
Construction	37,7 M€	38,8 M€	+2,8 %	16,5 %
Commerce de détail	26,7 M€	27,5 M€	+2,8 %	11,7 %
Services administratifs et soutien	18,9 M€	19,2 M€	+1,8 %	8,2 %
Services aux entreprises	11,7 M€	12,1 M€	+3,8 %	5,1 %
Commerce de gros	8,6 M€	9,3 M€	+7,3 %	3,9 %
Transports	6,9 M€	7,6 M€	+9,8 %	3,2 %
Immobilier	7,1 M€	7,2 M€	+1,6 %	3,1 %
Eau, déchets, environnement	4,7 M€	4,9 M€	+5,4 %	2,1 %
Finance-assurance	4,6 M€	4,5 M€	-2,4 %	1,9 %
Commerce automobile	3,7 M€	4,0 M€	+8,4 %	1,7 %
Autres / non classé	3,4 M€	3,6 M€	+6,5 %	1,5 %

1.5.9.7.1. Activités détaillées dominantes en 2025

Les activités détaillées confirment la forte concentration autour de l'hôtellerie, de la restauration, de la maçonnerie générale, du commerce d'habillement, des installations électriques, des supermarchés et des agences immobilières. Ces activités structurent l'économie salariale déclarée, mais les écarts doivent être lus comme des ordres de grandeur et non comme une mesure exhaustive de valeur ajoutée.

Activité		Rémunérations 2025
5510Z	Hôtels et hébergement similaire	50,7 M€
5610A	Restauration traditionnelle	23,0 M€
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	12,1 M€
4771Z	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	7,5 M€
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	4,6 M€
4711D	Supermarchés	4,5 M€
6831Z	Agences immobilières	4,5 M€
7711A	Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers	4,4 M€
5610C	Restauration de type rapide	4,0 M€
8130Z	Services d'aménagement paysager	3,3 M€
4120A	Construction de maisons individuelles	3,1 M€
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	3,0 M€

1.5.9.8. Enjeux et perspectives

Les tendances observées confirment le maintien d'une économie dynamique mais très spécialisée. Les principaux enjeux pour les prochaines années concernent :

1. la diversification de l'économie afin de réduire la dépendance au tourisme ;
2. la gestion des tensions sur le marché de l'emploi ;
3. l'amélioration de l'accès au logement pour les salariés ;
4. la montée en compétence et la fidélisation de la main-d'œuvre.

Conclusion

La masse salariale à Saint-Barthélemy atteint un niveau record en 2025 avec plus de 241 M€ déclarés. La croissance observée depuis 2021 confirme la solidité de l'économie locale malgré les contraintes structurelles du territoire. La hausse des effectifs et des rémunérations souligne toutefois les tensions persistantes sur le marché du travail et l'importance d'anticiper les besoins futurs en logement, formation et infrastructures.

1.5.10. Analyse des créances de cotisations – Exercice 2025

1.5.10.1. Diagnostic global

La situation 2025 apparaît globalement favorable : le reste à recouvrer diminue malgré un niveau d'émissions élevé. Les encaissements dépassent les émissions de l'exercice, traduisant un effort réel de recouvrement.

Indicateur	Montant	Commentaire
Créances au 01/01/2025	34,17 M€	Stock initial élevé
Émissions 2025	80,76 M€	Flux annuel principal
Encaissements 2025	82,20 M€	Supérieurs aux émissions
Reste à recouvrer au 31/12/2025	32,73 M€	Baisse du stock
Évolution du stock	-1,44 M€ / -4,2 %	Amélioration nette

1.5.10.2. Performance du recouvrement

Ratio	Résultat	Lecture
Encaissements / émissions	101,8 %	Les encaissements couvrent plus que les cotisations émises
Encaissements / stock initial + émissions	71,5 %	Taux global satisfaisant
Reste à recouvrer / stock initial + émissions	28,5 %	Niveau encore significatif
Reste à recouvrer / émissions	40,5 %	Stock final encore élevé

L'exercice 2025 se caractérise par une capacité de recouvrement dynamique. Le fait que les encaissements soient supérieurs aux émissions indique également un traitement des arriérés antérieurs.

1.5.10.3. Analyse par segment

Segment	Stock initial	Émissions	Encaissements	Reste final	Évolution
Employeurs / salariés	18,51 M€	78,12 M€	78,88 M€	17,76 M€	-0,76 M€
Non-salariés	15,65 M€	2,64 M€	3,32 M€	14,97 M€	-0,68 M€
Total	34,17 M€	80,76 M€	82,20 M€	32,73 M€	-1,44 M€

Le segment employeurs présente une très bonne performance de recouvrement. Le segment non-salariés reste plus sensible, avec un stock final toujours très élevé malgré les efforts réalisés.

1.5.10.4. Ancienneté des créances

Ancienneté	Montant	Part du total
En-cours	4,35 M€	13,3 %
N-1	4,35 M€	13,3 %
N-2	3,09 M€	9,4 %
N-3	2,59 M€	7,9 %
N-4	5,85 M€	17,9 %
Antérieur à N-4	12,49 M€	38,2 %



Le poids des créances anciennes constitue le principal point de vigilance. Les créances N-4 et antérieures représentent plus de la moitié du stock restant à recouvrer.

Risques et points d'attention

- Poids très élevé des créances anciennes, pouvant générer un risque de non-recouvrabilité.
- Stock des non-salariés encore très important malgré les encaissements.
- Présence d'écritures négatives ou de régularisations atypiques nécessitant un contrôle ciblé.
- Créances DS encore significatives sur les exercices anciens.
- Absence d'analyse de concentration par débiteur dans le tableau agrégé.

Conclusion

L'exercice 2025 montre une amélioration mesurable de la situation de recouvrement, avec une baisse du stock de créances et des encaissements supérieurs aux émissions. Néanmoins, le niveau du reste à recouvrer demeure élevé, principalement en raison du poids des créances anciennes. Les priorités 2026 devront donc porter sur le traitement des arriérés historiques, le ciblage des débiteurs à risque et le renforcement du pilotage opérationnel du recouvrement.

L'antériorité des dettes s'explique par 2 événements majeurs à savoir l'ouragan IRMA en 2017 et le COVID pour la période 2020-2021.

De plus, les micro-entrepreneurs sont particulièrement défaillants en termes de déclaration et de règlement.

La non-déclaration des revenus professionnels aboutit à des taxations d'office, élevées qui viennent alourdir le reste à recouvrer.

Chapitre 2

Portrait des créations d'entreprises et d'établissements jusqu'au 31 décembre 2025, avec focus 2025

2.1. Synthèse

936	+19.8 %	9168	10.3 %/an
créations 2025	évolution 2024/2025	stock ouvert au 31/12/2025	croissance moy. 2000-2025

L'année 2025 se caractérise par un volume élevé de créations avec 936 nouveaux établissements recensés dans le fichier des créations. Ce niveau traduit une économie locale qui reste fortement entrepreneuriale malgré un territoire exigu, des coûts fixes élevés et une pression foncière structurelle.

Par rapport à 2024, la dynamique ressort à +19.8 %. Cette variation doit être interprétée avec prudence car le fichier historique ne mesure que les établissements encore ouverts au 31 décembre 2025 : il donne donc une image robuste de la base active, mais peut sous-estimer les créations anciennes fermées avant cette date.

Le modèle économique de Saint-Barthélemy demeure très tertiairisé et orienté vers la demande internationale : tourisme haut de gamme, immobilier patrimonial, services commerciaux, artisanat technique, restauration, location, conseil et services aux particuliers. Les données confirment une économie de petites unités, souvent sans salarié déclaré au démarrage, où la forme juridique répond autant à des logiques de protection patrimoniale qu'à des stratégies fiscales et d'investissement.

Le principal enseignement stratégique est la coexistence de deux moteurs : d'un côté une économie résidentielle et touristique à forte valeur unitaire, de l'autre une économie de support extrêmement dense, faite de métiers techniques, de services, d'activités commerciales et de professions indépendantes. Cette dualité explique à la fois la résilience entrepreneuriale et les fragilités du territoire : dépendance au tourisme international, rareté de la main-d'œuvre, coût du logement, dépendance logistique et sensibilité aux chocs externes.

2.2. Contexte économique de Saint-Barthélemy

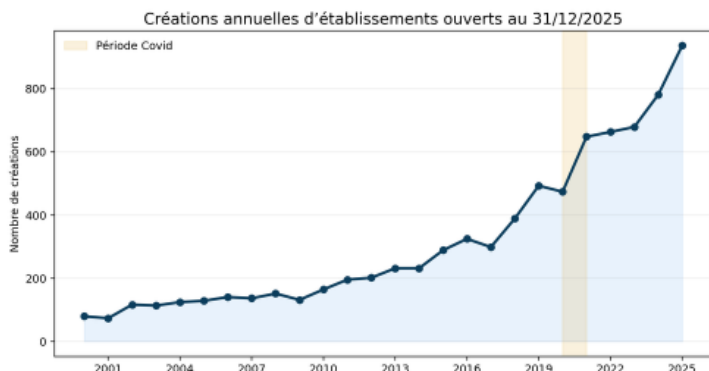
Saint-Barthélemy est un petit territoire insulaire à économie ouverte, fortement spécialisé dans le tourisme haut de gamme et les services associés. La rareté du foncier et le niveau élevé des prix immobiliers structurent l'ensemble du tissu productif : choix de localisation, taille des unités économiques, coût du travail, modèle de rentabilité et stratégies patrimoniales.

La collectivité dispose d'une fiscalité locale spécifique. Le Code des contributions, entré en vigueur au 1er janvier 2008, organise une fiscalité autonome fondée notamment sur des taxes locales et indirectes. Cette architecture contribue à l'attractivité patrimoniale et entrepreneuriale, mais elle exige une lecture précise des conditions de résidence, des règles applicables et des obligations déclaratives.

Le territoire est également marqué par une forte saisonnalité. La haute saison touristique concentre une partie importante de la demande solvable, tandis que les périodes creuses pèsent sur la trésorerie des activités commerciales, de restauration, d'hébergement, de transport et de services personnels. Les créations d'entreprises s'inscrivent donc souvent dans des modèles souples : petites structures, externalisation, recours à l'indépendance, activités multi-clients et stratégies de niche.

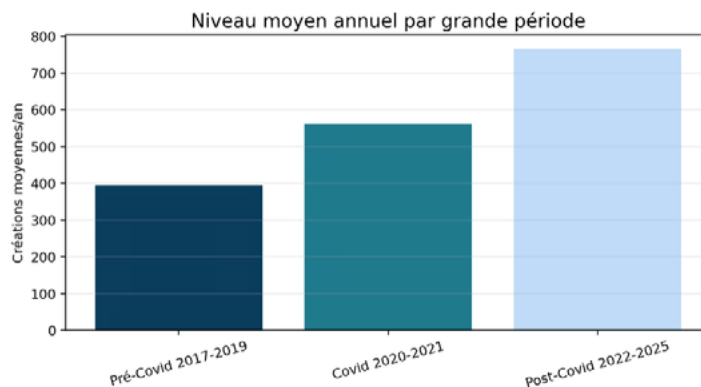
L'économie locale dépend largement des importations et de la logistique maritime et aérienne. Cette dépendance renchérit les intrants, allonge certains délais et favorise les métiers de maintenance, installation, rénovation, transport, conciergerie, gestion locative et services techniques. Dans un territoire où l'offre est contrainte, la création d'entreprise répond souvent moins à une logique de conquête de volumes qu'à une logique de valeur, de disponibilité, de proximité et de qualité de service.

2.3. Analyse historique des créations d'établissements



↑ Figure 1 – Les créations annuelles de la base active culminent à 936 en 2025, avec une tendance longue ascendante malgré les ruptures conjoncturelles.

Sur la période 2000-2025, la base des établissements ouverts au 31 décembre 2025 montre une progression structurelle des créations. Le taux de croissance annuel moyen indicatif ressort à 10.3 %. Cette progression reflète la montée en densité d'une économie de services sophistiquée, où la demande touristique internationale, l'immobilier haut de gamme et les besoins de maintenance d'un parc résidentiel coûteux alimentent la création de structures spécialisées.



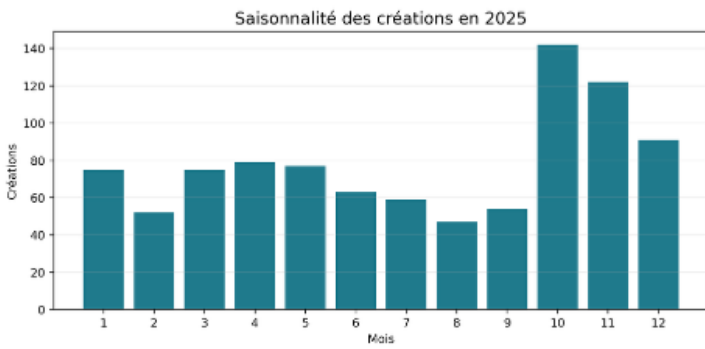
↑ Figure 2 – Le niveau moyen annuel passe d'environ 394 créations avant Covid à 765 après Covid dans la base active.

La séquence post-Covid ne correspond pas seulement à un rattrapage mécanique. Elle traduit aussi une recomposition : davantage de services indépendants, une montée des activités de conseil et de gestion, une demande persistante en travaux d'entretien et de rénovation, ainsi qu'une intensification des activités liées à l'immobilier et aux locations. Cette dynamique est cohérente avec un territoire où la valeur du patrimoine bâti et l'exigence de service de la clientèle internationale soutiennent une économie de prestations à forte valeur unitaire.

Les ruptures doivent être lues avec prudence. La crise sanitaire a affecté le tourisme et les mobilités internationales, mais Saint-Barthélemy a bénéficié ensuite d'un positionnement haut de gamme, d'une clientèle à fort pouvoir d'achat et d'une reprise rapide des flux. Les données suggèrent donc une économie capable d'absorber des chocs, mais exposée à des risques concentrés : transport aérien et maritime, disponibilité de la main-d'œuvre, coûts d'importation, foncier et dépendance à des clientèles internationales.

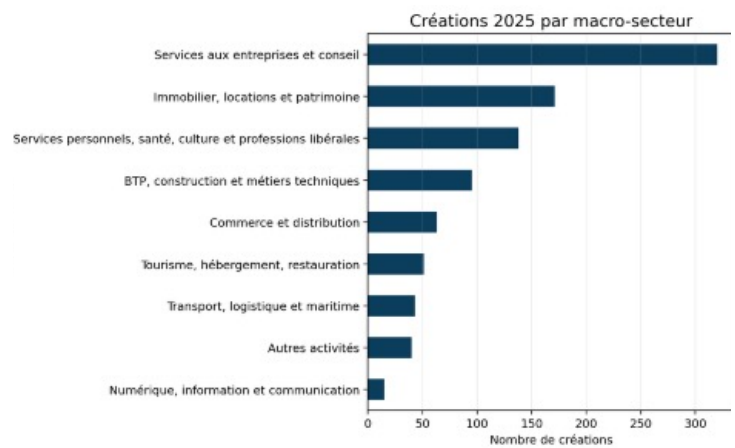
2.4. Analyse détaillée de l'année 2025

936	Octobre	Services aux entreprises	99.9 %
créations 2025	mois le plus actif	secteur dominant	part sans salarié déclaré
flux annuel	42 créations	320 créations	au démarrage



↑ Figure 3 – La distribution mensuelle 2025 met en évidence la saisonnalité administrative et économique des projets.

La répartition mensuelle de 2025 montre que les créations ne sont pas uniformes. Les pics peuvent correspondre à des mises en exploitation avant ou pendant la saison touristique, à des régularisations administratives, ou à des stratégies de démarrage anticipant les flux de clientèle.



↑ Figure 4 – Les créations 2025 confirment le poids des services, du BTP/artisanat, de l'immobilier et des activités directement ou indirectement touristiques.

Pour les décideurs, cette saisonnalité est importante : elle affecte les besoins d'accompagnement, les inscriptions consulaires, les demandes bancaires et la mobilisation de main-d'œuvre.

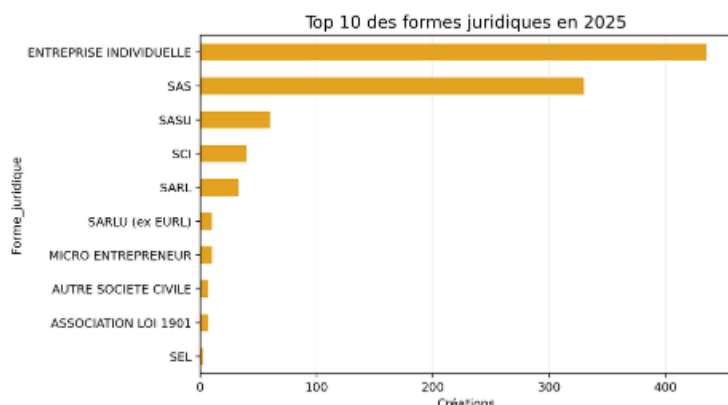
Macro-secteur	Créations 2025	Part 2025
Services aux entreprises et conseil	320	34.2 %
Immobilier, locations et patrimoine	171	18.3 %
Services personnels, santé, culture et professions libérales	138	14.7 %
BTP, construction et métiers techniques	95	10.1 %
Commerce et distribution	63	6.7 %
Tourisme, hébergement, restauration	51	5.4 %
Transport, logistique et maritime	43	4.6 %
Autres activités	40	4.3 %
Numérique, information et communication	15	1.6 %

↑ Tableau 1 – Répartition sectorielle des créations 2025

Les services aux entreprises et le conseil forment un socle de créations important, signe d'une économie où la sophistication de la clientèle, la complexité administrative, les besoins de gestion et l'externalisation génèrent de nombreux marchés de niche. Les métiers techniques et le BTP restent structurants : dans une île où le parc immobilier est valorisé, entretenu et rénové en permanence, la demande de travaux, maintenance, décoration, installation, nettoyage spécialisé et services associés demeure élevée.

Le poids de l'immobilier et des locations traduit l'attractivité patrimoniale de Saint-Barthélemy. La création de SCI, SASU ou structures de gestion patrimoniale ne renvoie pas seulement à une activité productive au sens classique : elle reflète des arbitrages de détention, de transmission, de location et de gestion d'actifs immobiliers dans un marché très contraint.

2.5. Analyse des formes juridiques



↑ Figure 5 – Les formes SAS, SASU, SARL/EURL, SCI et entreprise individuelle structurent l'essentiel des créations.

Famille juridique	Créations 2025	Part
Sociétés et personnes morales	483	51.6 %
Entreprises individuelles et assimilées	445	47.5 %
Associations / secteur public / autres	7	0.7 %
Autres formes	1	0.1 %
Commerce et distribution	63	6.7 %
Tourisme, hébergement, restauration	51	5.4 %
Transport, logistique et maritime	43	4.6 %
Autres activités	40	4.3 %
Numérique, information et communication	15	1.6 %

↑ Tableau 2 – Grandes familles juridiques des créations 2025

Forme juridique	Créations 2025	Part
ENTREPRISE INDIVIDUELLE	435	46.5 %
SAS	330	35.3 %
SASU	60	6.4 %
SCI	40	4.3 %
SARL	33	3.5 %
MICRO ENTREPRENEUR	10	1.1 %
SARLU (ex EURL)	10	1.1 %
ASSOCIATION LOI 1901	7	0.7 %
AUTRE SOCIETE CIVILE	7	0.7 %
SEL	2	0.2 %
AUTRE	1	0.1 %
SCM	1	0.1 %

↑ Tableau 3 – Principales formes juridiques en 2025

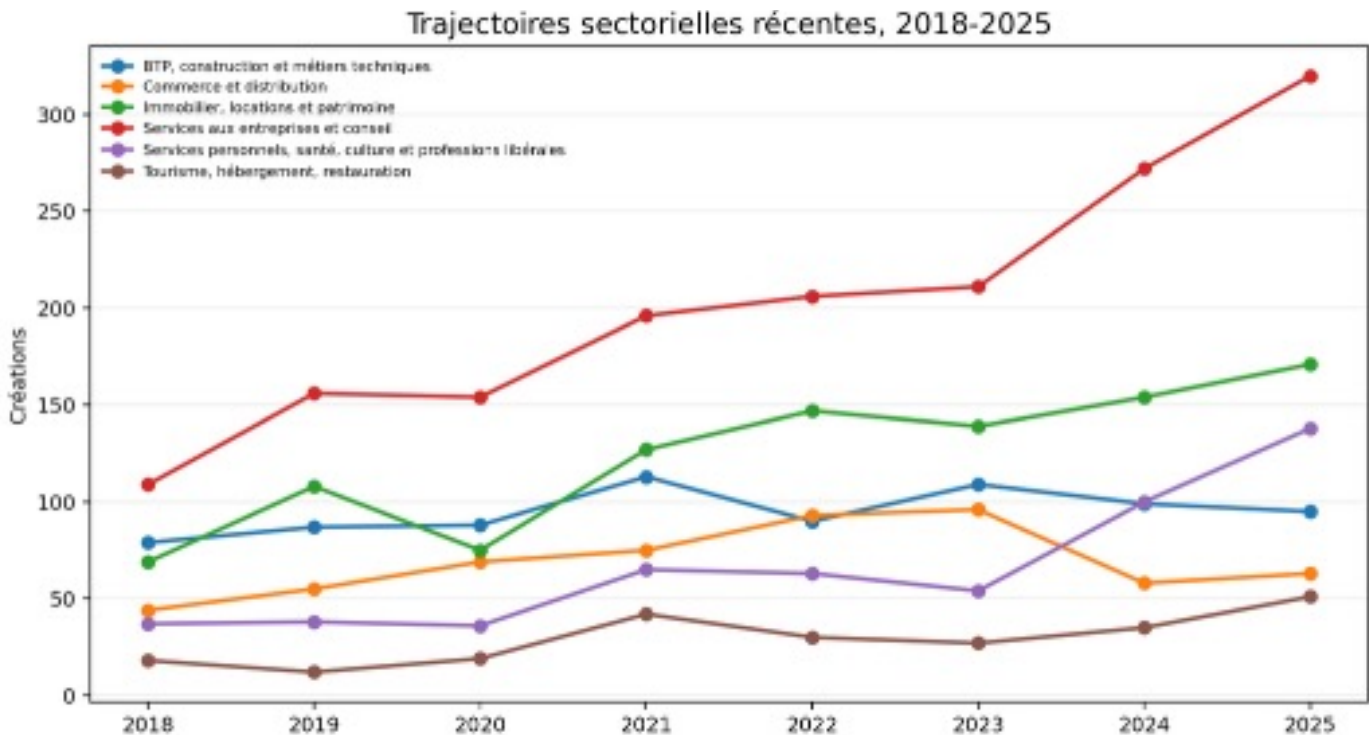
Les sociétés sont privilégiées lorsque l'activité exige une séparation nette entre patrimoine personnel et patrimoine professionnel, une capacité d'association, une image commerciale plus institutionnelle, ou une structuration patrimoniale. Les SAS et SASU offrent une grande souplesse statutaire, utile dans les activités de services, de gestion, de commerce ou d'investissement. La SARL/EURL conserve un intérêt pour les entrepreneurs recherchant un cadre plus normé, souvent apprécié dans les activités familiales, artisanales ou commerciales.

Les SCI occupent une place particulière à Saint-Barthélemy. Elles répondent à des logiques de détention, transmission, gestion et valorisation du patrimoine immobilier. Dans un territoire où le foncier est rare et cher, la forme civile immobilière est un instrument de gouvernance patrimoniale autant qu'un support économique. Sa présence dans les créations reflète donc la centralité de l'immobilier dans le modèle de développement local.

Les entreprises individuelles, micro-entreprises et professions indépendantes traduisent une autre logique : simplicité administrative, rapidité de lancement, faibles coûts de structure, adaptation à des marchés de niche et possibilité d'exercer une activité de prestation sans immobilisation lourde. À Saint-Barthélemy, cette forme est cohérente avec les services personnels, les métiers techniques, la conciergerie, certains services aux entreprises, les activités saisonnières et les professions libérales assimilées.

Les avantages des sociétés résident dans la limitation de responsabilité, la crédibilité commerciale, la capacité à accueillir des associés, la transmission des titres et la protection patrimoniale. Les inconvénients portent sur les coûts de constitution, le formalisme, la tenue comptable et la gouvernance. Les entreprises individuelles sont plus simples et plus rapides, mais exposent davantage l'entrepreneur à une confusion potentielle entre revenu, responsabilité et protection sociale, même si les règles récentes ont renforcé la séparation du patrimoine personnel et professionnel.

2.6. Analyse sectorielle détaillée



↑ Figure 6 – Les trajectoires sectorielles récentes montrent des cycles différenciés selon les familles d'activité.

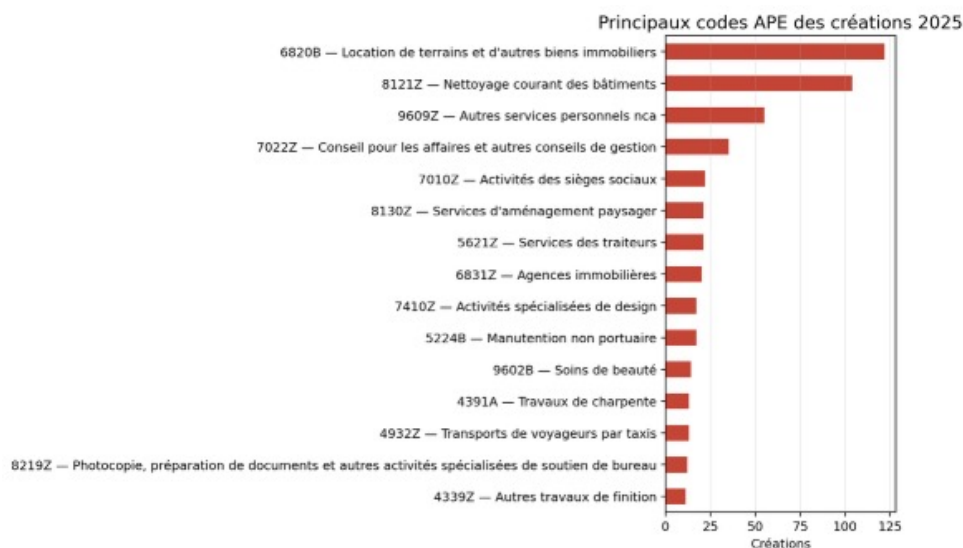
La spécialisation économique de Saint-Barthélemy apparaît nettement. Le tourisme haut de gamme est le moteur final de la demande, mais il irrigue plusieurs chaînes de valeur : restauration, hébergement, locations, services personnels, conciergerie, commerce, transport, entretien immobilier, BTP, décoration, conseil et gestion. La dépendance touristique est donc plus large que la seule catégorie hôtellerie-restauration.

Le BTP et les métiers techniques jouent un rôle stratégique. La rareté foncière limite l'expansion extensive, mais elle accroît l'intensité de rénovation, de maintenance et de montée en gamme du bâti existant. Ce secteur est toutefois exposé à trois risques : tension sur la main-d'œuvre, coût des matériaux importés et contraintes environnementales/réglementaires.

Le commerce demeure lié à la demande des résidents et des visiteurs. Dans une économie de luxe, les marges peuvent être élevées mais les volumes sont limités ; la différenciation, la localisation et la qualité du service sont déterminantes. La restauration et les activités de bouche bénéficient de la clientèle touristique, mais subissent fortement la saisonnalité, les coûts d'approvisionnement et la rareté du personnel qualifié.

Le numérique reste quantitativement plus modeste, mais constitue une opportunité de diversification : services à distance, gestion de réservation, conciergerie digitale, marketing, cybersécurité, logiciels métiers, outils de pilotage pour villas, hôtels, commerces et prestataires. Son développement est moins contraint par le foncier que les activités physiques, mais il nécessite compétences, connectivité, clientèle solvable et intégration aux chaînes de valeur touristiques.

2.7. Analyse des codes APE



↑ Figure 7 – Les codes APE dominants révèlent la structure fine des créations 2025.

Code APE	Intitulé complet du code APE	Créations 2025	Part
6820B	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	122	13.0 %
8121Z	Nettoyage courant des bâtiments	104	11.1 %
9609Z	Autres services personnels nca	55	5.9 %
7022Z	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	35	3.7 %
7010Z	Activités des sièges sociaux	22	2.4 %
5621Z	Services des traiteurs	21	2.2 %
8130Z	Services d'aménagement paysager	21	2.2 %
6831Z	Agences immobilières	20	2.1 %
7410Z	Activités spécialisées de design	17	1.8 %
5224B	Manutention non portuaire	17	1.8 %
9602B	Soins de beauté	14	1.5 %
4391A	Travaux de charpente	13	1.4 %
4932Z	Transports de voyageurs par taxis	13	1.4 %
8219Z	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau	12	1.3 %
4339Z	Autres travaux de finition	11	1.2 %

↑ Tableau 4 – Top 15 des codes APE en 2025

6820B – Location de terrains et d'autres biens immobiliers : ce code représente 122 créations en 2025, soit 13.0 % du flux annuel. Son poids traduit une fonction économique structurante du territoire : réponse à la demande touristique, gestion d'actifs, services aux entreprises, métiers techniques ou consommation locale selon la nature de l'activité.

8121Z – Nettoyage courant des bâtiments : ce code représente 104 créations en 2025, soit 11.1 % du flux annuel. Son poids traduit une fonction

économique structurante du territoire : réponse à la demande touristique, gestion d'actifs, services aux entreprises, métiers techniques ou consommation locale selon la nature de l'activité.

9609Z – Autres services personnels nca : ce code représente 55 créations en 2025, soit 5.9 % du flux annuel. Son poids traduit une fonction économique structurante du territoire : réponse à la demande touristique, gestion d'actifs, services aux entreprises, métiers techniques ou consommation locale selon la nature de l'activité.

7022Z — Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion : ce code représente 35 créations en 2025, soit 3.7 % du flux annuel. Son poids traduit une fonction économique structurante du territoire : réponse à la demande touristique, gestion d'actifs, services aux entreprises, métiers techniques ou consommation locale selon la nature de l'activité.

7010Z — Activités des sièges sociaux : ce code représente 22 créations en 2025, soit 2.4 % du flux annuel. Son poids traduit une fonction économique structurante du territoire : réponse à la demande touristique, gestion d'actifs, services aux entreprises, métiers techniques ou consommation locale selon la nature de l'activité.

5621Z — Services des traiteurs : ce code représente 21 créations en 2025, soit 2.2 % du flux annuel. Son poids traduit une fonction économique structurante du territoire : réponse à la demande touristique, gestion d'actifs, services aux entreprises, métiers techniques ou consommation locale selon la nature de l'activité.

8130Z — Services d'aménagement paysager : ce code représente 21 créations en 2025, soit 2.2 % du flux annuel. Son poids traduit une fonction économique structurante du territoire : réponse à la demande touristique, gestion d'actifs, services aux entreprises, métiers techniques ou consommation locale selon la nature de l'activité.

6831Z — Agences immobilières : ce code représente 20 créations en 2025, soit 2.1 % du flux annuel. Son poids traduit une fonction

économique structurante du territoire : réponse à la demande touristique, gestion d'actifs, services aux entreprises, métiers techniques ou consommation locale selon la nature de l'activité.

7410Z — Activités spécialisées de design : ce code représente 17 créations en 2025, soit 1.8 % du flux annuel. Son poids traduit une fonction économique structurante du territoire : réponse à la demande touristique, gestion d'actifs, services aux entreprises, métiers techniques ou consommation locale selon la nature de l'activité.

5224B — Manutention non portuaire : ce code représente 17 créations en 2025, soit 1.8 % du flux annuel. Son poids traduit une fonction économique structurante du territoire : réponse à la demande touristique, gestion d'actifs, services aux entreprises, métiers techniques ou consommation locale selon la nature de l'activité.

Les évolutions sectorielles entre 2024 et 2025 doivent être interprétées comme des signaux de recomposition. Une hausse dans les services ou l'immobilier signale souvent une intensification des activités de gestion, d'intermédiation, de conseil et de support ; une baisse dans certains métiers peut traduire un effet de saturation, des contraintes de recrutement ou une normalisation après des années de rattrapage.

Macro_secteur	2024	2025	Variation	Évolution %
Services aux entreprises et conseil	272	320	48	+17.6 %
Immobilier, locations et patrimoine	154	171	17	+11.0 %
Services personnels, santé, culture et professions libérales	100	138	38	+38.0 %
BTP, construction et métiers techniques	99	95	-4	-4.0 %
Commerce et distribution	58	63	5	+8.6 %
Tourisme, hébergement, restauration	35	51	16	+45.7 %
Transport, logistique et maritime	24	43	19	+79.2 %
Autres activités	28	40	12	+42.9 %
Numérique, information et communication	11	15	4	+36.4 %

↑ Tableau 5 — Comparaison sectorielle 2024-2025

2.8. Risques économiques et points de vigilance

- Dépendance au tourisme international : Un choc sur les déplacements, le pouvoir d'achat des clientèles internationales ou les liaisons aériennes/maritimes affecterait indirectement de nombreux secteurs.
- Rareté du logement et de la main-d'œuvre : La difficulté à loger les actifs limite l'expansion des entreprises et peut freiner la qualité de service.
- Inflation importée et logistique : La dépendance aux importations expose les marges à la hausse du fret, aux délais et aux ruptures d'approvisionnement.
- Concentration sectorielle : La spécialisation tourisme-immobilier-services crée de la valeur mais réduit la diversification productive.
- Pression environnementale : L'intensité touristique et immobilière doit rester compatible avec les ressources naturelles et l'acceptabilité sociale.

2.9. Opportunités de développement

- ✓ Services premium et conciergerie intégrée : La clientèle internationale soutient des offres à forte valeur ajoutée : gestion de villas, maintenance, services privés, sécurité, restauration événementielle.
- ✓ Rénovation durable et efficacité énergétique : La valeur du bâti crée un marché pour les solutions de rénovation, économie d'énergie, eau, solaire, domotique et maintenance prédictive.
- ✓ Numérique appliqué au tourisme : Plateformes de gestion, CRM, outils de réservation, paiement, cybersécurité et data pour hôtels, villas, restaurants et commerces.
- ✓ Économie bleue et maritime : Transport, maintenance nautique, services portuaires, logistique maritime et activités liées aux yachts peuvent soutenir des niches à forte valeur.
- ✓ Formation et montée en compétences : La rareté de la main-d'œuvre peut être compensée par la formation, la professionnalisation, l'apprentissage et la fidélisation des compétences locales.

2.10. Scénarios prospectifs 2026-2030

Scénario central : maintien d'une dynamique élevée mais normalisée. Les créations resteraient portées par les services, l'immobilier, la restauration, les métiers techniques et les activités de support au tourisme, avec une croissance limitée par le foncier et la main-d'œuvre.

Scénario haut : montée en gamme et diversification ciblée. Le territoire capterait davantage de services numériques, d'ingénierie, de maintenance durable, de conciergerie premium et d'activités maritimes spécialisées. La création d'entreprises serait alors moins dépendante des seuls flux physiques de visiteurs.

Scénario de tension : ralentissement par contraintes d'offre. Si le logement des actifs, les coûts d'importation, les contraintes environnementales ou le recrutement deviennent plus difficiles, la création d'entreprises pourrait rester numériquement élevée mais avec davantage de micro-structures fragiles et une moindre capacité d'emploi.

Conclusion générale

Au 31 décembre 2025, Saint-Barthélemy présente une démographie entrepreneuriale intense, cohérente avec son positionnement de territoire insulaire haut de gamme. Les 936 créations de 2025 ne relèvent pas d'un phénomène isolé : elles prolongent une trajectoire de densification économique fondée sur les services, l'immobilier, le tourisme, les métiers techniques et les activités indépendantes.

La création d'entreprise à Saint-Barthélemy est autant une réponse à la demande qu'un mode d'organisation économique adapté à la petite taille du marché. Elle permet la flexibilité, la spécialisation, la protection patrimoniale et l'ajustement saisonnier. Mais elle appelle aussi une politique économique attentive aux conditions d'exercice : logement des actifs, foncier économique, formation, logistique, transition environnementale et diversification.

Le territoire dispose d'atouts considérables : image internationale, clientèle solvable, forte valeur patrimoniale, tissu de services dense, capacité d'innovation dans les niches premium. Sa trajectoire future dépendra de sa capacité à convertir cette attractivité en développement durable, inclusif, diversifié et compatible avec les limites physiques de l'île.

Chapitre 3

Portrait des entreprises et établissements radiés – Hors radiations d'office – jusqu'au 31 décembre 2025, avec focus 2025

3.1. Synthèse

Le fichier exploité recense 1 477 établissements radiés entre 1991 et 2025. L'information livre un signal économique important : la radiation n'est pas toujours synonyme de faillite mais elle matérialise une sortie administrative du tissu productif local qu'elle résulte d'une cessation d'un arbitrage patrimonial d'un transfert de siège d'une restructuration ou d'un arrêt d'activité saisonnière.

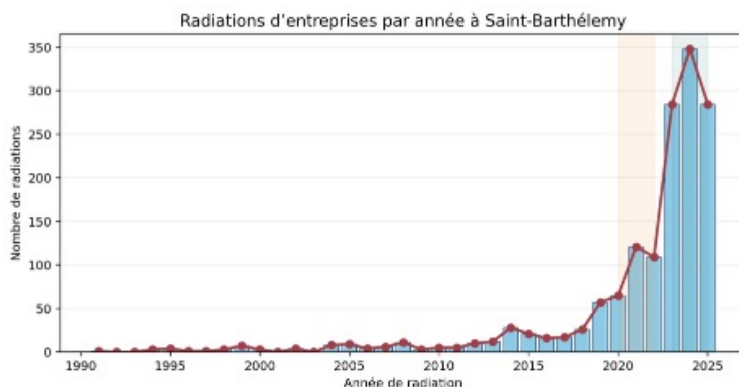
Le résultat central est celui d'un changement de régime. Les radiations étaient marginales jusqu'au début des années 2010, puis progressent après 2014, s'accroissent à partir de 2019 et culminent en 2024 avec 348 radiations. En 2025, le volume recule à 284, soit -18.4 % par rapport à 2024, mais demeure très supérieur aux niveaux observés avant la pandémie.

Le triptyque 2023-2025 concentre 916 radiations, soit 62.1 % du total daté : il s'agit d'un épisode exceptionnel de rotation du tissu entrepreneurial local.

Les entreprises individuelles et indépendants représentent 71.5 % des radiations historiques et 85.9 % des radiations de 2025.

Les radiations 2025 sont dominées par les services de proximité et d'entretien, le nettoyage, le service aux ménages et aux villas, les traiteurs, les taxis, l'immobilier, le second œuvre et les prestations personnelles.

L'économie de Saint-Barthélemy apparaît très flexible, mais aussi vulnérable aux coûts fixes élevés, à la rareté du foncier, aux contraintes de main-d'œuvre, aux importations et à la saisonnalité du tourisme haut de gamme.



↑ Graphique 1 – Lecture longue des radiations : montée progressive puis rupture 2023-2025.

Le niveau atteint depuis 2023 ne correspond pas à une simple fluctuation annuelle. Il traduit vraisemblablement un double mouvement : d'une part, la normalisation administrative d'activités créées ou réactivées après les chocs récents ; d'autre part, une sélection plus forte des entreprises incapables d'absorber le coût insulaire, l'inflation importée, le coût du logement des salariés et les tensions de recrutement.

Une radiation est un indicateur de démographie d'entreprises et elle peut recouvrir des réalités hétérogènes : cessation volontaire, mise en sommeil suivie d'une radiation, réorganisation familiale ou patrimoniale, transfert de siège, fin d'activité saisonnière, changement de statut ou simplification administrative. L'étude privilégie donc une lecture économique prudente : les radiations mesurent d'abord la rotation du tissu productif local.

3.2. Contexte économique territorial de Saint-Barthélemy

Saint-Barthélemy est une économie insulaire de très petite taille, fortement tertiarisée et internationalisée. La faible superficie, la contrainte foncière, le coût de l'immobilier, l'exposition aux importations et la rareté de la main-d'œuvre façonnent directement la capacité de survie des entreprises. L'économie locale fonctionne autour d'un segment touristique haut de gamme, d'activités immobilières patrimoniales, de services aux villas et aux ménages, de commerce d'importation et d'un BTP fortement lié à l'entretien, à la rénovation et à la construction de biens à forte valeur.

Les sources institutionnelles consultées confirment ce cadre : l'INSEE fournit les statistiques territoriales de la collectivité, l'IEDOM décrit une économie très attractive marquée en 2024 par un record de fréquentation touristique, mais aussi par un ralentissement du BTP et une offre immobilière très contrainte ; le code des contributions de Saint-Barthélemy rappelle l'existence d'une fiscalité locale spécifique, notamment une contribution forfaitaire annuelle due par les entreprises présentes sur le territoire.

La clientèle internationale et le positionnement luxe génèrent des recettes élevées, mais aussi une forte exigence de qualité, de disponibilité et de réactivité.

Le foncier rare et cher augmente les coûts d'exploitation, de stockage, de logement des salariés et d'installation professionnelle.

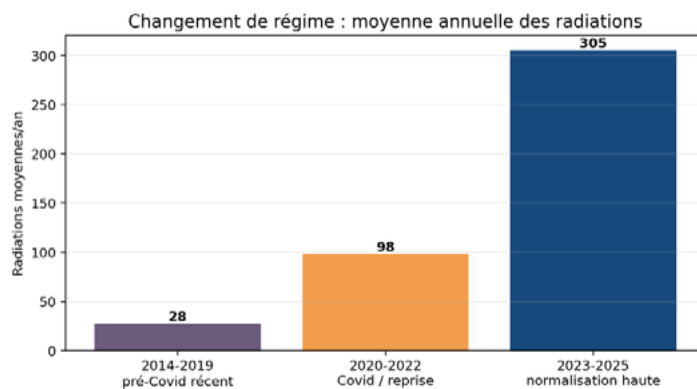
L'insularité accroît les coûts logistiques, l'exposition aux délais d'approvisionnement, aux prix du fret, à l'énergie et aux chocs climatiques.

La saisonnalité concentre le chiffre d'affaires sur quelques mois, ce qui fragilise les trésoreries et favorise les cessations d'activités opportunistes ou insuffisamment capitalisées.

3.3. Analyse historique des radiations

La moyenne annuelle récente est sans commune mesure avec celle de la période 2014-2019. Entre 2014 et 2019, le fichier recense 165 radiations, soit 27.5 par an. Entre 2020 et 2022, le niveau passe à 295 radiations, soit 98.3 par an. Entre 2023 et 2025, il atteint 916 radiations, soit 305.3 par an.

3.4. Analyse détaillée de l'année 2025



↑ Graphique 2 – Le passage d'un régime de faible radiation à un régime de rotation élevée.

L'accélération observée après 2019 peut être interprétée comme la conjonction de plusieurs effets : choc sanitaire mondial, reconfiguration de la demande touristique, inflation des intrants, renchérissement du coût de la vie, transformation des comportements entrepreneuriaux et probable rattrapage administratif. Saint-Barthélemy étant une économie très connectée à une clientèle internationale et à des chaînes d'approvisionnement extérieures, les chocs mondiaux se transmettent rapidement au tissu local.

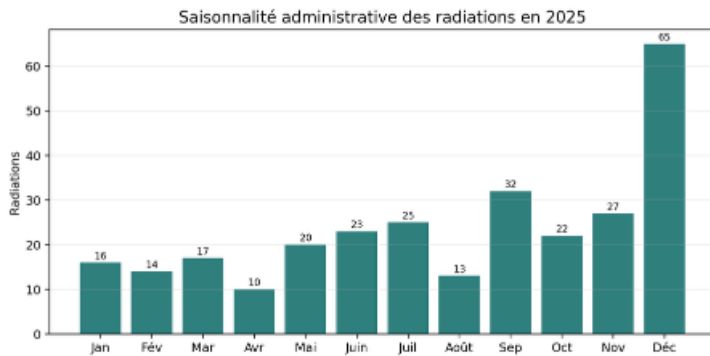
Le pic de 2024 ne doit pas être lu isolément : il s'inscrit dans une séquence de très forte rotation entrepreneuriale en 2023-2025. La baisse de 2025 peut signaler une normalisation après une vague de radiations, mais pas un retour au régime antérieur. Le niveau de 2025 demeure près de cinq fois supérieur à celui de 2019.

Année	Radiations	Variation annuelle	Variation %
2014	28	16	133,3 %
2015	21	-7	-25,0 %
2016	16	-5	-23,8 %
2017	17	1	6,2 %
2018	26	9	52,9 %
2019	57	31	119,2 %
2020	65	8	14,0 %
2021	121	56	86,2 %
2022	109	-12	-9,9 %
2023	284	175	160,6 %
2024	348	64	22,5 %
2025	284	-64	-18,4 %

↑ Tableau 1 – Évolution annuelle récente des radiations.

L'année 2025 totalise 284 radiations, contre 348 en 2024, soit une baisse de 64 radiations et une contraction de 18.4 %. Cette baisse est significative, mais elle ne suffit pas à qualifier 2025 d'année basse : le niveau reste le troisième plus élevé de toute la série, à égalité avec 2023.

↑ Graphique 3 – Concentration de fin d'année : décembre représente une part exceptionnelle des radiations 2025.



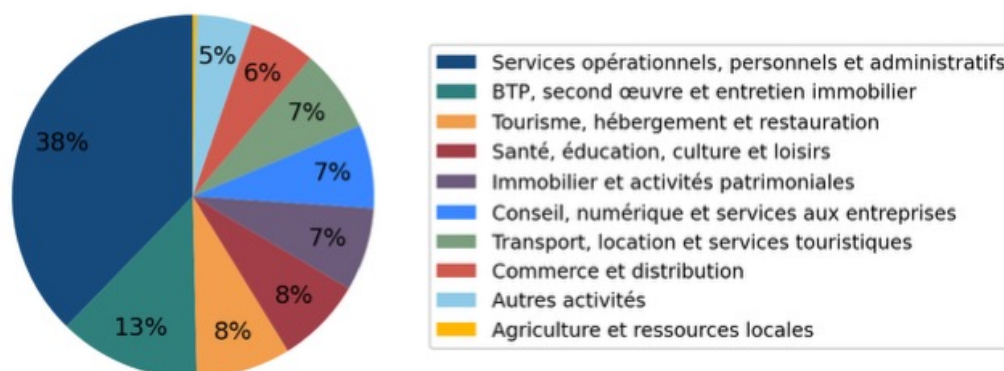
La saisonnalité administrative est marquée : décembre concentre 65 radiations, soit 22.9 % du total 2025. Cette concentration peut s'expliquer

par des arbitrages de clôture comptable, des régularisations avant changement d'exercice, la fin de cycles saisonniers ou des décisions de repositionnement prises après la haute saison précédente.

Les secteurs relativement les plus exposés en 2025 sont les services opérationnels et personnels, les activités liées aux villas et à l'entretien, les services touristiques indirects, les traiteurs, les taxis, l'immobilier, le second œuvre et certaines activités de conseil. Cette structure révèle une économie de services très dépendante de la clientèle résidentielle, touristique et patrimoniale.

Le signal le plus fort de 2025 est la domination du 8121Z – Nettoyage courant des bâtiments. Avec 50 radiations, cette activité représente à elle seule un segment majeur de la rotation. Dans une économie de villas, de résidences

Répartition sectorielle des radiations 2025



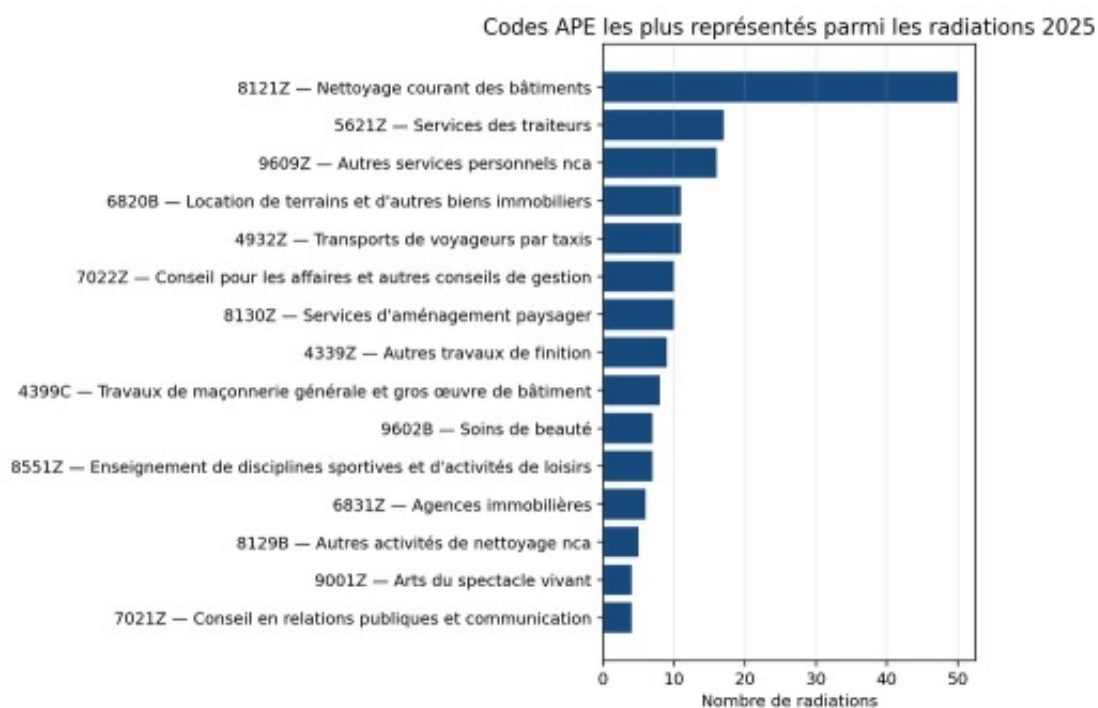
↑ Graphique 4 – Répartition sectorielle des radiations 2025 par familles analytiques.

secondaires, d'hôtellerie haut de gamme et de location saisonnière, le nettoyage est une activité essentielle mais fortement exposée : concurrence par les prix, intensité en main-d'œuvre, horaires contraints, faible barrière à l'entrée, difficulté de fidélisation et dépendance à des donneurs d'ordre immobiliers ou touristiques.

Le second signal est la présence des 5621Z – Services des traiteurs, 4932Z – Transports de voyageurs par taxis, 9609Z – Autres services personnels nca et 8130Z – Services d'aménagement paysager. Ces activités sont typiques

d'une économie touristique haut de gamme : elles accompagnent l'hébergement, les villas, les événements privés, les déplacements et le confort résidentiel. Leur radiation ne signifie pas nécessairement une crise de demande ; elle peut aussi traduire une forte fluidité, des coûts de personnel élevés et une concurrence accrue sur les prestations de service.

3.5. Formes juridiques : vulnérabilités économiques, fiscales et patrimoniales



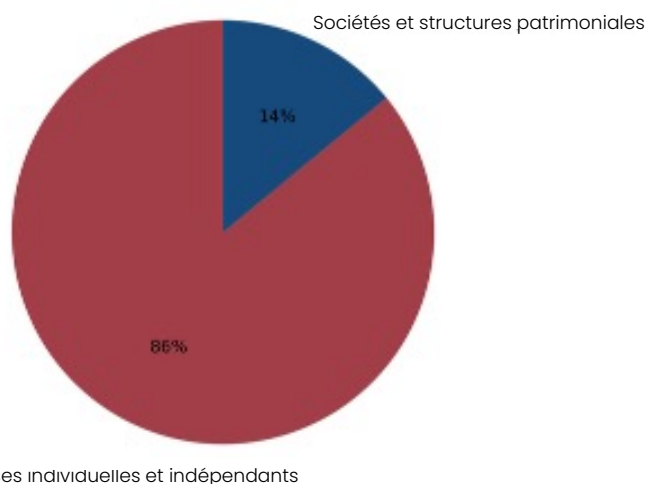
↑ Graphique 5 – Les quinze codes APE dominants en 2025.

Sur l'ensemble de la période, les entreprises individuelles et assimilées concentrent 1056 radiations, soit 71.5 %. En 2025, leur poids atteint 244 radiations, soit 85.9 %. Cette surreprésentation est cohérente avec une économie locale où de nombreuses prestations sont réalisées sous forme d'activité personnelle : nettoyage, services aux villas, entretien, soins, taxis, prestations événementielles, conseil et petits travaux.

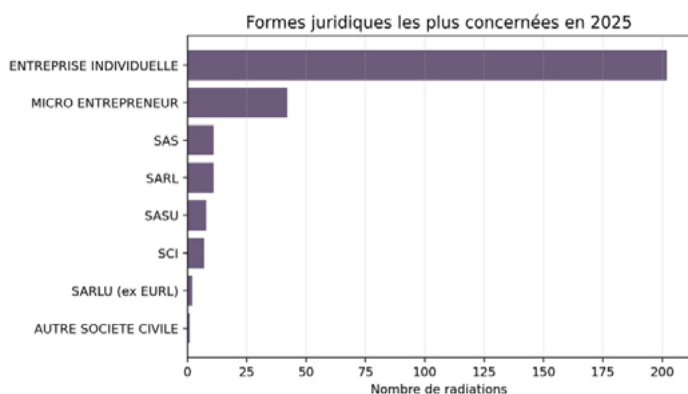
Les entreprises individuelles et micro-entreprises sont plus faciles à créer et à fermer. Elles permettent de tester une activité ou de répondre à une opportunité saisonnière, mais elles sont vulnérables aux ruptures de trésorerie, à l'irrégularité de la demande, aux coûts de déplacement, au logement du dirigeant et aux contraintes sociales. À Saint-Barthélemy, le coût de la vie et l'accès au logement peuvent rendre non viable une activité pourtant rentable sur le papier.

Les sociétés commerciales et structures patrimoniales représentent une part plus faible des radiations, mais leur lecture économique est différente. Les SAS, SASU, SARL, EURL et SCI impliquent souvent des arbitrages de capital, d'investissement, de détention immobilière ou de gouvernance familiale. Une radiation de SCI peut traduire une restructuration patrimoniale ; une radiation de SAS ou SARL peut traduire une réorganisation d'activité, un transfert de siège

Radiations 2025 par catégorie juridique



↑ Graphique 6 – Les radiations 2025 concernent majoritairement les indépendants.



↑ Graphique 7
Formes juridiques les plus radiées en 2025.

ou la fin d'un projet entrepreneurial.

La fiscalité locale joue également un rôle. La contribution forfaitaire annuelle et les obligations administratives peuvent inciter à radier des structures inactives, dormantes ou peu rentables. Dans un territoire à fort enjeu patrimonial, la rationalisation juridique est fréquente : conservation des structures utiles, liquidation des coquilles administratives, transfert ou fusion d'entités.

3.6. Analyse des codes APE dominants

La hiérarchie des codes APE fait ressortir la spécialisation fonctionnelle de l'île. Les activités les plus radiées ne sont pas périphériques : elles sont au cœur du modèle local. Le nettoyage, l'immobilier, les travaux de finition, la maçonnerie, les espaces verts, les services personnels, les traiteurs, les taxis et la restauration composent un écosystème dépendant de la résidence touristique et du patrimoine immobilier.

Cette structure signifie que le risque économique principal n'est pas seulement sectoriel ; il est systémique. Lorsque le coût du logement, du recrutement, de l'énergie ou du fret augmente, une grande partie des activités support du tourisme haut de gamme est affectée simultanément. La radiation devient alors un indicateur avancé de tension sur les services qui permettent au modèle touristique de fonctionner.

Code APE et intitulé	Radiations historiques	Part historique
8121Z – Nettoyage courant des bâtiments	205	13,9
6820B – Location de terrains et d'autres biens immobiliers	104	7,0
6820A – Location de logements	58	3,9
4339Z – Autres travaux de finition	50	3,4
9609Z – Autres services personnels nca	49	3,3
4399C – Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	48	3,3
8130Z – Services d'aménagement paysager	40	2,7
5621Z – Services des traiteurs	35	2,4
7022Z – Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	31	2,1
5610A – Restauration traditionnelle	30	2,0
4332A – Travaux de menuiserie bois et PVC	27	1,8
6831Z – Agences immobilières	24	1,6
4321A – Travaux d'installation électrique dans tous locaux	21	1,4
8129B – Autres activités de nettoyage nca	21	1,4
8211Z – Services administratifs combinés de bureau	20	1,4
9602B – Soins de beauté	20	1,4
4932Z – Transports de voyageurs par taxis	19	1,3
8551Z – Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	19	1,3
8891A – Accueil de jeunes enfants	18	1,2
4334Z – Travaux de peinture et vitrerie	17	1,2

↑ Tableau 2 – Principaux codes APE sur l'ensemble de la période.

3.7. Âge des entreprises radiées et fragilité entrepreneuriale

L'âge médian des entreprises radiées en 2025 est de 3.7 ans, contre 4.7 ans sur l'ensemble de la période. Cette jeunesse relative des radiations récentes suggère une fragilité accrue des projets récents : modèles économiques insuffisamment capitalisés, difficulté à atteindre une taille critique, dépendance à un petit nombre de clients, sous-estimation du coût insulaire ou transformation rapide des conditions de marché.

Dans une petite économie insulaire, le seuil de rentabilité est élevé. Les entreprises doivent couvrir des coûts fixes importants malgré un marché local étroit. La clientèle touristique peut offrir des marges élevées, mais elle impose des standards élevés, des investissements initiaux et une disponibilité pendant la haute saison. Les radiations de jeunes structures peuvent donc indiquer un phénomène de sélection accélérée.

3.8. Transferts de siège

Le fichier recense 106 radiations associées à un transfert de siège sur la période, dont 10 en 2025. Ce motif doit être isolé dans l'interprétation : il ne s'agit pas nécessairement d'une disparition économique locale, mais d'une recombinaison juridique ou territoriale. Dans une collectivité à fiscalité spécifique, les arbitrages de localisation de siège peuvent être motivés par des considérations fiscales, patrimoniales, organisationnelles ou administratives.

3.9. Analyse territoriale et structurelle : pourquoi Saint-Barthélemy radie différemment

Saint-Barthélemy combine une forte capacité d'attraction et une forte sélectivité économique. Ce paradoxe est central. L'île attire capitaux, clientèle internationale, entrepreneurs de service, acteurs immobiliers et prestataires haut de gamme. Mais elle impose aussi un niveau de coût et d'exigence qui élimine rapidement les structures fragiles.

Pression foncière : le prix du foncier et des locaux réduit les marges, limite les capacités d'installation et complique le stockage.

Coût du logement : la capacité à loger le dirigeant et les salariés devient un déterminant direct de survie des entreprises.

Importations : les intrants, matériaux, équipements et denrées dépendent de l'acheminement maritime ou aérien, ce qui accroît les prix et l'incertitude.

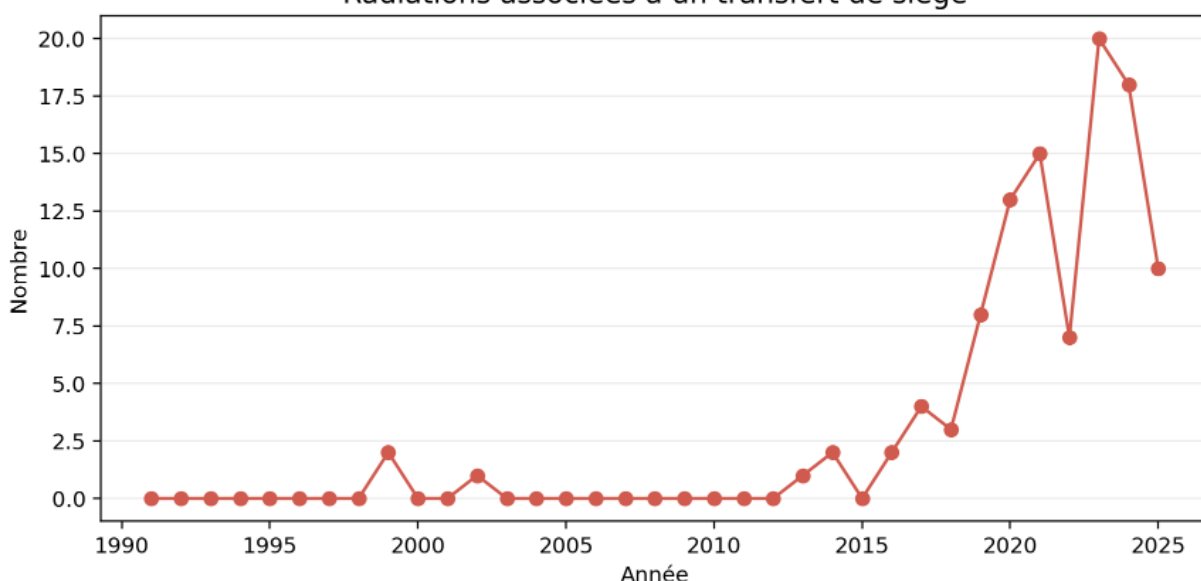
Saisonnalité : les revenus sont concentrés, tandis que les charges et obligations administratives restent annuelles.

Clientèle haut de gamme : les prix peuvent être élevés, mais les standards de qualité et de disponibilité le sont également.

Environnement : les contraintes climatiques, énergétiques et de développement durable exigent des investissements d'adaptation.

Ces caractéristiques expliquent pourquoi les radiations touchent principalement des

Radiations associées à un transfert de siège



↑ Graphique 8 – Les radiations associées à un transfert de siège restent un signal spécifique, mais minoritaire.

structures agiles, petites et personnelles. Elles sont les plus nombreuses, mais aussi les moins protégées contre les chocs. À l'inverse, les sociétés patrimoniales peuvent survivre plus longtemps, mais se radient lorsqu'un arbitrage de détention, de transmission ou de restructuration devient pertinent.

3.10. Risques économiques et signaux d'alerte

L'analyse met en évidence plusieurs risques pour l'économie territoriale. Le premier est un risque de dépendance excessive aux services liés au tourisme résidentiel haut de gamme. Lorsque les activités de nettoyage, traiteur, taxis, espaces verts, travaux, immobilier et services personnels connaissent une forte rotation, l'ensemble de la chaîne de valeur touristique peut perdre en stabilité.

Le deuxième risque concerne la main-d'œuvre. Les secteurs les plus radiés sont souvent intensifs en travail et peu délocalisables. Si le logement, les salaires, le transport ou les conditions de vie ne permettent pas de stabiliser les travailleurs, les entreprises disparaissent ou se recomposent en permanence.

Le troisième risque est celui de la concentration patrimoniale. L'immobilier est à la fois moteur de richesse et facteur de verrouillage. La hausse des prix peut soutenir certains revenus, mais elle fragilise les activités de production de services qui ont besoin d'espace, de salariés et de proximité.



3.11. Perspectives 2026-2028 et scénarios

Trois scénarios peuvent être envisagés à partir des données observées.

Scénario de normalisation haute

Les radiations reculent par rapport au pic 2024 mais restent au-dessus de 200 par an. Ce scénario est le plus cohérent avec 2025. Il traduit un tissu entrepreneurial dynamique, mais soumis à une rotation élevée. L'action publique doit alors porter sur la qualité de l'accompagnement, la formation, la trésorerie saisonnière et la stabilisation de la main-d'œuvre.

Scénario de tension structurelle

Les radiations repartent à la hausse sous l'effet de l'inflation importée, du coût du logement, d'un ralentissement de l'immobilier ou d'un tassement de la demande touristique. Les secteurs d'entretien, de second œuvre, de restauration et de services personnels seraient les plus exposés.

Scénario de recomposition qualitative

Le nombre de radiations reste élevé, mais s'accompagne de créations plus capitalisées, mieux structurées et plus spécialisées. L'économie locale se professionnalise : moins d'entreprises opportunistes, davantage de prestataires haut de gamme, mutualisés ou intégrés à des groupes immobiliers/touristiques.

Dans les trois scénarios, l'enjeu n'est pas seulement de réduire les radiations. Une économie dynamique radie nécessairement. L'enjeu stratégique est de distinguer la rotation saine, qui accompagne l'innovation et l'ajustement, de la radiation contrainte, qui révèle une incapacité structurelle à maintenir les activités indispensables au territoire.

3.12. Recommandations stratégiques

- Créer un dispositif d'alerte sur les jeunes entreprises radiées avant trois ans afin d'identifier les causes : logement, trésorerie, marché, réglementation, recrutement.
- Renforcer l'accompagnement comptable, fiscal et social des indépendants, très majoritaires dans les radiations.
- Encourager la mutualisation logistique, le partage de locaux, les groupements d'employeurs et les solutions de logement pour travailleurs essentiels.
- Promouvoir une diversification prudente vers des services à haute valeur ajoutée : conseil, numérique, gestion patrimoniale, maintenance technique, transition énergétique, économie circulaire et services environnementaux.

Conclusion générale

Les radiations d'entreprises à Saint-Barthélemy jusqu'au 31 décembre 2025 révèlent une économie à la fois dynamique, attractive et fortement sélective. Le volume de 2025 marque une baisse par rapport au pic de 2024, mais confirme un régime de rotation élevé, très éloigné des niveaux antérieurs à 2020. Les secteurs les plus touchés sont précisément ceux qui soutiennent l'économie résidentielle et touristique : nettoyage, entretien, services personnels, traiteurs, taxis, immobilier, travaux de finition et restauration.

L'enseignement majeur est territorial : dans une petite île de luxe, la pérennité entrepreneuriale dépend moins de la seule demande que de la capacité à absorber les coûts structurels du territoire. Le marché existe, mais il est exigeant, saisonnier, cher, contraint et fortement concurrentiel. Les entreprises individuelles, très nombreuses et flexibles, constituent le cœur visible de cette vulnérabilité.

Pour les décideurs publics et économiques, le sujet n'est donc pas uniquement statistique. Les radiations sont un indicateur stratégique de soutenabilité du modèle local. Elles interrogent le logement des actifs, la disponibilité de la main-d'œuvre, les coûts d'importation, la régulation foncière, la fiscalité locale, la qualité de l'accompagnement entrepreneurial et la diversification économique. L'objectif doit être de préserver l'agilité du tissu économique tout en réduisant les radiations subies qui menacent les fonctions essentielles de l'île.

Chapitre 4

Radiations d'office en cours à Saint-Barthélemy

592 Entités radiées d'office avec établissement à Saint-Barthélemy selon les données fournies par le Greffe.

4.1. La radiation d'office

La radiation d'office d'une entreprise par le greffier du tribunal de commerce est une procédure par laquelle une société ou un entrepreneur fait l'objet d'une mention de radiation, c'est-à-dire, suppression du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) sans demande de sa part, mais sans pour autant que cette radiation d'office produise automatiquement les effets d'une dissolution.

4.1.1. Motifs de radiation d'office

Est radié d'office tout commerçant :

- Frappé d'une interdiction d'exercer une activité commerciale en vertu d'une décision judiciaire passée en force de chose jugée ou d'une décision administrative exécutoire (R123-128 du code de commerce) ;
- Décédé depuis plus d'un an, sauf déclaration faite dans les conditions prévues aux 6° et 7° de l'article R. 123-46 du code de commerce (R123-128 du code de commerce) ;
- Qui n'est plus affilié à l'organisme de sécurité sociale en sa qualité de travailleur indépendant, et ce, dès que le greffier est informé de la radiation prononcée par un organisme (R123-128 du code de commerce).
- En outre, est radié d'office tout commerçant ou personne morale :
- A compter de la clôture d'une procédure, soit de faillite, soit de liquidation des biens pour insuffisance d'actif ou dissolution de l'union, soit de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif (R. 123-129 du code de

commerce) ;

- Au terme du délai d'un an après la mention au registre de la cessation totale de son activité, sauf en ce qui concerne les personnes morales pouvant faire l'objet d'une dissolution (R. 123-129 du code de commerce).

Aussi, est radiée d'office toute personne morale, après mention au registre de sa dissolution, au terme du délai fixé par les statuts pour la durée de la liquidation ou, à défaut, au terme d'un délai de trois ans après la date de cette mention (R. 123-131 du code de commerce).

Par ailleurs, le greffier peut radier d'office toute personne morale, qui au terme d'un délai de deux ans après la mention au registre de la cessation totale d'activité, n'a apporté aucune inscription modificative relative à une reprise d'activité (R. 123-130 du code de commerce).

Enfin :

- Lorsque le greffier a porté au registre une mention de cessation d'activité en application de l'article R. 123-125 (cessation d'activité d'office), il radie d'office la personne qui n'a pas régularisé sa situation, à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de l'inscription de cette mention (R. 123-136 du code de commerce).
- Lorsque le greffier a porté au registre une mention de demande de régularisation du dossier en application de l'article R. 123-125-1 (si le greffier constate que les pièces produites par l'entreprise sont erronées), il radie d'office la personne qui n'a pas régularisé sa situation, à l'expiration d'un délai d'un mois à compter de l'inscription de cette mention (R.123-126-1 du code de commerce).

4.1.2. Conséquences de la radiation d'office

- ✓ La radiation d'office représente une sanction administrative mais n'entraîne pas automatiquement la disparition officielle de la société concernée. La disparition officielle n'intervient que lorsque celle-ci a été dissoute et liquidée.
- ✓ Cette sanction administrative est inopposable aux tiers.
- ✓ La société radiée conserve sa personnalité morale et ne peut être qualifiée de société de fait.
- ✓ La radiation d'office ne met pas non plus fin aux fonctions de direction et de représentation légale des dirigeants.
- ✓ Conséquences fiscales et sociales : Le dirigeant reste responsable des dettes éventuelles de l'entreprise (surtout en entreprise individuelle ou en cas de faute de gestion).

4.2 Analyse

Le profil des 592 entités radiées d'office est donc celui d'un tissu composé surtout :

- de structures commerciales,
- de véhicules immobiliers,
- de sociétés de services aux entreprises,
- et d'un bloc significatif lié au tourisme-restauration.

Le stock des entités radiées d'office à Saint-Barthélemy jusqu'à fin 2025 présente un profil très lisible :

- juridiquement, il est dominé par les SARL, puis à distance par les SCI et les SAS ;
- économiquement, il se concentre dans l'immobilier, le commerce, les services aux entreprises et l'hébergement-restauration ;
- structurellement, on observe une opposition nette entre :
 - des SCI très spécialisées dans l'immobilier,
 - des SARL très présentes dans le commerce et les services,
 - et des SAS plus diversifiées, souvent situées à l'interface entre immobilier, finance et prestations de services.

En synthèse, les radiations d'office ne touchent pas un tissu économique homogène : elles frappent surtout :

- d'un côté, des structures immobilières, souvent civiles ;
- de l'autre, un ensemble de petites et moyennes sociétés commerciales et de services, majoritairement sous forme de SARL.

Chapitre 5

Cessations d'office en cours à Saint-Barthélemy

Cessations d'activités d'office en 2025 : 151

5.1. Analyse des cessations d'activités en 2025

Le Greffe du Tribunal de Commerce peut prononcer une cessation d'activité d'office dans plusieurs cas spécifiques, généralement liés à des manquements aux obligations légales d'une entreprise. Cela entraîne la radiation d'office de l'entreprise du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS).

5.1.1. Motifs de la cessation d'activité d'office par le Greffe

En application de l'article R.123-125 du code de commerce, lorsque le greffier est informé qu'une personne immatriculée aurait cessé son activité à l'adresse déclarée, il lui rappelle par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, transmise à cette même adresse, ses obligations déclaratives. Si la lettre est retournée avec une mention précisant que la personne ne se trouve plus à l'adresse indiquée, le greffier porte la mention de la cessation d'activité sur le registre.

Lorsque le greffier est informé, que la personne domiciliée n'a pas pris connaissance de son

courrier depuis trois mois, il envoie au domicile de celle-ci ou de son responsable légal et, le cas échéant, à l'adresse du siège ou de l'établissement une lettre indiquant que, sans nouvelle de sa part, il sera porté mention de sa cessation d'activité sur le registre.

5.1.2. Conclusion

La cessation d'activité d'office par le Greffe est une mesure visant à garantir la mise à jour du RCS et à identifier les entreprises en cessation d'activité non déclarées comme telles. Pour éviter cette situation, il est important de déclarer tout changement (cessation volontaire, mise en sommeil, changement de siège social) et de respecter les formalités administratives.

Chapitre 6

Mise en sommeil en 2025 à Saint-Barthélemy

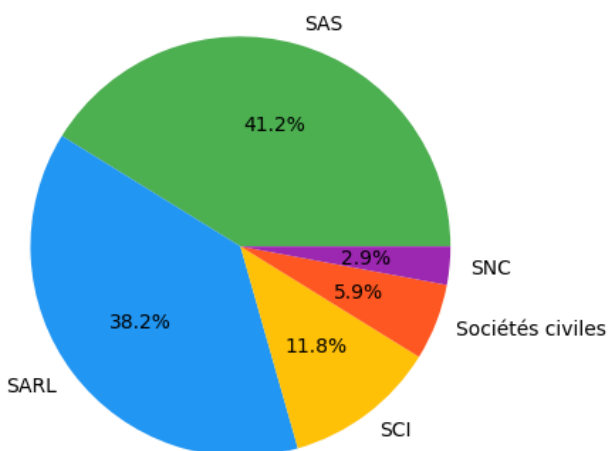
– Hors cessation d’office – Conformément au registre du commerce et de sociétés (RCS)

34 entités mises en sommeil en 2025 à Saint-Barthélemy.

La mise en sommeil correspond à une cessation temporaire d’activité sans radiation de l’entreprise. L’entreprise continue donc d’exister juridiquement, mais elle suspend son activité pour une durée limitée. Pour une société, cette durée est en principe limitée à 2 ans ; au-delà, elle s’expose à une radiation d’office. La formalité est déclarée en ligne via le guichet unique, dans le mois suivant la cessation d’activité.

6.1. Analyse par forme juridique

Répartition des mises en sommeil :



Le stock de mises en sommeil est donc très majoritairement porté par les **formes commerciales classiques** :

> **SAS + SARL = 27 entités sur 34, soit 79,4 %.**

C’est un signal important. La mise en sommeil concerne d’abord des structures d’exploitation économique “ordinaires”, et non seulement des véhicules patrimoniaux. Les SCI et sociétés civiles restent présentes, mais elles demeurent minoritaires au global.

> **La SAS** apparaît comme la forme la plus exposée en volume. Cela renvoie à sa grande souplesse statutaire et à sa diffusion dans les activités de commerce, de services, de conseil et de projets entrepreneuriaux récents.

> **La SARL** suit de très près. Elle reste une forme solide pour les petites structures d’exploitation, souvent plus ancrées dans une logique patrimoniale, familiale ou de gestion.

> **Les SCI** sont moins nombreuses, mais leur poids est significatif au regard de la taille totale de l’échantillon, ce qui est cohérent avec le poids structurel de l’immobilier dans l’économie de Saint-Barthélemy.

6.2. Analyse par secteurs d'activité reconstitués

La mise en sommeil n'est pas marginale dans l'immobilier

Le premier résultat est la surreprésentation de l'immobilier, sous toutes ses formes :

- détention/location,
- administration de biens,
- intermédiation,
- marchand de biens.

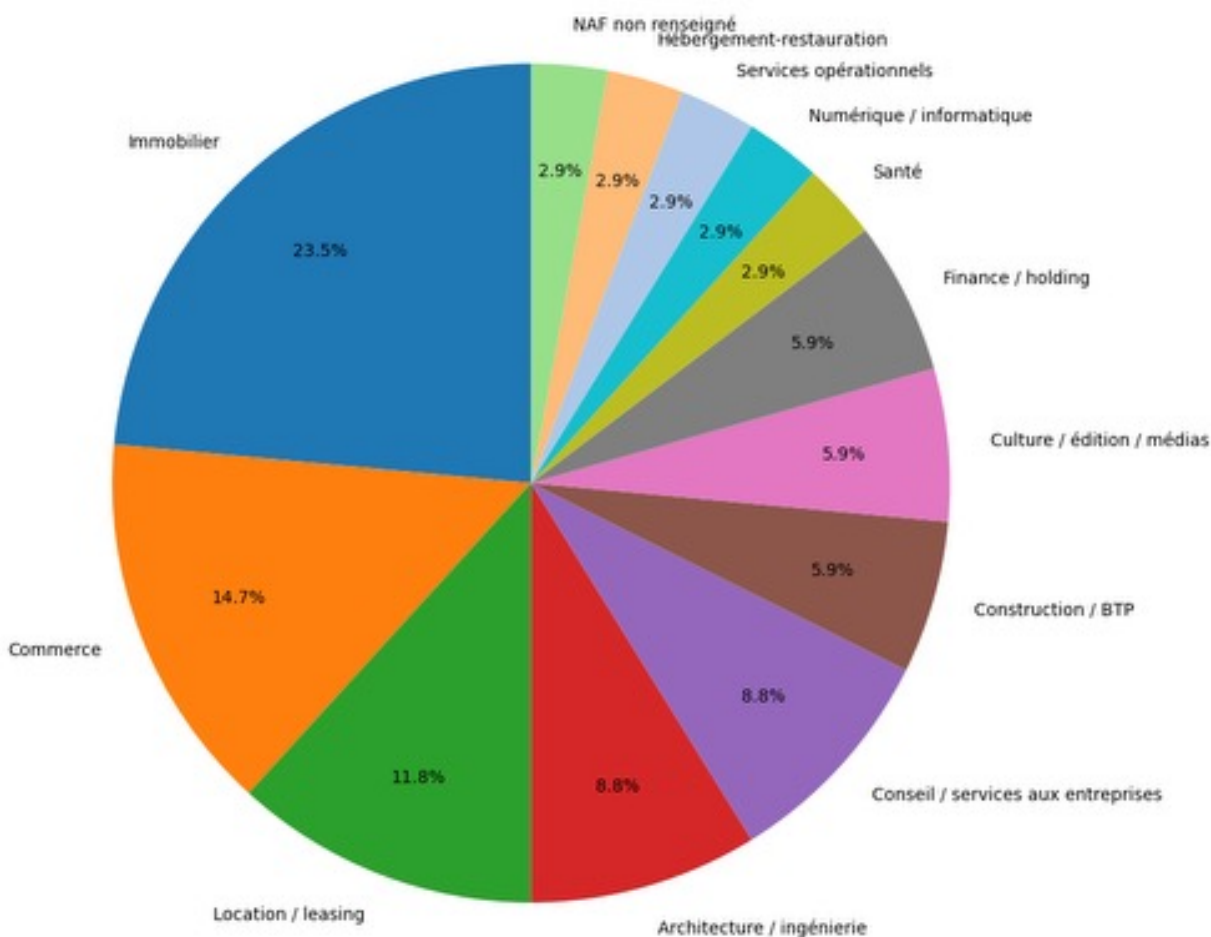
Dans un territoire comme Saint-Barthélemy, cela peut refléter :

- des arbitrages patrimoniaux,
- des structures créées pour un actif ou une opération précise,
- des phases d'attente avant reprise, cession, restructuration ou redéploiement.

Les formes commerciales dominent malgré tout

Même si l'immobilier est premier, le cœur statistique du fichier reste constitué de SAS et SARL. La mise en sommeil n'est donc pas seulement patrimoniale : elle touche aussi de vraies structures d'exploitation.

Répartition des entités mises en sommeil par secteur d'activité (2025)



Chapitre 7

Analyse financière, fiscale et stratégique de la gestion de la CFAE 2021-2025

7.1. Synthèse exécutive

Depuis l'installation opérationnelle de la régie CFAE auprès de la CEM à compter du 1er novembre 2021, la trajectoire financière est nettement positive : la perception directe passe de 2,377 M€ en 2021 à 3,173 M€ en 2025, soit +796 k€ et +33,5 %. La progression est forte en 2022 et 2023, puis se stabilise en 2024-2025, ce qui traduit le passage d'une phase de rattrapage et de mise en ordre à une phase de rendement plus mature.

Le principal enseignement stratégique est que la proximité CEM/CFAE améliore la couverture de la base taxable et la qualité du fichier.

7.2. Limites

Limites majeures : les données disponibles ne donnent pas le recouvrement effectif des titres par le Trésor, ni les restes à recouvrer consolidés, ni les admissions en non-valeur, ni les délais d'encaissement individualisés. Les indicateurs de taux de recouvrement et de délai moyen doivent donc être considérés comme des indicateurs à construire, non comme des chiffres certifiés dans le présent rapport.

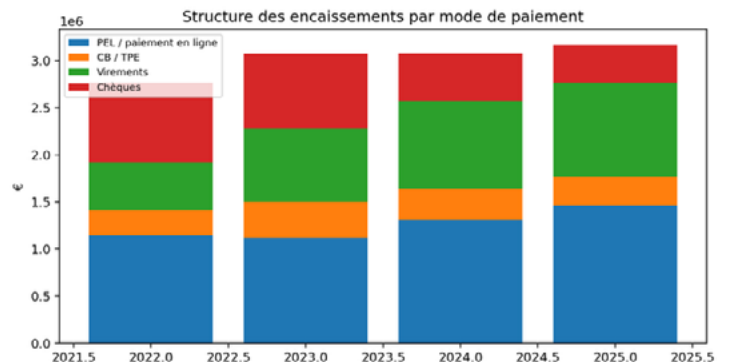
7.3. Analyse historique et chronologie

Indicateur clé	Constat 2021-2025	Lecture de gestion
Recettes CFAE perçues	2 377 140 € > 3 173 280 € / +33,5 %	Hausse structurelle du rendement direct.
Titres par année de créance	1 820 470 € > 1 492 200 € / -18,0 %	Moins de besoin de titrage par créance annuelle.
Titres émis en calendrier	11,96 M€ émis entre 2022 et 2025	Effet de rattrapage historique, non assimilable à des encaissements.
Dématérialisation	PEL + virements : 60,1 % en 2022 > 77,6 % en 2025	Modernisation forte et baisse des chèques.
Frais bancaires	3 775 € en 2022 > 4 979 € en 2025	Coût faible au regard du produit, concentré sur CB/PEL.

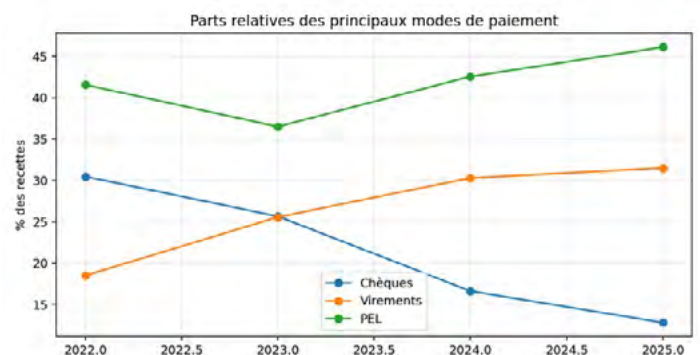
Date / période	Événement majeur	Impact de gestion
12 juin 2009	Institution locale de la CFAE.	Création de la ressource fiscale forfaitaire annuelle des entreprises.
Jusqu'en 2018	Absence de procédure de recouvrement structurée des taxes locales signalée dans les pièces.	Accumulation possible d'arriérés et de situations non traitées.
25 juin 2021	Convention COM-CEM de mise à disposition d'un agent COM auprès de la CEM, à titre gratuit, pour la CFAE.	Installation d'un guichet CFAE au sein de la CEM et rapprochement avec les formalités d'entreprises.

Date / période	Événement majeur	Impact de gestion
7-27 oct. 2021	Individualisation des régies et nomination du Directeur général de la CEM comme régisseur titulaire CFAE.	Responsabilité comptable de régie portée par le DG CEM, avec fonctions distinctes de sa direction CEM.
1er nov. 2021	Régie de recettes prolongée CFAE installée auprès de la CEM.	Démarrage de la nouvelle organisation opérationnelle.
Avril-mai 2022	Alertes sur surcharge, bugs de paiement en ligne, rapprochements bancaires, absence de facturation et retards.	Diagnostic de sous-dimensionnement humain et technique.
2022	Renfort opérationnel avec un nouvel employé et reprise des émissions de titres.	Rattrapage massif de créances anciennes et structuration du recouvrement.
2023-2024	Propositions de clarification du code, amélioration du logiciel et échanges de données.	Passage d'une logique de réaction à une logique de fiabilisation.
2025	Poursuite de la hausse des encaissements, baisse des chèques et recul des titres par année de créance.	Phase de maturité progressive mais besoin de pilotage complet du recouvrement.

7.4. Analyse financière des recettes



↑ Figure 1 – Structure des paiements : bascule des chèques vers le PEL et les virements.



↑ Figure 2 – La part des chèques baisse fortement, tandis que PEL et virements structurent la modernisation.

Lecture : 2022 et 2023 constituent les exercices de gains les plus marqués. 2024 est atypique : les recettes progressent peu (+0,3 %) malgré une émission calendaire élevée de titres en 2024, ce qui confirme que les titres émis ne se traduisent pas mécaniquement en encaissements immédiats. 2025 marque une reprise modérée (+2,96 %) et un meilleur équilibre des moyens de paiement.

La moyenne annuelle perçue 2021-2022 est de 2,57 M€. La moyenne 2023-2025 atteint 3,11 M€, soit un gain moyen de 541 k€ par an (+21,0 %) après la phase de structuration du service et du recouvrement.

Année	PEL	Part	Virements	Part	CB/TPE	Part	Chèques	Part
2022	1 150 260 €	41,6 %	511 540 €	18,5 %	262 660 €	9,5 %	843 310 €	30,5 %
2023	1 121 590 €	36,5 %	785 450 €	25,6 %	377 670 €	12,3 %	788 250 €	25,7 %
2024	1 311 340 €	42,5 %	933 720 €	30,3 %	325 150 €	10,5 %	511 970 €	16,6 %
2025	1 463 160 €	46,1 %	999 000 €	31,5 %	304 890 €	9,6 %	406 230 €	12,8 %

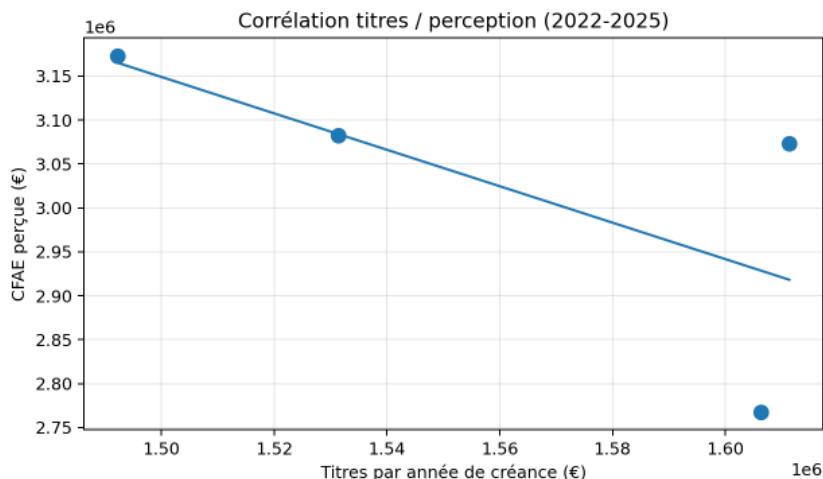
7.5. Analyse par type de paiement

Mode	Évolution 2022-2025	Efficacité / risques	Recommandation
PEL / paiement en ligne	1,150 M€ > 1,463 M€ ; part 41,6 % > 46,1 %.	Canal le plus adapté au libre-service, mais dépend de la robustesse du logiciel et de la génération automatique des reçus.	Priorité n°1 : portail complet, reçu automatique, mise à jour fiche entreprise.
Virements	512 k€ > 999 k€ ; part 18,5 % > 31,5 %.	Très faible coût bancaire ; risque d'imputation si SIRET absent ou référence incorrecte.	Référence obligatoire normalisée, contrôle automatique et rapprochement bancaire assisté.
CB / TPE	263 k€ > 305 k€ ; part autour de 9,6 % en 2025.	Utile en présentiel ; coûts bancaires et temps d'accueil.	Maintenir comme canal d'appoint, inciter au PEL pour paiements récurrents.
Chèques	843 k€ > 406 k€ ; part 30,5 % > 12,8 %.	Mode lent, manuel, facteur de files d'attente et de charge administrative.	Plan de réduction : communication, date butoir, accompagnement vers PEL/ virement.

7.6. Analyse des titres émis et du recouvrement

Année d'émission	Montant émis	Lecture	Recommandation
2022	5 178 040 €	Rattrapage / émission de titres exécutoires, à ne pas confondre avec encaissement effectif.	Priorité n°1 : portail complet, reçu automatique, mise à jour fiche entreprise.
2023	2 069 660 €	Rattrapage / émission de titres exécutoires, à ne pas confondre avec encaissement effectif.	Référence obligatoire normalisée, contrôle automatique et rapprochement bancaire assisté.
2024	2 949 800 €	Rattrapage / émission de titres exécutoires, à ne pas confondre avec encaissement effectif.	Maintenir comme canal d'appoint, inciter au PEL pour paiements récurrents.
2025	1 761 660 €	Rattrapage / émission de titres exécutoires, à ne pas confondre avec encaissement effectif.	Plan de réduction : communication, date butoir, accompagnement vers PEL/ virement.

Année de créance	Cumul de titres par exercice	Évolution
2021	1 820 470 €	
2022	1 606 290 €	-11,8 %
2023	1 611 340 €	0,3 %
2024	1 531 370 €	-5,0 %
2025	1 492 200 €	-2,6 %



↑ Figure 3 – Corrélation inverse observée sur 2022-2025, à interpréter avec prudence compte tenu du faible nombre de points.

Analyse : le volume de titres émis en calendrier traduit principalement un rattrapage historique : 5,178 M€ en 2022, puis 2,070 M€ en 2023, 2,950 M€ en 2024 et 1,762 M€ en 2025. Le total 2022-2025 atteint 11,959 M€. Cette masse ne peut pas être interprétée comme un impayé annuel nouveau, car elle inclut des créances d'exercices antérieurs et des régularisations.

Sur les créances annuelles, la tendance est plus favorable : 1,820 M€ au titre de 2021 contre 1,492 M€ au titre de 2025, soit -18,0 %. Cette baisse est cohérente avec l'hypothèse d'une meilleure conformité spontanée, renforcée par les relances, l'effet persuasif du titrage et l'amélioration de la base des redevables.

Points de vigilance sur les titres

- ✓ Absence de visibilité exhaustive sur le recouvrement effectif par le Trésor : le taux de recouvrement réel ne peut pas être calculé dans les données transmises.
- ✓ Risque de confusion entre titres émis, titres recouverts et recettes de régie : le pilotage doit séparer ces trois flux.
- ✓ Les annulations, admissions en non-valeur et restes à recouvrer doivent être suivis par millésime de créance et par motif.

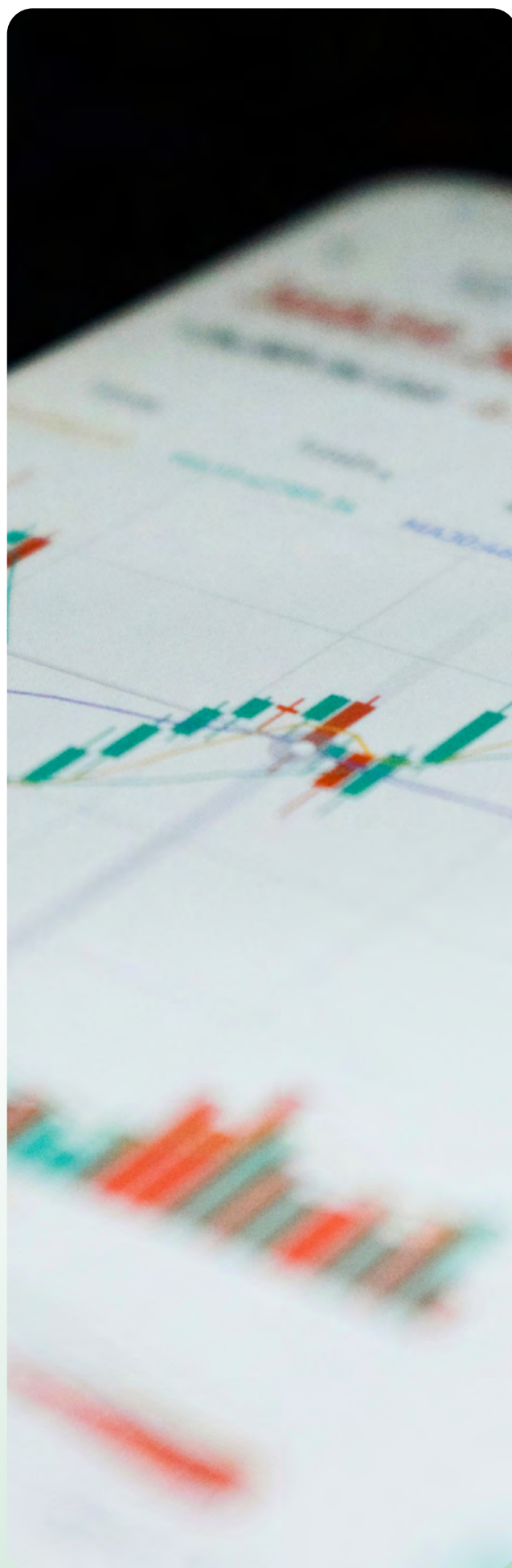
7.7. Efficacité des actions menées

Action	Objectif	Impact mesurable	Évaluation
Installation CFAE à la CEM	Rapprocher perception et vie des entreprises.	Recettes +33,5 % sur 2021-2025 ; meilleur repérage des créations/modifications/radiations.	Très efficace financièrement, mais génératrice de tension d'image et de charge.
Renfort humain 2022	Sortir de la situation mono-agent et traiter titres/relances.	Reprise massive des titres et hausse des recettes 2022-2023.	Efficace ; à sécuriser par fiches de poste, back-up et procédures.
Émissions de titres	Rattraper les impayés et créer un effet dissuasif.	11,959 M€ émis 2022-2025 ; baisse des titres par créance annuelle.	Efficace pour la mise en conformité, mais ROI non calculable sans retour Trésor.
Modernisation logicielle / PEL	Faciliter paiements et réduire traitement manuel.	PEL + virements : 77,6 % des recettes 2025.	Très efficace ; dépend d'un portail plus autonome.
Campagnes de communication / recensement	Sensibiliser et fiabiliser le fichier.	Contribution probable à la hausse spontanée ; effet non isolable.	À maintenir avec mesure des conversions.
Croisement CPS/RNE/organismes	Améliorer assiette et salariés déclarés.	Potentiel important ; contraintes RGPD et intégration technique.	Prioritaire, à encadrer juridiquement.
Accueil présentiel et assistance	Limiter erreurs et accompagner contribuables.	Charge forte : files, appels, tensions et tâches manuelles.	Utile mais doit devenir un canal d'exception.

7.8. Conclusion générale

La mise à disposition de la CFAE auprès de la CEM a produit un résultat financier incontestable : hausse forte des recettes, modernisation des paiements et structuration du tirage. Le dispositif a permis de rapprocher le fait générateur économique de l'acte de perception et d'améliorer la connaissance du tissu entrepreneurial local.

Cependant, cette performance repose largement sur une mobilisation organisationnelle non entièrement compensée et sur des processus encore incomplets. Le prochain cycle ne doit plus être un cycle de rattrapage mais un cycle d'industrialisation : données fiables, portail autonome, pilotage partagé avec le Trésor, clarification des responsabilités et financement adapté. C'est à cette condition que la CFAE pourra se rapprocher durablement de son potentiel estimé de 4,0 M€ tout en réduisant les risques humains, administratifs et contentieux.



Conclusion

Ainsi, au regard de ses statuts, de ses compétences et des orientations fixées pour la mandature 2025-2030, la Chambre Économique Multiprofessionnelle de Saint-Barthélemy confirme pleinement sa vocation d'acteur structurant du développement territorial, économique et durable de l'île. Par son rôle d'établissement public représentatif des secteurs du commerce, de l'industrie, des services, des métiers, de l'artisanat, de l'agriculture et des professions libérales, la CEM constitue aujourd'hui un outil institutionnel central au service de l'intérêt général et de la compétitivité du territoire.

Dans un contexte marqué à la fois par une forte attractivité internationale, une économie entrepreneuriale particulièrement dynamique et des contraintes structurelles propres à l'insularité, la CEM entend poursuivre une action fondée sur l'anticipation, la proximité et la responsabilité. Les missions qui lui sont confiées (accompagnement des entreprises, formation, structuration des filières, observatoire économique, transition numérique, transition écologique, coopération régionale et soutien à l'innovation) traduisent une capacité d'intervention transversale et opérationnelle, indispensable à l'équilibre et à la pérennité du modèle économique de Saint-Barthélemy.

Les analyses économiques récentes mettent en évidence la singularité et la performance du tissu entrepreneurial local, fondé sur une économie de services à forte valeur ajoutée, portée par le tourisme haut de gamme, l'immobilier, le commerce, les métiers techniques et les activités de proximité. Elles soulignent également les défis auxquels le territoire doit répondre : pression foncière, tension sur les ressources humaines, dépendance aux flux extérieurs, saisonnalité, vulnérabilités climatiques et concentration sectorielle de l'activité économique. Face à ces enjeux, la CEM réaffirme sa volonté d'accompagner les mutations économiques, sociales et

environnementales de l'île dans une logique de résilience, d'innovation et de soutenabilité.

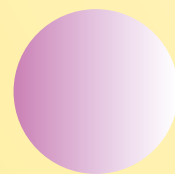
C'est dans cette perspective qu'elle engagera une étude stratégique dédiée à la diversification économique de Saint-Barthélemy, afin d'identifier les leviers de développement complémentaires susceptibles de renforcer l'équilibre du modèle local et de réduire les risques liés à une concentration excessive de l'économie autour de quelques secteurs dominants. Cette démarche prospective s'inscrit dans une volonté claire de consolider la capacité d'adaptation du territoire, de sécuriser son attractivité à long terme et de favoriser l'émergence de nouvelles activités créatrices de valeur, d'emplois et de compétences.

Au-delà de l'accompagnement économique, la CEM entend également contribuer à une vision plus globale du développement territorial, conciliant performance économique, cohésion sociale, valorisation des savoir-faire locaux et préservation des équilibres environnementaux. Le renforcement de la formation, l'accompagnement des transitions numériques et énergétiques, le soutien aux entreprises locales, l'amélioration des outils d'observation et de pilotage économique ainsi que la structuration des filières constituent autant de leviers destinés à préparer durablement l'avenir du territoire.

Dans cette ambition collective, la CEM continuera d'agir comme un partenaire de confiance des entreprises, des institutions publiques et de l'ensemble des acteurs du territoire. Forte de son ancrage local, de sa légitimité institutionnelle et de sa connaissance fine des réalités économiques de Saint-Barthélemy, elle poursuivra son engagement en faveur d'un développement maîtrisé, équilibré et durable, au service de l'attractivité, de la résilience et du rayonnement de l'île dans son environnement régional et international.



Activité du centre des entreprises de la CEM



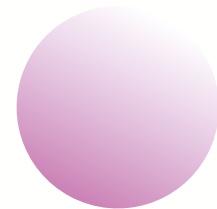
En 2025, le Centre des Entreprises a confirmé son rôle d'acteur central de l'accompagnement des entrepreneurs et porteurs de projets du territoire. Ce rapport présente les chiffres clés, les projets menés, les avancées constatées ainsi qu'une analyse globale de l'activité.

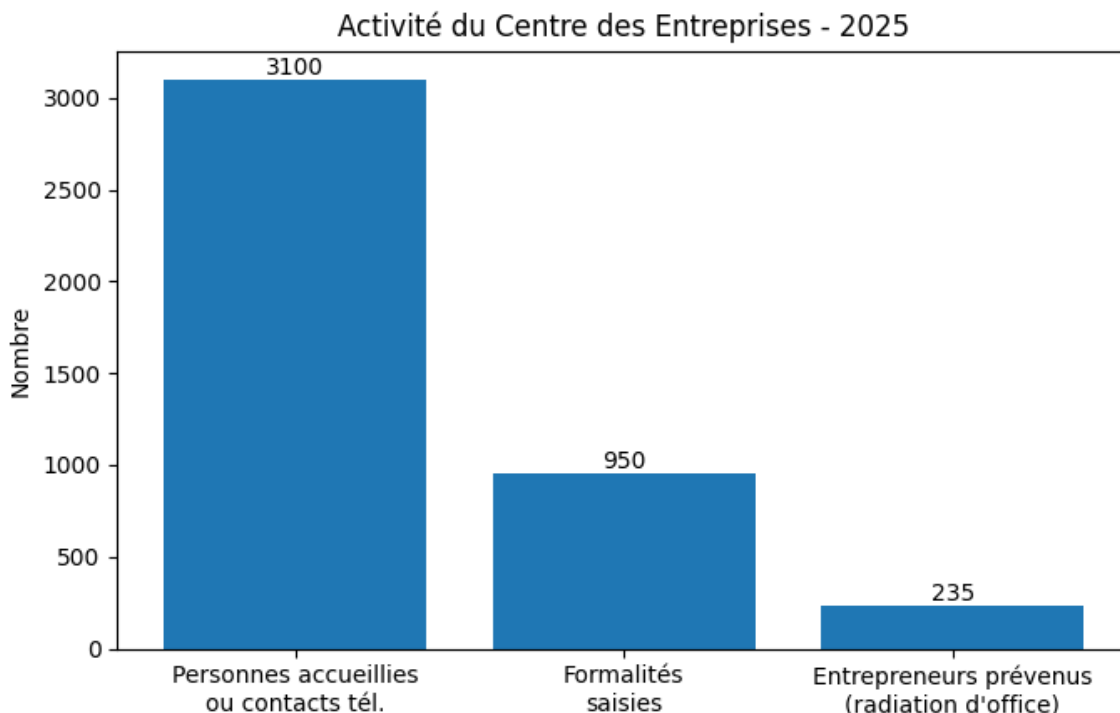
L'année écoulée s'inscrit dans un contexte économique global marqué par des dynamiques contrastées, mais globalement favorables pour Saint-Barthélemy. Selon les tendances observées par l'IEDOM, l'économie de l'île continue de démontrer une résilience remarquable, portée par son attractivité touristique, son positionnement haut de gamme et la solidité de son tissu entrepreneurial.

La fréquentation touristique s'est maintenue à un niveau élevé, contribuant à soutenir l'activité dans des secteurs clés tels que l'hôtellerie, la restauration, le commerce et les services. Malgré certaines tensions internationales et une inflation persistante sur les coûts d'importation, les entreprises locales ont su s'adapter efficacement. Le marché du travail demeure dynamique, avec une demande soutenue dans les métiers de services et du bâtiment. L'investissement privé reste également bien orienté, notamment dans les projets immobiliers et les infrastructures touristiques.

Dans ce contexte, le centre des entreprises joue un rôle central d'accompagnement et de structuration de l'activité économique locale. Il est particulièrement notable que près d'un entrepreneur sur trois sollicite la CEM, confirmant son positionnement comme acteur incontournable de proximité.

**Près d'un entrepreneur
sur trois sollicite la CEM**





1. Chiffres clés de l'activité

En 2025, **3 100 personnes** ont été accueillies à l'accueil du Centre des Entreprises et/ou ont pris contact par téléphone. Au cours de l'année, **950 formalités d'entreprises** ont été saisies et **235 entrepreneurs** ont été prévenus de leur situation de radiation d'office.

2. Objectifs stratégiques 2025

Les objectifs fixés pour l'année 2025 étaient de répondre aux demandes d'accompagnement des entrepreneurs, d'appuyer la structuration des secteurs économiques et de rester un établissement de proximité.

3. Enjeux identifiés

La mise en œuvre de ces objectifs s'est inscrite dans un contexte marqué par une multitude de concurrents, la nécessité de tisser ou retisser des liens partenariaux et l'obligation de répondre au plus près aux réelles attentes des entrepreneurs.

4. Solutions mises en œuvre

Pour répondre à ces enjeux, la CEM a structuré plusieurs offres et actions :

- **Offres de formalités et d'accompagnement** (formalités clé en main, sécurisation des formalités, sociétés sur mesure, business plan).
- **Actions de proximité** : informations réglementaires, participation aux réunions institutionnelles, tenue du fichier consulaire et diffusion de communiqués ciblés.
- **Actions ciblées** : recrutement d'une rédactrice d'actes, rendez-vous dédiés aux porteurs de projets, conventions de partenariat et amorçage des formalités internationales.



NOS ACTIONS

AU SERVICE DES ENTREPRENEURS

Le Centre des Entreprises poursuit ses missions pour simplifier les démarches des entrepreneurs, les informer et les accompagner à chaque étape de leur projet.



1. OFFRES DE FORMALITÉS ET D'ACCOMPAGNEMENT

Des solutions complètes pour simplifier, sécuriser et structurer les démarches des entreprises à chaque étape de leur développement.



Formalités clé en main

Prise en charge complète des démarches administratives pour un gain de temps optimal.



Sécurisation des formalités

Vérification et conformité des dossiers pour éviter tout risque de rejet ou d'irrégularité.



Sociétés sur mesure

Création de structures adaptées aux besoins spécifiques de chaque entrepreneur.



Business plan

Accompagnement dans l'élaboration de business plans solides pour convaincre et se développer.



2. ACTIONS DE PROXIMITÉ

Être au plus près des entrepreneurs et des partenaires pour informer, représenter et diffuser les bonnes pratiques.



Informations réglementaires

Diffusion d'informations à jour pour aider les entreprises à respecter leurs obligations.



Participation aux réunions institutionnelles

Représentation des intérêts des entrepreneurs et contribution aux échanges sur le territoire.



Tenue du fichier consulaire et diffusion de communiqués ciblés

Mise à jour du fichier des entreprises et envoi de communiqués ciblés pour une information pertinente et efficace.



3. ACTIONS CIBLÉES

Des initiatives concrètes pour renforcer notre accompagnement et anticiper les besoins des entrepreneurs.



Recrutement d'une rédactrice d'actes

Renforcement de l'équipe pour garantir la qualité et la sécurité juridique des actes.



Rendez-vous dédiés aux porteurs de projets

Entretiens personnalisés pour orienter et soutenir les porteurs de projets dans leurs démarches.



Conventions de partenariat

Développement de partenariats stratégiques pour offrir davantage de services et d'opportunités.



Amorçage des formalités internationales

Premières démarches pour accompagner les entreprises dans leurs projets à l'international.



Le Centre des Entreprises, un partenaire de confiance pour entreprendre, développer et réussir à Saint-Barth.

FAITS MARQUANTS 2025

Des actions concrètes au service des entrepreneurs et du développement économique.



ACTIONS ET RÉALISATIONS

 <p>Rencontre entre le Greffier de Basse-Terre et les socio-professionnels</p> <p>Échanges constructifs pour renforcer la collaboration et améliorer la compréhension des enjeux juridiques et économiques du territoire.</p>	 <p>Premier accompagnement aux marchés publics</p> <p>Mise en place d'un premier accompagnement pour aider les entrepreneurs à mieux comprendre et accéder aux marchés publics.</p>	 <p>Installation du logiciel pour les formalités internationales</p> <p>Déploiement de l'outil dédié pour faciliter et sécuriser le traitement des formalités à l'international.</p>	 <p>Adoption d'un PTAD</p> <p>Adoption du Plan de Travail Annuel et de Développement (PTAD) pour structurer et piloter les actions de manière efficace.</p>	 <p>Lancement de la structuration et d'un accompagnement ciblé auprès des artistes</p> <p>Début d'un accompagnement dédié pour structurer et soutenir les artistes dans le développement de leurs activités.</p>
---	---	--	--	--

NOTRE ENGAGEMENT
Accompagner, informer et soutenir les entrepreneurs à chaque étape de leur projet. Ensemble, construisons un écosystème entrepreneurial dynamique et durable.



5. Faits marquants de l'année 2025

- ✓ 950 formalités d'entreprises saisies
- ✓ 235 entrepreneurs alertés sur leur situation de radiation
- ✓ Rencontre entre le Greffier de Basse-Terre et les socio-professionnels
- ✓ Premier accompagnement aux marchés publics
- ✓ Installation du logiciel pour les formalités internationales
- ✓ Adoption d'un PTAD
- ✓ Lancement de la structuration et d'un accompagnement ciblé auprès des artistes



↑ Visite du greffier de Basse-Terre



↑ Adoption du PTAD

6. Répartition des formalités d'entreprises

En 2025, les formalités se répartissent entre 65 % de créations d'entreprises, 25 % de modifications et 10 % de radiations. Les créations concernent majoritairement les métiers de services, avec une forte représentation des activités artisanales.

7. Évolution économique et focus sectoriel

L'année 2025 se caractérise par une évolution positive du chiffre d'affaires de +0.2 %, confirmant le développement des offres et des accompagnements proposés. Le secteur immobilier connaît une forte croissance avec 169 professionnels de l'immobilier en activité, illustrant l'importance croissante de cette activité réglementée. Ce nombre comprend les agences détentrices (130) de cartes et leurs collaborateurs (39).

En 2023 : 115 professionnels de l'immobilier en activité.

En 2024 : 125 professionnels de l'immobilier en activité.

Conclusion

L'année 2025 confirme le positionnement du Centre des Entreprises comme acteur incontournable. L'intensité de l'activité, la croissance du chiffre d'affaires et le développement de nouveaux axes d'accompagnement traduisent une dynamique positive.

FAITS MARQUANTS 2025

Une dynamique positive et un secteur immobilier en forte croissance



L'année 2025 se caractérise par une évolution positive du chiffre d'affaires de **+0.2 %**, confirmant le développement des offres et des accompagnements proposés.



Le secteur immobilier connaît une forte croissance avec **169** professionnels de l'immobilier en activité, illustrant l'importance croissante de cette activité réglementée.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2025



+0.2 %

d'évolution positive du chiffre d'affaires en 2025 par rapport à 2024.

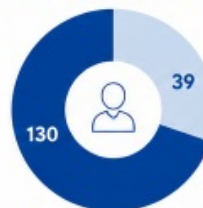


Cette progression confirme le développement des offres et des accompagnements proposés aux entreprises.

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER EN ACTIVITÉ

169

professionnels de l'immobilier en activité en 2025



● 130 agences détentrices de cartes

● 39 collaborateurs



Ce nombre comprend les agences détentrices (130) de cartes et leurs collaborateurs (39).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER EN ACTIVITÉ

2023

115

professionnels de l'immobilier en activité

2024

125

professionnels de l'immobilier en activité

2025

169

professionnels de l'immobilier en activité



+47 %

d'augmentation entre 2023 et 2025



Une dynamique qui renforce l'attractivité du secteur immobilier et confirme l'importance de l'accompagnement et de la réglementation dans le développement économique du territoire.

Centre de formation de la CEM

Synthèse 2019 – 2025

Année	Chiffre d'affaires	Taux de croissance annuelle	Total des charges	Marge	Taux de marges	Taux de marques	Nombre de participants	Nombre de session	Nombre d'heure de formation
2019	111.150€		57.338€	53.812€	48,14%	93,85%	427	56	
2020	129.731€	17%	90.199€	39.532€	30,47%	43,83%	315	40	519
2021	222.262€	71%	160.083€	62.179€	27,97%	38,84%	616	71	847
2022	284.055€	28%	190.184€	93.871€	33,05%	49,35%	682	85	1162
2023	337.008€	19%	225.391€	111.617€	33,00%	49,52%	692	104	1419
2024	435.455€	29%	415.221€	20.233€	4,64%	4,87%	899	139	1997
2025	571.929€	31%	499.884€	72.045€	12,60%	14,41%	1024	144	2071

- **2019** : Passage en comptabilité publique – changement de responsable du centre en septembre 2019. Suppression du Stage de Préparation à l'Insertion.
- **2020** : Crise sanitaire, le centre de formation reste fermé 3 mois
- **2021** : début de la phase de développement
- **2024** : déménagement de la CEM à St Jean, intégration des frais de location des salles dans le budget formation
- **2025** : intégration de tous les coûts liés aux formations dans les dépenses du centre

Le taux de croissance du CA sur les 6 dernières années est de 415% soit une moyenne de 69% par an.

2025 en 3 points

- > L'importance des actions de formation en matière de transport de marchandise
- > L'immobilier reste un moteur de la formation
- > Des innovations : IA, agriculture, management, langues...

Bilan pédagogique

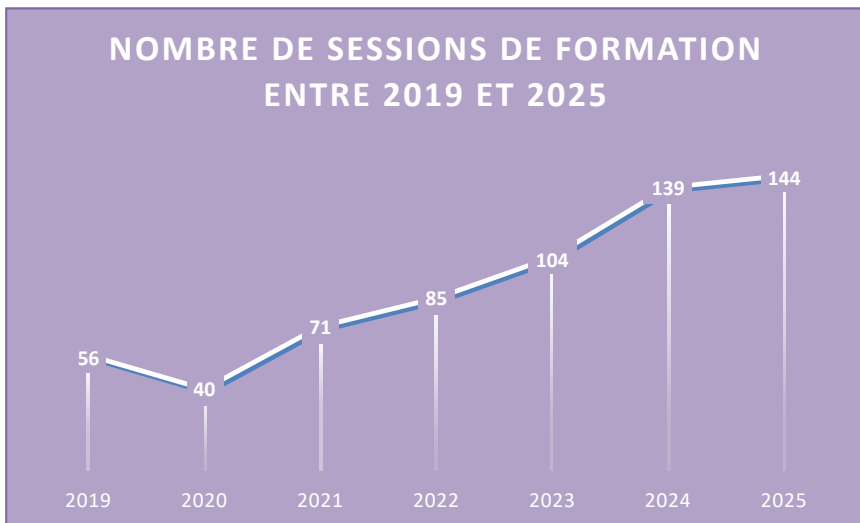
En 2025 le Centre de Formation a organisé 144 sessions de formation représentant 2.071 heures.

CATÉGORIE DE FORMATIONS	NOMBRE DE SESSIONS				NOMBRE DE STAGIAIRES				NOMBRE D'HEURES DE FORMATION			
	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025	2022	2023	2024	2025
Bureautique – digital	2	4	13	11	12	17	93	81	42	42	147	105
Immobilier	19	20	18	21	120	168	142	209	168	161	109	144
Batiment	11	7	8	19	64	49	65	107	175	133	105	250
Santé – sécurité	12	22	27	17	105	210	228	162	110	224	236	193
Hôtellerie – restauration	7	18	27	12	102	87	146	70	104	299	352	181.5
Habilitation électrique	11	8	17	9	57	31	80	67	189	133	308	133
Pêche	2	0	1	4	16	0	7	30	38	0	52	139
Droit – gestion	5	10	5	9	29	32	36	44	49	59.5	63	108.5
Environnement	7	5	1	5	144	24	21	18	28	49	3.5	77
Bilan de compétence	6	0	4	0	6	0	4	0	112	0	64	0
Transport	0	5	12	12	0	51	52	79	0	322	450	378
Atelier	0	0	0	12				119				55
Certification	0	0	0	2	0	51	52	9	0	322	450	70
Management	0	0	0	5	0	0	0	20				0
Langues	0	0	1	5	0	0	1	8	0	0	35	162
VAE	0	0	3	1	0	0	3	1	0	0	66	26
Autre	3	2	1	0	27	11	5	0	147	24	7	0
TOTAL	85	104	139	144	682	692	899	1024	1.162	1.419	1997	2071

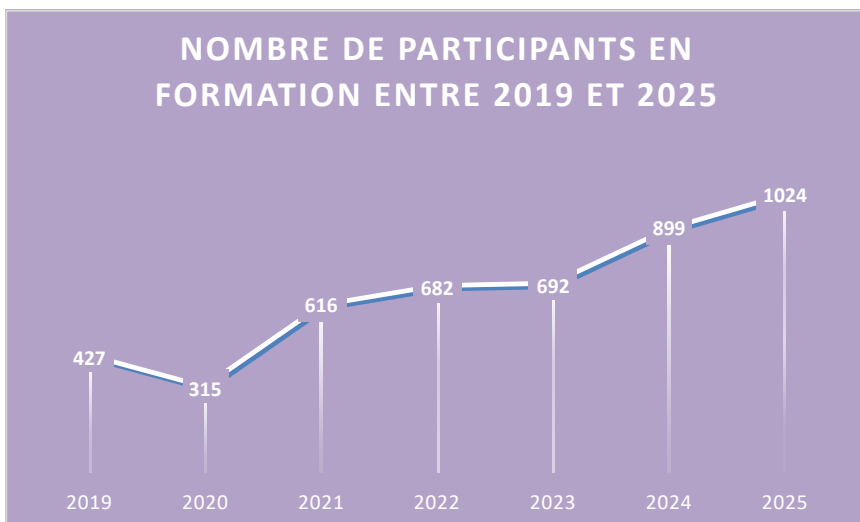
Le Centre de Formation de la CEM enregistre en 2025 son année record en termes d'activité.

- Le nombre de session augmente de 3% par rapport à 2024.
- Le nombre de participant augmente de 12% par rapport à 2024 avec pour la première fois la barre des 1000 participants atteinte. En 2022 la population active de St Barth était estimée à 5.773 personnes. La CEM forme environ 20% de la population active du territoire en 2025.
- Le nombre d'heure de formation augmente également de 3% sur 1 an.

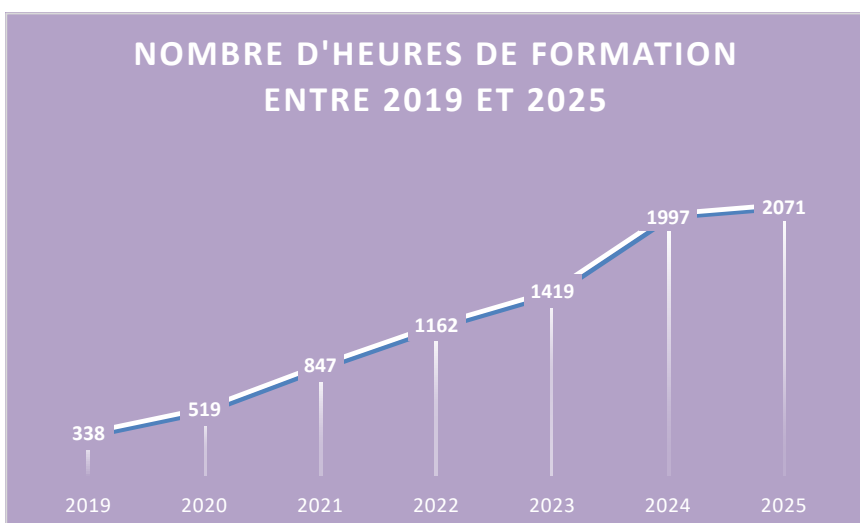




Le nombre de stagiaires est également en hausse avec 11%.



Le nombre d'heures de formation augmente de 3% par rapport à 2024.



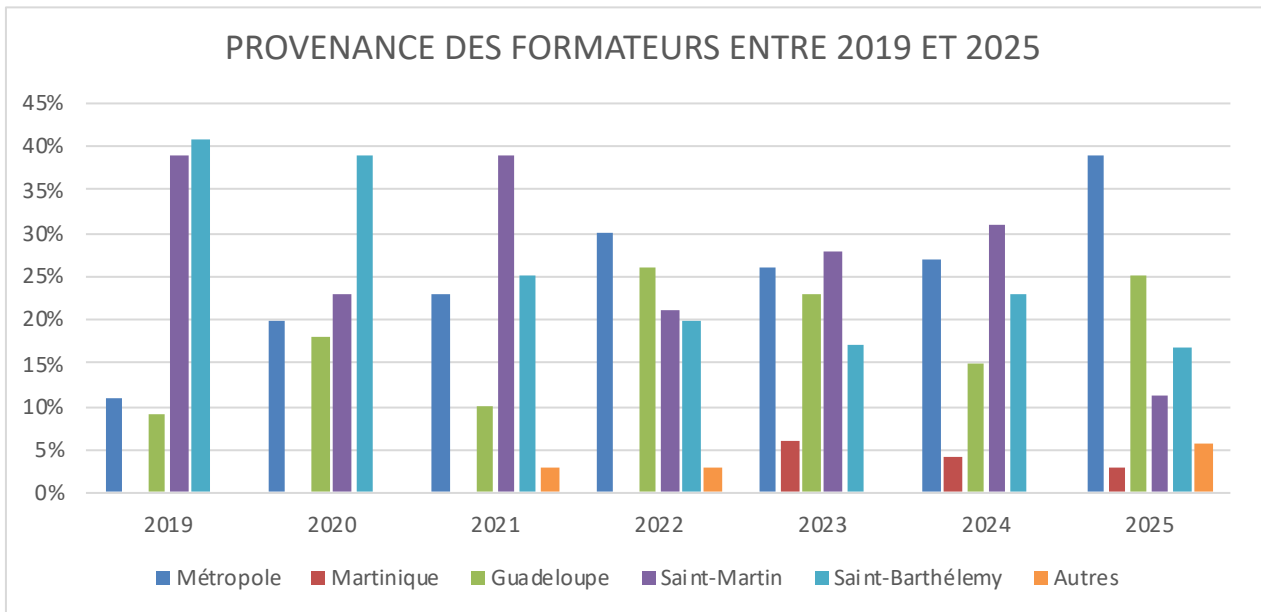
En 2025, les 3 secteurs les plus demandés par les stagiaires :

- L'immobilier : 21% des inscriptions (15,7% en 2024 / 24% en 2023)
- La santé-sécurité : 16% des inscriptions (25% en 2024 / 30% en 2023)
- Les ateliers : 12% des inscriptions (nouveau en 2025)

Ces formations ont été animées par **36 formateurs différents (contre 26 en 2024)**.

L'intégralité des formations dispensées en 2025 ont été réalisées par des prestataires extérieurs à l'établissement.

A noter que **6 sessions de formation ont eu lieu en visioconférence**.



Le Centre de formation privilégie en priorité le recours aux compétences locales, puis à celles des îles voisines, avant de se tourner vers la métropole. Cette stratégie vise notamment à réduire les coûts liés aux déplacements.

La CEM souhaite toutefois pouvoir mobiliser des compétences absentes des Outre-mer, lorsque les besoins en formation le nécessitent.

L'année 2025 a ainsi été marquée par une forte augmentation du recours à des ressources issues de la métropole. Cette évolution s'explique par le développement de nombreuses actions, notamment dans les domaines des marchés publics, des formations des élus de la Chambre, mais également de l'immobilier et de l'intelligence artificielle.

À noter que la part des formateurs provenant des îles du Nord diminue, passant de 54 % en 2024 à 28 % en 2025. Cette donnée doit toutefois être interprétée avec prudence. En effet, cette baisse proportionnelle s'explique principalement par l'augmentation globale du nombre de ressources mobilisées par la CEM.

Dans les faits, le nombre de sessions animées par des formateurs des îles du Nord demeure significatif, en particulier dans les domaines de la santé, de la sécurité, du bâtiment et de la pêche.

Sur les 260 jours d'ouverture du Centre de Formation en 2024, **La CEM comptabilise 339 jours de formation**. Depuis 2024, la CEM dispose de 4 salles de formation, dont une spécialement dédiée aux formations individuelles, au VAE ou au Bilans de Compétences. Certaines salles sont également accessibles en dehors des

heures d'ouvertures de la CEM, permettant ainsi un élargissement des horaires de formation. Certaines actions se réalisent également sur le site du client.

En 2025 les formations étaient remplies à 88% (+4% par rapport à 2024).

Le Centre de Formation de la CEM accorde une grande importance à la satisfaction des participants. Depuis plusieurs années une stratégie d'amélioration de la qualité a été développée avec des actions précises :

- ✓ Accueil des participants
- ✓ Collation
- ✓ Tables et chaises neuves
- ✓ Service d'accompagnement aux démarches

Depuis 2023, la CEM a renforcé son lien avec AKTO, en ayant la possibilité de réaliser directement les demandes de prises en charge pour les entreprises. L'objectif est de simplifier les démarches administratives des entreprises. Le nombre de demandes AKTO a été triplé entre 2023 et 2024.

Toutes ces actions, permettent à 98,5% des participants d'être satisfaits des prestations du centre de formation.

- Taux de satisfaction des bilans de compétences : aucun bilan réalisé en 2025
- Taux de réalisation à 6 mois des entretiens post bilan de compétences : aucun bilan réalisé en 2025

Focus sur l'offre de formation

En 2025, les principales familles de formations réalisées sont les suivantes :

FORMATIONS	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	CA	CA / PARTICIPANT
Formations en transport	12	72	96.750 €	8.063 €
Formations en immobilier	21	209	78.030 €	374 €
Formations en bâtiment	19	107	66.631 €	623€
Droit / gestion	9	44	45.470 €	1.033 €
Pêche	4	30	43.250 €	1.442 €

Pour la première fois, les actions de formation en immobilier sont celles qui comptent le plus de participants. Les actions les plus génératrice de CA sont les actions du transport.

Le manque d'action de la part des instances de contrôle est à l'origine du manque de dynamisme pour certaines actions comme en matière de transport de marchandises.

101 formations différentes ont été réalisées en 2025 (contre 63 en 2024 / 52 en 2023 et 45 en 2022), dont 46 nouvelles formations (contre 18 en 2024 / 27 en 2023 et 17 en 2022).



Les formations réalisées en 2025 :

NEW : nouveau !

Bâtiment

- Préparation à l'habilitation électrique - HEE initiale
- Préparation à l'habilitation électrique - HEE recyclage
- Préparation à l'habilitation électrique pour les opérations d'ordre non électriques - HENE initiale
- CAUS - Chariot élévateur
- CAUS - Engin de chantier
- NEW** • CAUS - Nacelle
- Travaux en hauteur- port du harnais
- Initiation aux travaux en hauteur
- Montage démontage vérification et utilisation des échafaudages fixes et roulants
- NEW** • Se conforter aux attentes du Consuel
- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) encadrant
- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) opérateur
- NEW** • Construction parasismique - concepteur
- NEW** • Qualification QUALIPV - module électrique

Transport

- Exploiter une entreprise de transport routier de marchandises de plus de 3.5 tonnes
- Devenir gestionnaire d'une entreprise de transport routier de marchandises de moins de 3.5 tonnes
- Devenir conducteur de transport routier de marchandises
- NEW** • Formation obligatoire des conducteurs de transport routier de marchandises
- NEW** • Formation initiale minimale obligatoire des conducteurs de transport de voyageurs à ST-BARTHELEMY
- NEW** • Devenir conducteur de transport en commun
- NEW** • Actualisation des connaissances d'un gestionnaire de transport routier

Immobilier

- La fiscalité immobilière à Saint-Barthélemy
- La procédure Tracfin en immobilier
- La location saisonnière
- RGPD en immobilier
- Développer ses connaissances en urbanisme à Saint-Barthélemy
- Le process contractuel en transaction immobilière
- Traiter les objections en immobilier
- La fiscalité de ST-BARTHELEMY vs métropole
- NEW** • Les techniques d'évaluation en immobilier
- NEW** • Manager de villa a ST-BARTHELEMY
- NEW** • La vente en viager - a terme - en nue-propiété
- NEW** • Négociateur immobilier

Management

- NEW** • Leadership au féminin
- Les bases de la programmation neuro-linguistique (PNL)
- Relation client et fondamentaux de la vente en commerce de proximité
- Accueillir le client et gérer les situations difficiles
- NEW** • Manager et collaborer en couleur

Gestion / bureautique

- Débuter sur Excel
- Se perfectionner avec Excel
- Débuter sur Word
- Se perfectionner avec Word
- NEW** • Développer sa notoriété et animation de ses réseaux sociaux
- NEW** • Se lancer sur les réseaux sociaux sans faire de faux pas
- NEW** • Se perfectionner avec l'IA
- NEW** • Débuter avec l'IA

Hôtellerie / restauration

- Hygiène alimentaire
- Permis d'exploitation en visioconférence
- Accueillir du public en situation de handicap
- Permis de former
- La mise en place du plan de maitrise sanitaire (PMS)

Premiers secours

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) Initial
- Equipier de Première Intervention (EPI)
- Gestes et postures
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) recyclage
- DUERP

Langue

- NEW** • Développer ses compétences en anglais
- NEW** • Développer ses compétences en français

Environnement

- NEW** • Certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (certi-phyto) – décideur renouvellement
- NEW** • Produits phytosanitaires – sécurité et bonnes pratiques
- NEW** • Certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (certi-phyto) – operateurs – initial
- NEW** • Mieux connaître le secteur agricole pour mieux l'accompagner
- NEW** • Elagage

Atelier

- NEW** • Atelier couture
- NEW** • Atelier initiation a la photographie
- NEW** • Préférences cérébrales
- NEW** • Le langage corporel niveau 3
- NEW** • Stress et mensonge
- NEW** • Les émotions
- NEW** • Le langage corporel niveau 2
- NEW** • Le langage corporel niveau 1
- NEW** • Les non-dits en communication
- NEW** • Les figures d'autorité
- NEW** • Leadership en affaires – influencer avec intégrité
- NEW** • Les fondamentaux du non-verbal

Droit / gestion

- NEW** • Audit social
- NEW** • Ambassadeur du territoire : votre mission d'élu a la CEM
- NEW** • Les rouages clés de la comptabilité publique
- NEW** • Droit des sociétés pour les non-juristes
- NEW** • Droit des sociétés et rédaction d'actes d'une juriste
- NEW** • Maitriser Agate
- NEW** • Préparer son CSE
- NEW** • Harcèlement : sensibilisation, prévention, action en HRC
- NEW** • Accompagner les entreprises de ST-BARTHELEMY dans leurs réponses aux marches publics

Pêche

- NEW** • Médicale 1 – initial
- NEW** • Certificat de Formation de Base a la Sécurité (CFBS)
- Certificat restreint d'opérateur – formation initiale

Autres

- NEW** • VAE

Certification

- NEW** • Télépilote professionnel drone

Les finances du centre de formation

Des dépenses en augmentation

Parmi les dépenses les plus importantes du centre de formation vous trouverez :

- **Frais de formation : 369.903,22€** (honoraires des formateurs : 288 286,71€ - Frais de déplacement : 76.405,96€ - alimentation : 5.210,55€...)
- **Frais de location de salle de formation : 50.543,75€** (loyers : 38 356,23€, charges locatives : 2.687,52€, nettoyage : 9.500€...)
- **Frais de communication : 32.815,50€** (catalogues et imprimés : 18.242€ - annonces et insertions : 9.556€...)
- **Autres : 29.367,95€** (formation du personnel : 14.920€ - honoraires (vérification des documents formations par des juristes : 6.162€ - logiciel de formation : 8.286€...)

Les investissements de 2024, notamment en mobilier et équipement informatique ont permis d'améliorer la qualité des prestations proposées en 2025.

2025 a été une année record en termes d'activité de formation.

3 éléments important de noter qui explique l'augmentation des dépenses :

- Depuis 2024, le Centre de Formation paye un loyer pour les salles de formation. Cela représente une dépense d'environ 50.000€ par an.
- L'augmentation des dépenses en publicité, permettant de promouvoir le centre, de lutter contre la concurrence et de justifier constamment des actions de la CEM. Pour information, les dépenses de communication représentent 7% des dépenses total du centre de formation.
- Les changements de personnel : 2025 est dans la même ligne que 2024 avec des changements de personnel. En 2024 l'assistante du centre de formation était partie et remplacé. Une nouvelle recrue était venue renforcer les rangs de la formation. Cette recrue a quitté la CEM et St Barth en octobre 2025 pour raisons personnelles. Une nouvelle recrue a pris le relais depuis octobre. Mais cette dernière partira en arrêt maternité en février 2026. Donc une nouvelle recrue a été prise pour pallier son absence. Ces 2 nouvelles recrues en 2025 ont été formées, notamment sur l'utilisation du logiciel. D'autres acteurs ont été formés sur de nouvelles offres développées par la CEM, notamment sur l'accompagnement à la réponse aux marchés publics....

Comme évoqué précédemment, 2025 a été une **année record** en termes d'activité de formation.

La CEM ne dispose d'aucun formateur interne, elle doit sous-traiter l'ensemble de ces actions.

Ce rôle « d'organisateur » impose d'acheter des prestations pour les revendre. Plus il y a d'activité, plus il y a de dépenses.

Certaines formations demandées, comme la formation « Exploiter une entreprise de transport routier de marchandises de plus de 3.5 tonnes » ont un coût d'achat important, mais sont revendues à un cout pédagogique tout aussi important.

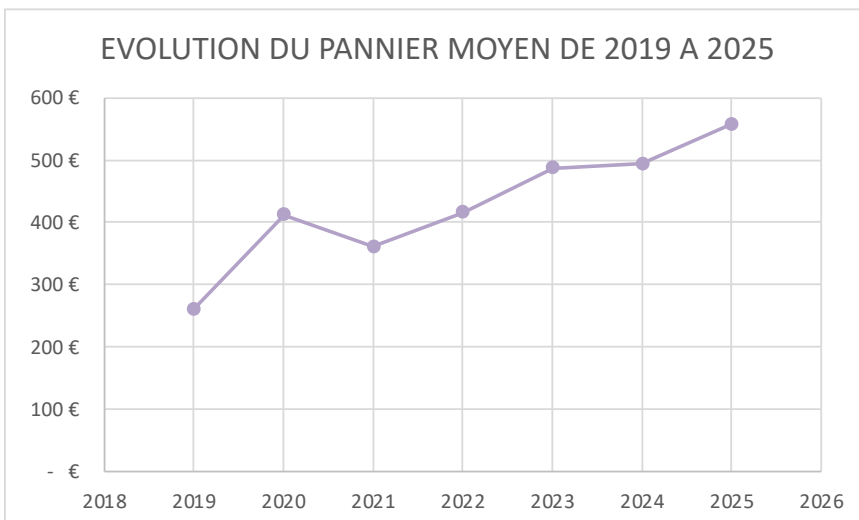
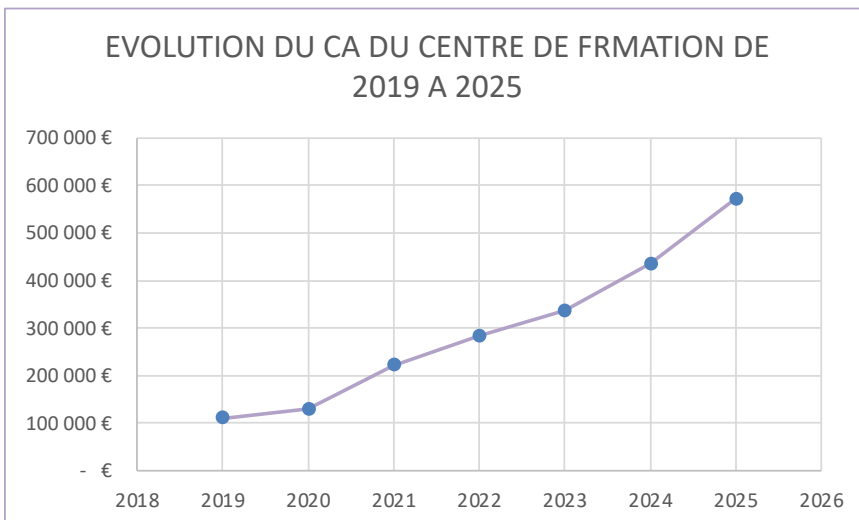
Le Centre de Formation continue son développement, et les années qui viennent verront les dépenses de formation continuer de croître, tout comme l'évolution du CA.

+ 31%

entre 2024
et 2025

Un CA en évolution

L'ensemble des réalisations du Centre de Formation a permis de dégager un CA de



571.929€ en 2025 (contre 435.455€ en 2024) – soit une augmentation de 31% entre 2024 et 2025.

Le panier moyen est de 557€ par participant. Un record pour le centre de formation.

En 2025, le CA par jour d'ouverture était de 2.196€ (1.706,54€ en 2024).

L'objectif fixé était de 350.000€ au budget primitif 2025, et passé à 355.108€ au budget supplémentaire 2025.

Comment expliquer cette augmentation ?

- ✓ Une offre de formation plus large, permettant d'élargir la cible
- ✓ Des formations en transports routiers de marchandises longues et couteuses
- ✓ Une meilleure communication digitale via le nouveau site internet, les newsletters, un catalogue en ligne...
- ✓ Une plus grande présence dans la presse (une publication par semaine dans le News, des parutions plusieurs fois par mois dans le JSB, des spots radios quotidiens sur TropikFM...)
- ✓ Un réseau de plus en plus fort
- ✓ Des formations demandées par la Collectivité
- ✓ Le développement des financeurs (AKTO, CPF...)

Une marge en hausse

La marge commerciale représente le rapport entre le prix d'achat des marchandises et leur prix de vente. Cette donnée permet d'évaluer la rentabilité du Centre de Formation.

La marge indiquée ci-dessous ne tient pas compte des dépenses d'investissement réalisées en 2025.

En 2025, la marge commerciale était de 72.045€ (contre 20.233€ en 2024).

Avant 2019, les Stages de Préparations à l'Insertion (SPI) étaient des formations obligatoires pour toute nouvelle entreprise du secteur métier.

A cette époque, ces formations étaient animées par la chargée du Centre de Formation. L'animation de sessions de formation était une de ses missions. Elle n'était pas payée en supplément de son salaire de base. Son salaire étant inscrit dans le service général de la CEM, il n'apparaît pas dans les dépenses du Centre de Formation.

Cela assurait des recettes à 100%, sans aucun frais rattaché, ce qui avait pour incidence de faire monter la marge commerciale. Pour rappel, ce SPI a été supprimé courant été 2019. Il représentait en 2018 environ 50.000€.

La tarification a été entièrement revue en 2025, permettant d'inclure les nouveaux frais du centre de formation et donc de remonter la marge commerciale de 2024.





Les autres actions

Forum des métiers 2025

Afin d'accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours scolaire et professionnel, dans un contexte insulaire où la poursuite d'études implique souvent une mobilité précoce, le **Forum des Métiers** a été mis en place et se tient **tous les deux ans**.

Organisé jusqu'à présent au sein du **Collège Mireille Choisy**, cet événement a pour objectif de favoriser les échanges entre les jeunes et les professionnels du territoire, afin de leur permettre de mieux appréhender les réalités des différents métiers.

Cette rencontre constitue un temps privilégié pour recueillir des informations sur les parcours de formation, les modalités d'accès aux emplois et les opportunités professionnelles locales.

Elle permet également aux élèves de découvrir, préciser ou confirmer leur projet d'orientation.

En novembre 2025, une nouvelle édition a été organisée, réunissant **71 entreprises** représentant **117 métiers**, témoignant de la forte mobilisation du tissu économique local.

Le **taux de satisfaction** des entreprises participantes s'est établi à **73,3 %**. Les échanges ont mis en évidence l'intérêt de renforcer l'**accompagnement pédagogique des élèves** lors des prochaines éditions, afin de favoriser une interaction encore plus riche et équilibrée entre jeunes et professionnels, et d'encourager une exploration plus large de la diversité des métiers présentés.

Du côté des **élèves**, le taux de satisfaction atteint **82,6 %**, traduisant un accueil très positif de l'événement et un **fort intérêt pour la découverte des métiers** et des parcours professionnels.



← photos issues du forum des métiers 2025

Mini stage

1. Rappel de la définition des mini-stages

Le mini-stage d'observation permet à un jeune de découvrir un ou plusieurs métiers en conditions réelles au sein d'une entreprise. Il constitue un outil d'aide à l'orientation, permettant de confirmer ou d'infirmer un projet professionnel et de se familiariser avec le monde du travail. Il peut également favoriser un premier contact avec un employeur en vue d'une future alternance.

Ces mini-stages sont réalisés en complément des stages obligatoires prévus dans le cadre du collège.

Ils s'adressent aux collégiens, lycéens et étudiants, pour une durée comprise entre 1 et 5 jours maximum.

Ils sont facultatifs, basés sur le volontariat, et se déroulent uniquement pendant les vacances scolaires.

2. Bilan de l'année 2025 et évolution

En 2025, **19 mini-stages** ont été réalisés, contre 21 mini-stages en 2024. L'activité reste globalement stable, mais cette légère baisse invite à rester vigilant afin de s'assurer que la tendance ne se poursuive pas. Il apparaît nécessaire de poursuivre et renforcer les actions de communication autour du dispositif des mini-stages.

L'année 2025 a également été marquée par la digitalisation complète de la convention de mini-stage, désormais accessible en ligne avec signature électronique. Cette évolution a permis de simplifier les démarches administratives et d'améliorer la fluidité du dispositif.

Les mini-stages réalisés en 2025 ont concerné exclusivement des collégiens, avec une diversité importante de secteurs d'activité.

Les périodes les plus sollicitées restent les vacances de Pâques et la période estivale.

Enfin, l'analyse sur plusieurs années montre une évolution des centres d'intérêt professionnels.

En 2023 et 2024, les demandes portaient majoritairement sur l'architecture, les services autour de l'enfance et l'administration.

En 2025, les choix s'orientent davantage vers des métiers techniques et manuels, notamment l'hôtellerie-restauration, la mécanique et les métiers du BTP.

Observatoire de la jeunesse (projet GPECT)



↑ Jérémy Laplace, Président de la CEM

La plateforme a pour objectif de mieux comprendre les attentes, les projets et les besoins des jeunes de l'île, afin d'adapter au mieux les actions d'accompagnement et les politiques jeunesse du territoire. Elle permet de collecter des données relatives aux parcours scolaires, aux projets d'orientation, aux métiers visés et aux perspectives professionnelles.

Officiellement lancée lors de la cérémonie de remise des diplômes, événement qui a permis de présenter le projet à un large public et d'encourager l'inscription des jeunes.

Dans la continuité de ce lancement, des interventions ont été réalisées au sein des classes du collège afin d'accompagner les élèves dans le remplissage du formulaire d'inscription. Ces temps d'échange ont été essentiels pour faciliter l'adhésion au dispositif et ont permis d'identifier plusieurs difficultés, notamment un formulaire perçu comme trop long et peu intuitif.

À la suite de ces retours, un travail de refonte du formulaire d'inscription a été engagé afin de le rendre plus simple, plus court et plus accessible. Une nouvelle version est en cours de développement et sa mise en ligne est prévue prochainement.

Par ailleurs, afin de renforcer la visibilité de la plateforme, une action de communication sous forme de jeu-concours a été organisée sur les réseaux sociaux. Cette initiative a contribué à accroître la notoriété du projet auprès des jeunes. La remise des lots lors du forum des métiers a constitué un temps fort apprécié des participants et a renforcé l'adhésion au dispositif.

À ce jour, la plateforme compte 217 jeunes inscrits, ce qui témoigne de l'intérêt suscité par le projet.



Les données recueillies montrent que :

- **85 % des inscrits sont encore en cours de formation, tandis que 15 % ont terminé leur cursus.**
- **79 % des jeunes ont déjà identifié un métier ou un projet professionnel**
- **62 % déclarent effectuer ou rechercher un stage**

Concernant la question du retour professionnel sur le territoire après les études :

- **31 % des jeunes souhaitent travailler à Saint-Barthélemy**
- **32 % ne souhaitent pas travailler à Saint-Barthélemy**
- **37 % se déclarent à l'écoute des opportunités.**

Ces résultats indiquent que près de **69 % des jeunes ne sont pas encore engagés dans un projet clair** de retour professionnel sur l'île, ce qui met en évidence la nécessité de renforcer la valorisation des métiers locaux, le développement de stages sur le territoire et l'information sur les débouchés professionnels existants.

Dans une perspective d'évolution, la plateforme a vocation à devenir un outil favorisant les échanges entre jeunes, le partage d'expériences et la diffusion de conseils. Elle a également pour ambition de faciliter la mise en relation entre les jeunes et les entreprises locales, notamment par la publication d'offres de stages et d'emplois ainsi que par l'identification de profils en recherche d'opportunités professionnelles. Ces fonctionnalités constituent les prochaines étapes de développement prévues pour l'année 2026.



Le club RH

En 2023, la CEM a conduit une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT). Cette étude a donné lieu à l'identification de 22 actions structurantes, visant à favoriser l'anticipation des besoins en recrutement du territoire.

L'objectif principal est de mieux articuler les besoins des entreprises avec les ressources disponibles, dans une logique de développement durable de l'emploi local.

Parmi les outils déployés dans ce cadre figure le Club RH, conçu comme un espace privilégié de rencontre et d'échange entre les acteurs des ressources humaines de Saint-Barthélemy.

Plusieurs rencontres ont ainsi été organisées en 2025 autour de thématiques variées et directement liées aux enjeux RH du territoire :

- ✓ La personne clé dans l'entreprise – mai 2025
- ✓ Le langage non verbal dans l'entretien d'embauche – juin 2025
- ✓ L'intelligence artificielle dans les ressources humaines – octobre 2025
- ✓ L'impact du transport aérien dans les ressources humaines – décembre 2025

L'objectif de ce Club RH est de tisser et renforcer les liens entre les professionnels des ressources humaines et la CEM.

Organisées dans un cadre à la fois convivial et professionnel, alternant rencontres au sein de la CEM et accueils dans des établissements hôteliers, ces rencontres favorisent un climat propice aux échanges, à la réflexion collective et au partage de bonnes pratiques.

Ces temps d'échange permettent non seulement de mieux connaître les acteurs RH du territoire, mais également de faire émerger de nouveaux besoins en formation et d'adapter l'offre de la CEM aux attentes des entreprises.

Ces actions contribuent ainsi directement :

- Au développement du réseau de partenaires de la CEM,
- À la dynamique commerciale de l'activité formation,
- Et plus largement à la structuration des ressources humaines sur le territoire.



L'année 2026

Depuis 2020, la croissance du centre de formation est constante, de l'ordre de 20 à 30% par an.

Ces faits indiquent que le centre de formation a passé un pallier et prend une place de plus en plus importante, devenant un réflexe pour les entreprises en matière de formation.

2026 sera dans le prolongement de ce développement, avec des projets ambitieux :

- L'accentuation du développement des **VAE**
- L'accentuation du développement des **cours de langues** (anglais, FLE, espagnol et portugais)
- Le développement **d'ateliers, ouvert à tous** (atelier couture, décoration d'intérieur, jardinage, cuisine...)
- Des **formations à destination des agriculteurs**
- Des **formations sur l'environnement**, permettant de réduire la consommation de produits phytosanitaires sur l'île en proposant des solutions alternatives.
- Le déploiement des formations à destination des **professionnels de santé**.
- Formations en droit de la famille
- Le renouvellement des formations en IA
- Le lancement des formations dans le e-commerce
- La poursuite des formations drones
- La poursuite des formations en transport (marchandises mais également en matière de voyageurs).

Il est important de noter que le centre de formation travaille sur des actions qui ne génèrent pas directement du chiffre d'affaires. En particulier, les actions pour les jeunes :

- Mini stage
- Visites d'entreprises
- Observatoire de la jeunesse
- Evènements (Forum des métiers, salons...)
- Réseau des écoles
- Information sur l'apprentissage

Toutes ces actions vu précédemment ont pour objectifs de favoriser le lien entre la jeunesse et les entreprises.

2026 sera marquée par le développement de l'étape 2 de l'observatoire de la jeunesse et par la poursuite des travaux sur le réseau des écoles.

Pour terminer, le centre de formation va également poursuivre le déploiement des actions provenant de l'étude GPECT. Il est nécessaire de prévoir une remise à jour de l'étude GPECT en 2027 ou 2028.

Agriculture Pêche Transition énergétique



Introduction

L'année 2025 marque une étape importante dans la structuration et l'accompagnement des filières agriculture, pêche et transition énergétique à Saint-Barthélemy.

Dans un contexte insulaire marqué par des contraintes structurelles fortes – notamment en matière de foncier, d'approvisionnement, de coûts logistiques et de dépendance énergétique – ces filières représentent des enjeux majeurs en termes de résilience, d'autonomie alimentaire et de développement économique durable.

Afin de renforcer son rôle et implication dans ses domaines, et suite au départ de Lise Perrin, une nouvelle chargée de mission dédiée à ces secteurs stratégiques a été recrutée, Sixtine Ragot.



Rappel du contexte territorial et de enjeux

Saint-Barthélemy se distingue par un modèle économique fortement tourné vers le tourisme, mais également par une volonté affirmée de soutenir le développement de filières locales complémentaires.

Dans ce contexte :

- **L'agriculture contribue à la diversification économique et à une certaine diversité alimentaire, malgré des contraintes foncières et climatiques importantes.**
- **La pêche constitue une activité traditionnelle essentielle, à la fois économique et patrimoniale, nécessitant une structuration accrue pour répondre aux enjeux de valorisation et de durabilité.**
- **La transition énergétique s'impose comme un levier important pour impliquer les entreprises du territoire dans la réduction des consommations énergivores.**

Agriculture : Structuration et gouvernance renforcées

L'année a été marquée par l'organisation d'une formation interne sur les missions précises d'une chambre d'agriculture. Gwendoline Coquet, conseillère à la Chambre d'agriculture France, est en effet intervenue plusieurs jours à la CEM. Cette initiative a permis de renforcer la compréhension des enjeux agricoles nationaux et régionaux et d'identifier les différents leviers d'actions et de financement du secteur.

2025 aura également été marquée par la validation du Plan Territorial de l'Agriculture Durable (PTAD). Il constitue une avancée majeure pour le territoire. Élaboré par le bureau d'étude SalvaTerra et porté par la CEM, ce document stratégique définit la feuille de route du développement agricole pour les années à venir.



Afin de répondre aux enjeux alimentaires, environnementaux et territoriaux de l'agriculture française et des industries agroalimentaires, la loi n° 2010-874 de modernisation de l'agriculture et de la pêche (art. 51) et le décret n°2011-531 du 16 mai 2011 introduisent le plan régional de l'agriculture durable, qui doit être approuvé par un arrêté du préfet de région. Pour son application à Saint-Barthélemy, les articles L182.1 à 182.6 du code rural et de la pêche maritime prévoient l'élaboration d'un Plan territorial de l'agriculture durable, de l'alimentation et de la pêche.

Un Plan territorial de l'agriculture durable, de l'alimentation et de la pêche fixe les orientations de la politique agricole, agroalimentaire et halieutique à Saint-Barthélemy en tenant compte des spécificités de la Collectivité ainsi que de l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Le Plan précise les actions qui feront l'objet prioritairement des interventions de l'Etat et de la Collectivité territoriale. Le représentant de l'Etat et le Président du Conseil territorial conduisent conjointement la préparation du plan en y associant la Chambre économique multiprofessionnelle de Saint-Barthélemy.

Le PTAD fixe 4 objectifs opérationnels qui correspondent à une vision globale pour le développement de filières à potentiel, la couverture d'une partie des besoins alimentaires et en plantes d'ornement et la mobilisation de pratiques durables et innovantes, intégrées dans le territoire :

- ✓ Créer un environnement favorable à un développement agricole durable et innovant
- ✓ Accompagner les porteurs de projets et les agriculteurs
- ✓ Promouvoir et valoriser l'agriculture et les productions durables locales et sécuriser l'approvisionnement alimentaire
- ✓ Mettre en place une gouvernance partagée, un dispositif de suivi-évaluation et un financement pour le développement agricole

Plan Territorial de Développement de l'Agriculture de Saint-Barthélemy, SalvaTerra, 2025

Sa mise en œuvre s'appuie sur la création de la Commission Territoriale de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Aquaculture, instance dédiée au pilotage et au suivi des actions.

La CEM y joue un rôle central, notamment à travers :

- L'animation de la commission ;
- Le suivi opérationnel des actions ;
- La coordination des acteurs.

Les acteurs locaux ont maintenu une relation étroite avec la CEM, notamment :

- L'Association des Agriculteurs de Saint-Barthélemy (APAG) ;
- Les exploitants agricoles du territoire.
- Cette proximité s'est traduite par :
 - La diffusion d'informations sectorielles ;
 - La participation aux événements de la filière ;
 - Des échanges réguliers et des visites de terrain ;

La CEM agit ainsi comme interface entre professionnels et institutions, facilitant les échanges et contribuant à l'intégration des enjeux agricoles dans les politiques publiques. Dans une logique de structuration, des réflexions sont engagées autour de coopérations locales et régionales, visant à favoriser :

- Le transfert de compétences ;
- Le partage d'expériences ;
- L'émergence de projets collectifs.



Pêche : Repositionnement stratégique et accompagnement ciblé

L'année 2025 marque un repositionnement dans l'accompagnement organisationnel du Comité Territorial des Pêches et de l'Aquaculture (CTPA). Cette évolution traduit une volonté de réorienter l'appui au CTPA pour l'identification et le portage de projets structurants à l'échelle de la filière. En outre, la CEM continue de jouer un rôle actif dans :

- ✓ L'appui à la représentation des professionnels du secteur ;
- ✓ La participation aux concertations territoriales, régionales et nationales ;
- ✓ La prise en compte des enjeux du secteur (commercialisation, formation, structuration) ;
- ✓ L'accompagnement à la structuration associative et à la veille des évolutions réglementaires.

Cette année aura également permis de finaliser les études sur l'opportunité et la faisabilité de la création d'une unité de transformation des produits de la mer, menée à la demande des professionnels. Portées et réalisées par le Cabinet Alivi Management, ces études ont permis de définir un scénario principal intégrant des quantités, schémas et proposant une organisation juridique.

Toutefois, ce projet ambitieux et nécessitant un fort engagement de la part de tous les partenaires, n'a pas pu aboutir à la pose de la première pierre de la Fabrique de transformation des produits de la mer. La mobilisation collective et les acteurs concernés étant encore trop hésitants sur le business model à adopter.

La CEM, a poursuivi tout au long de l'année son engagement pour une plus grande sécurisation des parcours professionnels des pêcheurs, tout en valorisant les parcours et qualifications diplômantes. Dans ce sens, il a été réalisé :

- Un accompagnement dans la compréhension des situations professionnelles ;
- Une collaboration étroite avec le CTPA et la Direction de la Mer ;
- Une présentation et une facilitation dans l'accès aux formations.



Transition énergétique : Partenariat et nouveaux leviers

La clôture du Fonds Tourisme Durable (ADEME), cette année 2025, a marqué la fin d'un dispositif structurant d'accompagnement. Cette offre réceptionnée de façon favorable par les acteurs bénéficiaires a confirmé l'engagement fort de la CEM et de l'ADEME en faveur de la transition énergétique des entreprises.

C'est dans cet esprit de collaboration qu'une convention de partenariat entre la CEM et EDF Archipel Guadeloupe a été conclue. Cet accord s'inscrit dans le cadre du dispositif Agir Plus, dédié à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Dans ce sens, la CEM devient référente territoriale du dispositif, avec deux volets :

- **B to C** : Les entreprises partenaires proposent à leurs clients des primes pour l'installation d'équipements performants ;
- **B to B** : Les entreprises peuvent bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique de leurs locaux.

Dans un premier temps, la CEM a choisi de concentrer son action sur le volet B to C. Elle assure ainsi un rôle de point d'information et d'accompagnement des entreprises, notamment dans les démarches de partenariat avec EDF et dans la gestion administrative des dossiers.

La CEM poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique des secteurs professionnels du territoire, notamment à travers une collaboration étroite avec le service Innovation et Transition énergétique de la Collectivité de Saint-Barthélemy. Dans ce cadre, la CEM participe aux réunions et instances de concertation relatives à ces enjeux, notamment au sein du comité Maîtrise de la Demande d'Énergie (MDE), où elle contribue à porter la vision et les besoins des filières professionnelles dans les réflexions engagées. Elle y porte la voix des filières professionnelles et contribue aux orientations stratégiques.

L'année 2025 confirme le rôle structurant de la CEM dans l'accompagnement des filières agriculture, pêche et transition énergétique à Saint-Barthélemy.

Les avancées réalisées – notamment la validation du PTAD, la structuration de la gouvernance agricole et le déploiement de nouveaux dispositifs énergétiques – témoignent d'une dynamique positive au service du développement durable du territoire.

Pour les prochaines années, dans ces secteurs clés, les priorités porteront sur :

- La poursuite opérationnelle des stratégies engagées ;
- Le renforcement de la mobilisation des acteurs ;
- Le développement de projets collectifs structurants,
- L'accompagnement de la transition écologique des activités économiques.



La CEM ART

CEM ART est une initiative portée par la Chambre Economique et Multiprofessionnelle afin de soutenir, structurer et valoriser la création artistique et artisanale sur le territoire.

Ce programme est né en 2025 à partir d'un constat simple : Saint-Barthélemy possède une grande richesse de talents artistiques et créatifs, mais beaucoup d'artistes, d'auteurs et d'artisans évoluent de manière isolée, avec peu d'outils pour développer durablement leur activité.

Face à ce besoin d'accompagnement et de professionnalisation, la C.E.M. a souhaité créer un espace d'échanges, de formation et de mise en réseau dédié aux acteurs de la création.

Dans cette dynamique, un partenariat inédit a été créé avec La Maison des Artistes, institution de référence en France dans l'accompagnement et la reconnaissance des artistes-auteurs. Ensemble, la CEM et La Maison des Artistes ont lancé La Semaine de la Création Insulaire, un événement destiné à lancer la CEM ART et à accompagner les artistes, artisans, entrepreneurs culturels, mécènes et porteurs de projets créatifs.

Les objectifs de la CEM ART

À travers la CEM ART, la CEM souhaite :

- ✓ Soutenir la professionnalisation des artistes et créateurs locaux ;
- ✓ Favoriser la diffusion et la visibilité des œuvres ;
- ✓ Accompagner les projets artistiques et culturels ;
- ✓ Encourager les collaborations entre artistes, entreprises et institutions ;
- ✓ Développer un véritable écosystème créatif à Saint-Barthélemy ;
- ✓ Contribuer au rayonnement culturel de l'île à l'échelle régionale et internationale.

Cette mission s'inscrit pleinement dans les compétences statutaires de la CEM, notamment autour de l'animation et de la promotion des métiers d'art et de la création artisanale.

Une première édition en novembre 2025

La première édition de La Semaine de la Création Insulaire s'est tenue du 24 au 27 novembre 2025 à la CEM marquant officiellement le lancement de cette initiative.

Pendant quatre jours, plusieurs ateliers, rencontres et rendez-vous individuels ont été proposés afin d'aider les participants à structurer et développer leur activité artistique.

Parmi les thématiques abordées :

- Comprendre le statut d'artiste-auteur ;
- Les droits et obligations liés aux activités artistiques ;
- Le droit d'auteur et les contrats ;
- La création d'un portfolio artistique ;
- Répondre à un appel à projets ;
- Des rendez-vous individuels de conseil et d'accompagnement.

Cette première édition a permis aux artistes du territoire de renforcer leurs connaissances, de mieux comprendre les aspects administratifs et juridiques de leur activité et de créer de nouveaux échanges professionnels.

Les premiers ateliers organisés avec La Maison des Artistes ont rencontré un véritable intérêt auprès des participants, confirmant la nécessité de développer ce type d'accompagnement sur l'île.

Une dynamique qui se poursuit

Fort du succès de cette première édition, la C.E.M. et La Maison des Artistes poursuivent aujourd'hui leur collaboration avec une seconde édition prévue en juin 2026, afin de continuer à structurer et valoriser la création insulaire à Saint-Barthélemy.



The background features a warm yellow gradient with several white geometric shapes: a large triangle in the top right, a smaller triangle in the bottom left, and a large, irregular white shape in the center. Three semi-transparent yellow circles are scattered across the page, one in the top right, one in the middle left, and one in the center overlapping the white shapes.

Communication

Objectifs de communication

Ce rapport présente le bilan des actions de communication et d'événementiel menées par la Chambre de Commerce et Multi professionnelle sur l'année 2025. Il a pour objectif de rendre compte des actions réalisées, d'en mesurer l'impact auprès des publics économiques du territoire.

Dans un contexte économique marqué par des évolutions réglementaires, la transition numérique et écologique, ainsi que des enjeux de compétitivité des entreprises locales, la CEM a poursuivi en 2025 sa mission d'accompagnement, d'information et de représentation des acteurs économiques du territoire.

La communication a joué un **rôle stratégique** pour valoriser les services de la CEM, renforcer la visibilité des actions menées et favoriser la participation des entreprises aux dispositifs proposés.

- Informer les entreprises du territoire sur les dispositifs, événements et accompagnements proposés par la CEM
- Valoriser le rôle et les missions de la CEM en tant qu'acteur public de proximité
- Renforcer la participation aux événements économiques et aux actions collectives
- Développer la visibilité de la CEM auprès des partenaires institutionnels et économiques

Cibles

- Entreprises du territoire (TPE, PME, commerçants, industriels, porteurs de projets)
- Créateurs et repreneurs d'entreprise
- Partenaires institutionnels (collectivités, organismes publics, réseaux économiques)
- Acteurs économiques et médias locaux
- Collaborateurs et élus de la CEM

Action menée en 2025

Communication digitale

- Animation des réseaux sociaux institutionnels (LinkedIn, Facebook, Instagram)
- Valorisation des événements, dispositifs d'accompagnement et temps forts économiques
- Publication de contenus informatifs (actualités économiques, appels à projets, réglementations)
- Mise à jour du site internet de la CEM (agenda, actualités, pages services)

Mise en place des jeux concours dans la stratégie de communication digitale

Les jeux concours ont été intégrés comme un levier stratégique de notre communication digitale. Ils permettent non seulement de toucher une audience plus large grâce aux partages et aux mentions, mais aussi de créer une interaction directe avec les abonnés, favorisant ainsi la fidélisation et l'attractivité de la marque.

Le premier jeu concours a été lancé à l'occasion de l'événement Transat Paprec. Un second jeu concours a été organisé, pour l'observatoire de la jeunesse Ces deux actions ont permis de tester différents formats de contenus, d'analyser les retombées en termes d'interactions (likes, commentaires, partages) et d'identifier l'intérêt de ce type d'opération

Développement des contenus vidéo

La CEM développe de plus en plus de formats vidéo, notamment à travers des mini-vidéos portraits mettant en lumière les entrepreneurs, artisans et acteurs économiques du territoire.

Mini-vidéos portraits Épisodes réalisés

Épisode #1

Présentation de Tia et Axel, fondateurs de Couillard Précision

Épisode #2

Mise en lumière de Tawa Bart

Épisode #3

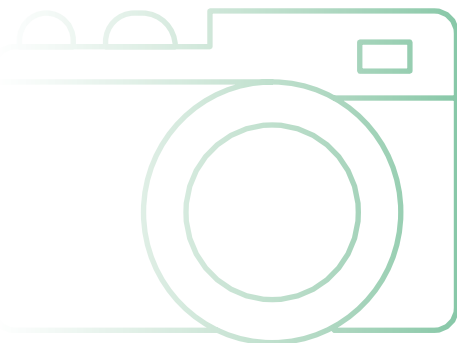
Immersion dans l'univers de Véronique et de son entreprise Les Petits Carreaux

Épisode #4

Portrait des Entrepreneurs à Saint-Barth
Découverte de Coraline et de son activité ckp illustrations

Épisode #5

Rencontre avec Jérémy et son entreprise kalinas tainos



Portraits d'artisans et d'entreprises emblématiques

La CEM valorise également des figures emblématiques du territoire, à travers des portraits dédiés :

Portrait d'Artisan – Ginette, alias Gigi

Depuis 1972, elle perpétue et réinvente l'art du punch arrangé à Saint-Barth.

St Barth Commuter

Compagnie aérienne 100 % locale, fondée en 1994, reliant Saint-Barth à ses îles voisines avec passion et fiabilité. (30 ans de ciel caribéen)

Erwan Laplace, pêcheur professionnel

Un métier-passion, entre héritage et savoir-faire traditionnel.

Ligne St Barth

Maison fondée il y a plus de quarante ans par la famille Brin, inspirée par la nature et l'art de vivre de Saint-Barthélemy.

Communication Évènementielle

- ✓ Organisation et promotion d'événements économiques : conférences, ateliers, forums, salons, petits-déjeuners d'information.
- ✓ Coordination logistique et communication en amont et en aval des événements
- ✓ Développement de supports de communication dédiés (affiches, invitations, programmes)

2025 a été une année riche en événements pour la CEM. La chambre a poursuivi sa mission d'accompagnement des entrepreneurs et de représentation des intérêts du commerce, de l'industrie, des services, des métiers et de l'artisanat de Saint-Barthélemy.

Évolution des formats en 2025

En 2025, la CEM a fait évoluer sa ligne éditoriale vers des formats plus interactifs, intégrant davantage d'interviews et de micro-trottoirs, en phase avec les usages actuels.

Ce format, plus spontané et engageant, rencontre un réel succès et renforce la proximité avec le public et les acteurs locaux. Comme avec Elysa, Jeune entrepreneure à Saint-Barth, elle raconte son chemin, ses défis et ce qui l'a poussée à se lancer.





Élections consulaires



12 avril 2025



Événement interne



Transat Paprec 2025



20 avril 2025 > Mi-mai 2025

départ de Concarneau > arrivée à Saint-Barthélemy



Événement externe majeur

Partenaire titre : **Paprec**



L'observatoire de la jeunesse



Vendredi 25 juillet 2025



Événement institutionnel
Jeunesse & Éducation



Forum des métiers et de l'apprentissage



12 novembre 2025



Événement externe en partenariat



CEM ART Lancement du programme artistique



**Semaine de la création insulaire :
24-27 novembre 2025**



Événement interne/Programme stratégique -
Partenariat avec la Maison des Artistes

**Soirée officielle de lancement
Arawak Café (Saint-Barthélemy)**

En parallèle des ateliers de la Semaine de la Création Insulaire, une soirée officielle d'officialisation de la convention entre la CEM et la Maison des Artistes a eu lieu à l'Arawak Café, lieu de rencontre et d'échanges privilégié de Gustavia. Cette soirée a marqué le lancement symbolique du programme CEM ART.

Communication externe et partenariale

- Relations avec les partenaires institutionnels et économiques
- Co-organisation et valorisation d'événements en partenariat
- Relations presse locales (communiqués, invitations journalistes)

Actions de communication et diffusion de l'information

La CEM assure une **transmission mensuelle des événements et informations clés du mois**.

Ces contenus sont diffusés en interne au réseau consulaire, ainsi qu'auprès de la **FEDOM et de l'ACCIOM**, afin de garantir une **diffusion élargie au réseau outre-mer** et une meilleure visibilité des actions et initiatives locales.



Séminaire BTP – prévention des risques professionnels

📅 Date d'organisation : 31 octobre 2025

👥 Organismes : DEETS (Direction de l'Entreprise, de l'Emploi et du Développement des Compétences), OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) et CEM



Rencontre avec le Greffe de Basse terre

📅 Date d'organisation : 20 octobre 2025

👥 Organisateur : CEM



Séquence de travail sur les enjeux budgétaires qui pèsent sur le dispositif LODEOM

📅 Date d'organisation : 10 septembre 2025

👥 Organisme : CEM et FEDOM en présence d'Hervé Mariton et de Maître Sandrine Jabouley, avocate spécialisée en droit du travail et de la sécurité sociale.

Conventions institutionnelles signées en 2025

1. Convention CEM x La Maison des Artistes

📅 Signature : 23 septembre 2025 (Paris)

🎯 Objectifs : Accompagnement professionnel, référencement des talents artistiques, structuration de l'activité artistique

2. Convention CEM x EDF – Agir Plus

📅 Signature : 15 octobre 2025

🎯 Objectifs : Transition énergétique, rénovation thermique des bâtiments

Communication interne

- Diffusion d'informations internes liées aux actions et événements
- Valorisation des projets portés par les équipes et les élus

Image de marques

Cette année, une nouvelle gamme de goodies a été lancée comprenant des calendriers, des carnets, des stylos quatre couleurs, des parapluies, et d'autres objets promotionnels. L'objectif principal de cette initiative était de **renforcer l'image de marque** et de créer un lien plus tangible avec nos clients et partenaires. Ces objets permettent de **gagner en visibilité au quotidien**, car ils sont utilisés régulièrement et rappellent constamment notre identité.

Catalogues divers

› Bilan de la mandature 2020–2025

Un bilan détaillé de la mandature 2020–2025 de l'ancien président Thomas Greaux a été réalisé, retraçant les principaux événements ainsi que les décisions structurantes pour l'accompagnement des entreprises locales. Ce document met en perspective le rôle central de la Chambre Économique Multi professionnelle (CEM) comme interface entre les entreprises et les institutions du territoire.

› Rapport d'activité 2025

Le rapport d'activité 2025 de la CEM a été élaboré afin de synthétiser les actions menées, les services proposés et les projets développés au cours de l'année. Ce rapport constitue un outil de communication interne et externe permettant de valoriser les réalisations et de renforcer la transparence de l'établissement.

› Programme de mandature 2025–2030

Un programme de mandature 2025–2030 a été formalisé, présentant les grandes orientations stratégiques et les priorités d'action pour les cinq prochaines années. Ce document vise à donner une visibilité claire sur les objectifs poursuivis par la CEM en matière de développement économique et d'accompagnement des acteurs locaux

L'ensemble de ces supports (bilan de mandature, rapport d'activité, programme de mandature) s'inscrit dans une démarche structurée de communication interne, destinée à partager l'information et à mobiliser les équipes autour d'objectifs communs. La communication interne est ainsi utilisée comme un levier pour renforcer la transparence, l'engagement et la cohésion au sein de l'organisation.

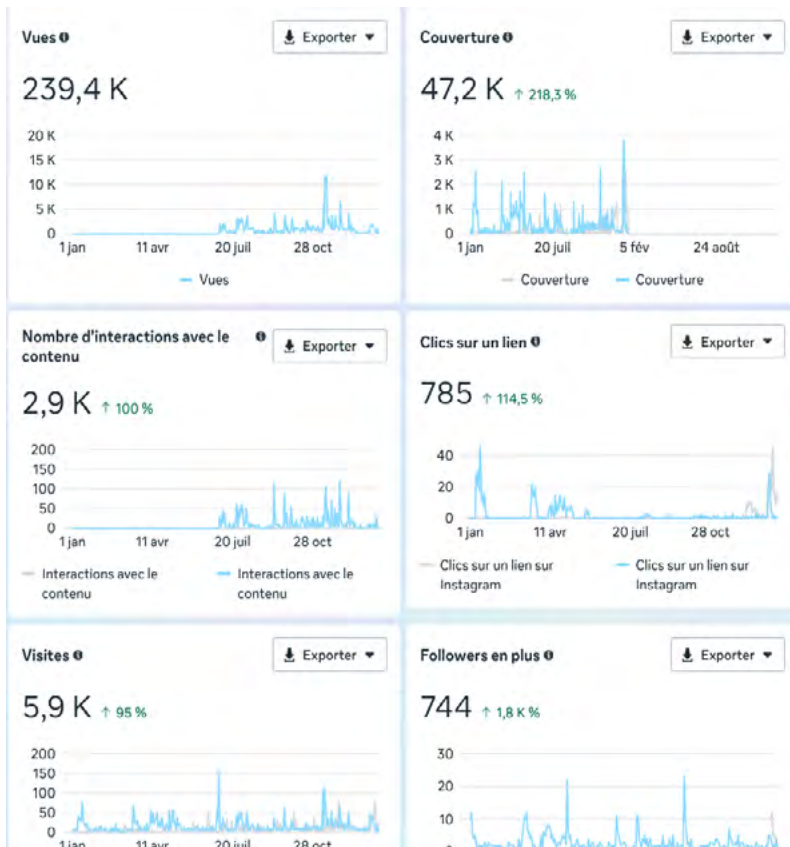
Statistique 2025

Instagram

Un outil de visibilité et d'engagement

> À quoi sert Instagram ?

Instagram est un réseau social principalement visuel (photos, vidéos, stories, reels). Il sert à faire connaître une marque, créer une communauté, interagir avec les abonnés et rediriger vers des liens (site, réservation, contact, etc.).



Instagram est un excellent levier de visibilité et de notoriété. La forte progression des abonnés et de l'engagement montre que la stratégie de contenu est efficace et attire de plus en plus de personnes.

Analyse des résultats Instagram

- **Vues : 239,4 K**
> Le contenu a été largement vu, ce qui montre une bonne visibilité globale.
- **Couverture : 47,2 K (+218,3 %)**
> Forte augmentation du nombre de personnes touchées, signe que les publications ont bien circulé.
- **Interactions avec le contenu : 2,9 K (+100 %)**
> Les utilisateurs aiment, commentent et partagent davantage : engagement en hausse.
- **Clics sur un lien : 785 (+114,5 %)**
> Instagram permet de générer du trafic vers un lien externe.
- **Visites du profil : 5,9 K (+95 %)**
> Le compte suscite de la curiosité et attire de nouveaux visiteurs.
- **Nouveaux abonnés : +744 (96%)**
> Très forte croissance de la communauté.

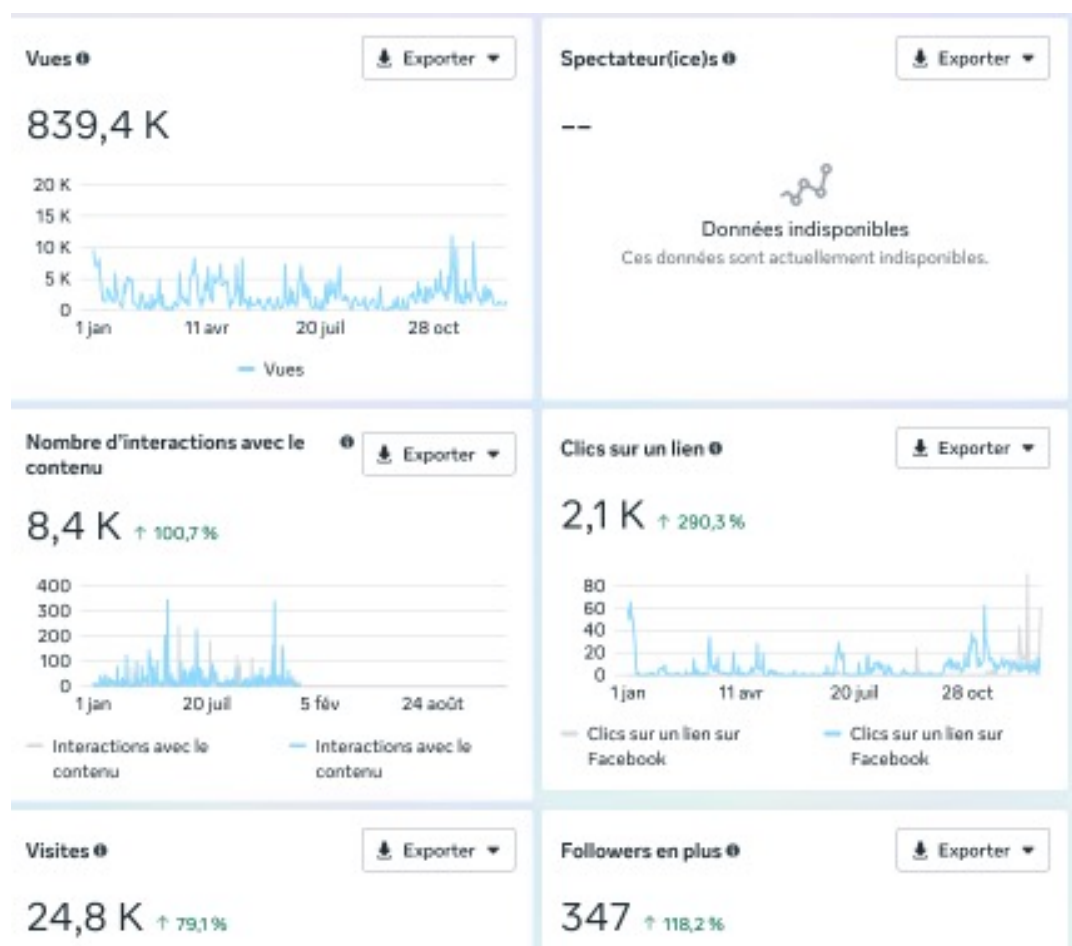
Facebook

Un outil de diffusion et de trafic



> À quoi sert Facebook ?

Facebook est un réseau social plus généraliste. Il sert surtout à diffuser des informations, partager des contenus, rediriger vers des liens et toucher un public plus large et varié.



Analyse des résultats Facebook

- **Vues : 839,4 K**
> Très forte visibilité, Facebook permet de toucher un grand nombre de personnes.
- **Interactions avec le contenu : 8,4 K (+100,7%)**
> Les publications génèrent beaucoup de réactions et de partages.
- **Clics sur un lien : 2,1 K (+290,3%)**
> Facebook est très performant pour amener du trafic vers un site ou un lien.
- **Visites : 24,8 K (+79,1%)**
> Forte augmentation des visites grâce aux publications.
- **Nouveaux abonnés : +347 (+118,2%)**
> La communauté progresse, même si la croissance est plus modérée que sur Instagram.

Facebook est un outil très efficace pour la diffusion massive et les clics sur les liens. Il complète Instagram en apportant davantage de trafic et de portée.

Bilan financier 2025



Synthèse

La présentation synthétique des comptes 2025 est reprise par section comptable.

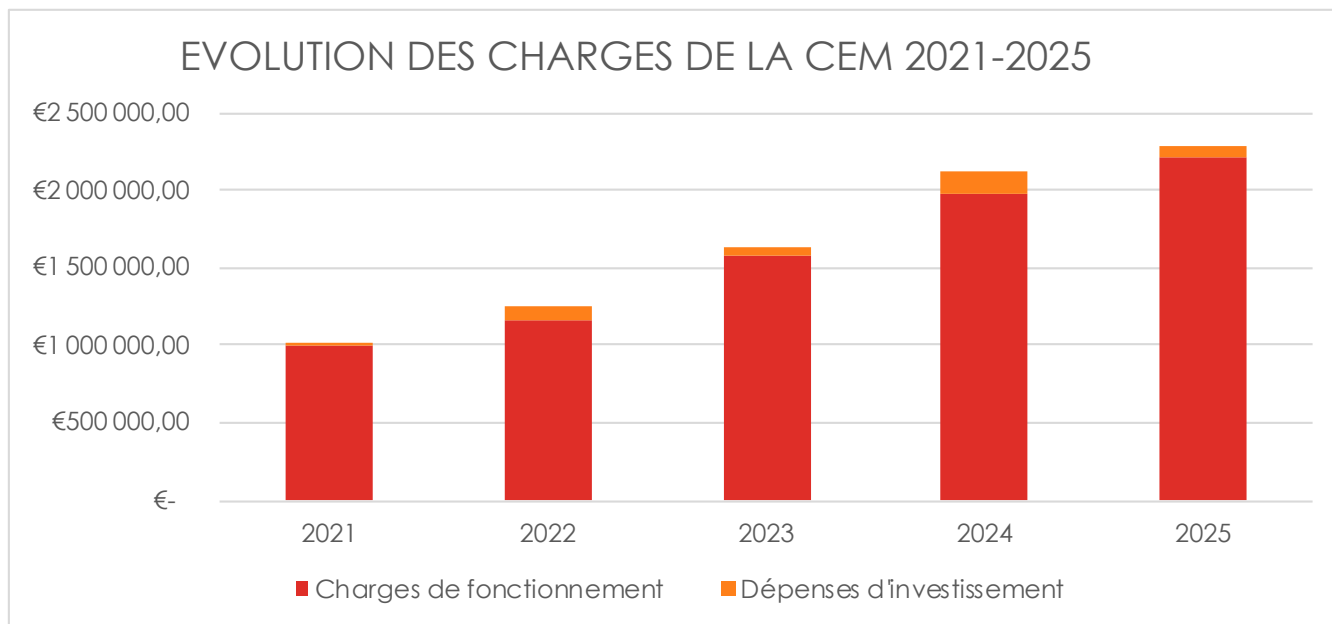
L'exercice 2025 laisse apparaître un résultat comptable positif de 266 883,14€ (+192 665,75€ pour la section de Fonctionnement et +74 217,39€ pour la section d'Investissement).

Les reports de l'exercice N-1 étaient de 399 062,69€ pour la section de Fonctionnement et de - 94 635,48€ pour la section d'Investissement.

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (Mandats et titres)	Section de fonctionnement	2 217 483,98 € (A)	2 410 149,73 € (B)	192 665,75 € (B-A)
	Section d'investissement	69 448,36 € (D)	143 665,75 € (E)	74 217,39€ (E-D)
				266 883,14€
		+	+	
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement	0,00 € (F)	399 062,69 € (G)	
	Report en section d'investissement	94 635,48 € (H)	0,00 € (I)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		2 381 567,82€ J = (A+D+F+H)	2 952 878,17 K = (B+E+G+I)	571 310,35 € (K-J)

L'intégration du report de l'exercice N-1 permet d'obtenir un résultat cumulé de **571 310,35€**

Évolution des charges de la CEM



En 2025, les charges de la Chambre Économique Multiprofessionnelle de Saint-Barthélemy ont atteint un niveau historiquement élevé, s'établissant à **2 217 483,98 € en section de fonctionnement** et **69 448,36 € en section d'investissement**. Cette évolution significative traduit à la fois le **renforcement des moyens structurels** de la CEM et la **concrétisation de projets stratégiques majeurs** au service du territoire.

Parmi les charges récurrentes, la **location des locaux** constitue un poste de dépense important. Ce choix reflète la volonté de la CEM de disposer d'un espace **fonctionnel, accessible et adapté**, permettant d'assurer efficacement l'accueil des usagers, des partenaires institutionnels et des acteurs économiques.

L'exercice 2025 a été particulièrement marqué par la conduite et l'aboutissement de plusieurs projets structurants :

- **Le Plan Territorial de l'Agriculture Durable**, finalisé en 2025, pose les bases d'une stratégie agricole cohérente, adaptée aux spécificités et aux enjeux du territoire.
- **L'Observatoire de la Jeunesse**, avec le lancement d'une plateforme dédiée, accompagné d'actions de communication dynamiques, notamment un jeu concours et une remise de prix lors de la cérémonie des diplômés de la Collectivité

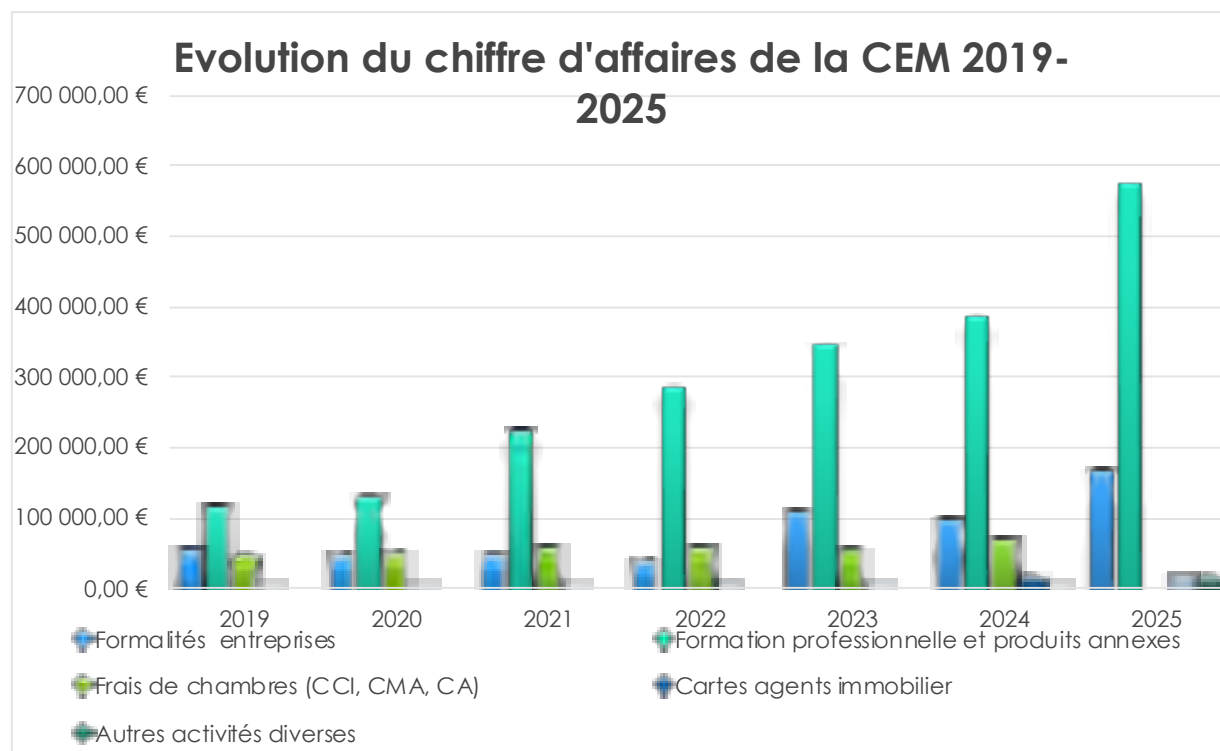
de Saint-Barthélemy.

- **La CEM'ART**, événement organisé en novembre 2025 dans le cadre de la semaine de la création insulaire, marqué notamment par l'intervention de Loïc Volat, représentant de la Maison des Artistes.
- **La participation de la CEM à la Transat Paprec**, renforçant la visibilité de l'institution et son engagement dans les événements d'envergure.
- **Le Forum des Métiers 2025**, temps fort dédié à l'orientation et à la valorisation des filières professionnelles auprès des jeunes de l'île.

Au-delà de ces actions, les **charges de fonctionnement courant** — incluant l'énergie, les prestations de services, la communication et la logistique — ainsi que les **charges de personnel**, demeurent les principaux postes de dépenses, traduisant le fonctionnement quotidien et l'activité soutenue de la structure.

Enfin, les investissements engagés au cours de l'année ont contribué au **développement et à la structuration des deux pôles d'activité de la CEM**, consolidant ainsi ses capacités d'intervention et son rôle d'acteur clé du développement économique local.

Analyse détaillée du chiffre d'affaires des recettes 2025



Chiffre d'Affaires Global

En 2025, le chiffre d'affaires de la Chambre Économique Multiprofessionnelle de Saint-Barthélemy s'établit à **767 758 €**, contre **568 826 € en 2024**, soit une **progression de 35 %** sur un an. Cette hausse marquée traduit la montée en puissance des activités de la CEM et l'efficacité des actions engagées pour développer ses ressources propres.

Ce niveau constitue le **chiffre d'affaires le plus élevé enregistré depuis la mise en place de la comptabilité publique en 2019**, confirmant ainsi une **dynamique de croissance solide et continue** au cours des derniers exercices.

En parallèle de ces recettes propres, la Collectivité Territoriale de Saint-Barthélemy a attribué à la CEM une **subvention de fonctionnement de 1 353 768 €** pour l'exercice 2025. Ce soutien financier demeure **structurant et indispensable**, permettant d'assurer l'équilibre budgétaire, de pérenniser les actions engagées et de **soutenir le déploiement des projets à forte valeur ajoutée pour le territoire**.

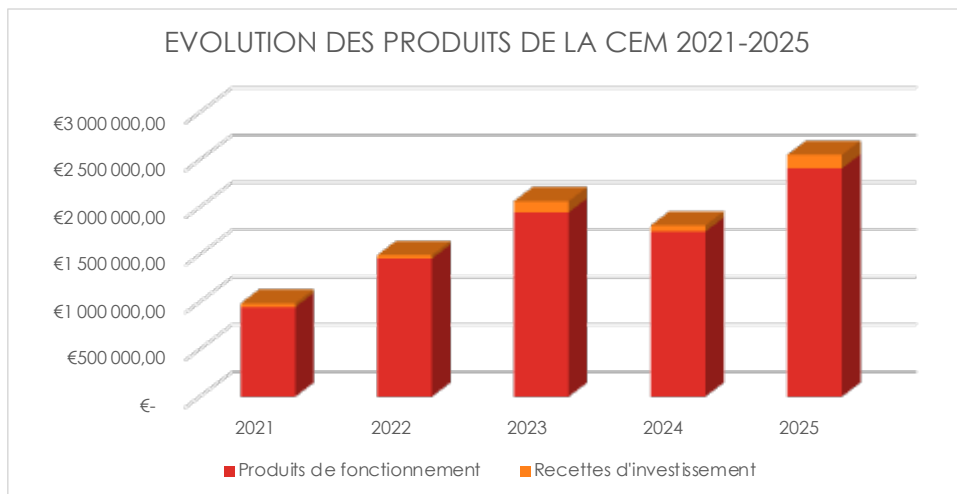
L'articulation entre le développement des ressources propres et l'appui de la Collectivité illustre ainsi un **modèle économique consolidé**, garantissant à la CEM les moyens d'exercer pleinement ses missions au service du développement économique de Saint-Barthélemy.

Répartition par pôles d'activités

› CENTRE DE FORMATION

Le Centre de Formation confirme en 2025 son rôle de **principal levier de croissance** de la Chambre Économique Multiprofessionnelle. Il enregistre un chiffre d'affaires de **571 559 €**, contre **383 560 € en 2024**, soit une **progression significative de 49 %**.

Cette performance traduit à la fois le **renforcement et la diversification de l'offre de formation**, ainsi qu'une **demande en forte hausse** de la part des acteurs économiques du territoire. Elle témoigne également de la pertinence des actions engagées pour répondre aux besoins en compétences et en professionnalisation.



**Produits de fonctionnement : comprend nos recettes et la subvention de la Collectivité Territoriale de Saint-Barthélemy*

> POLE ENTREPRISES

Le Pôle Entreprises, qui intègre désormais les activités liées aux formalités administratives et aux frais de chambre, présente une **activité globalement stable**.

À périmètre comparable, le chiffre d'affaires s'établit à **163 463 € en 2025**, contre **163 079 € en 2024**, soit une évolution maîtrisée de +0,2 %. Cette stabilité reflète une **activité consolidée**, dans un contexte où les services proposés restent essentiels à l'accompagnement des entreprises locales.

> SERVICE IMMOBILIER

Le chiffre d'affaires généré par le Service Immobilier, principalement lié à la délivrance des cartes professionnelles et des attestations, s'élève à **15 992 € en 2025**.

Conclusion

L'analyse de l'évolution du chiffre d'affaires confirme une tendance de croissance soutenue depuis 2020, marquée par :

- ✓ La montée en puissance continue du Centre de Formation, véritable moteur de développement
- ✓ La stabilisation du Pôle Entreprises, malgré des ajustements structurels
- ✓ Un retour à un niveau d'activité normatif du service immobilier, après une année 2024 exceptionnelle

En résumé, l'année 2025 se distingue par une progression significative du chiffre d'affaires, largement portée par le dynamisme du Centre de Formation. La stabilité des autres pôles et l'effet de normalisation sur certaines activités n'ont pas freiné cette croissance globale.

Cette performance confirme la solidité du modèle économique de la CEM, sa capacité d'adaptation et son positionnement stratégique renforcé au service du développement économique du territoire.





**Chambre Economique
Multiprofessionnelle
Etablissement Public Territorial**


Centre Elvina


57, chemin des sables
Saint-Jean 97133 Saint-Barthélemy


Tél. : 0590 27 12 55

www.cemstbarth.com

E-mail : contact@cemstbarth.com

 @CemStBarthOfficiel

 @cemstbarth

 CEM Saint-Barthélemy Officiel





CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
— Saint-Barthélemy —

